



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 19 - Numéro 17

5 mai 2022



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	7
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	11
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	103
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	149
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
5. Institutions financières	155
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	163
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	273
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Section retirée	286
8.1 Sous-section retirée	
8.2 Sous-section retirée	
8.3 Sous-section retirée	
8.4 Sous-section retirée	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	291
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
10. Agents d'évaluation du crédit	296
10.1 Avis et communiqués	

10.2 Réglementation et lignes directrices

10.3 Désignation à titre d'agent
d'évaluation du crédit

10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF**2.1.1 Rôle des audiences****RÔLE DES AUDIENCES**

[Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle](#)

[Guide des audiences virtuelles](#)

En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 mai 2022 – 14 h 00				
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs
	Michel Plante Partie intimée	M ^e Marc R. Labrosse		Audience pro forma
	SOLO International Inc. Partie intimée			Par visioconférence
	Frederick Langford Sharp Partie intimée	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09
	Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	LCM Avocats inc.		ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

1

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 mai 2022 – 14 h 00				
2021-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Entreprises Greg Pompeo inc. et Gregory Pompeo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, de nominations d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription et de mesures de redressement</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2021-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jacques Beaudoin inc., Jacques Beaudoin inc. et Manon Ouellet Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre de dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 mai 2022 – 14 h 00				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/81511589174?pwd=Q0V0NHJ3cEJiMTNGNjE9qZHFRdz09</p> <p>ID de réunion : 815 1158 9174 Code : 332647</p>
12 mai 2022 – 14 h 00				
2022-001	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>C.J.P. D'Aragon, Courtier d'assurance inc. et Chantal D'Aragon Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 mai 2022 – 14 h 00				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2021-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alexandre Poirier-Boivin et 9203516 Canada inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, de refus de dispense et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 mai 2022 – 14 h 00				
2022-010	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Ramy Kamaneh Partie intimée</p> <p>Mohamed Kada Mesli Partie intimée</p> <p>SDIT inc. et SDÉT inc. Parties mises en cause</p> <p>7350341 Canada inc., Banque Toronto-Dominion inc., TD Waterhouse Canada inc., Banque royale du Canada, Banque royale du Canada, RBC placements en direct inc., Banque Scotia, Doua'a Ismail, Nour El-Chafei et Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.</p> <p>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Avis de contestation suivant la décision rendue <i>ex parte</i></p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
13 mai 2022 – 15 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Benoît Mercier Partie intimée Claude Duhamel Partie intimée Éric Marchant Partie intimée David Cournoyer Partie intimée Bertrand Lussier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc. Pelletier & Cie Avocats inc. Noël & Gauron Avocats Hackett Campbell Bouchard inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkNDdDZHaItOV1NlUjgrdz09 ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120
18 mai 2022 – 9 h 30				
2021-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Samory Proulx-Oloko Partie intimée David Fortin-Dominguez Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur et Associés, Avocats Guillaume Lavoie Avocat inc.		Demande de pénalité administrative, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et modification d'une ordonnance Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86701815644?pwd=UWlDQzErbEJEajZ6VmZiKzdVTVhZdz09 ID de réunion : 867 0181 5644 Code : 454602

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 mai 2022 – 14 h 00				
2021-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2021-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Castonguay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro Frigon Gordon Jones Avocats	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 mai 2022 – 14 h 00				
2019-005	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Les services financiers Fancy inc., Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Batisseur de Patrimoine Financier Itée Parties intimées</p> <p>Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc. Partie mise en cause</p> <p>La compagnie d'assurance Canada-Vie du Canada, Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust et Banque royale du Canada Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Me Martin Winstall</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
25 mai 2022 – 9 h 30				
2019-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Évolution Québec inc. , 9317-9687 Québec inc., Ramy Attara et Youssef Mouloudi Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Accords</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82469574256?pwd=YU9QL1ISUzJrMWdZRUC2MU8veW8rdz09</p> <p>ID de réunion : 824 6957 4256 Code : 666656</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 mai 2022 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon Partie intimée</p> <p>Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Accords</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86447107257?pwd=b0pxZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09</p> <p>ID de réunion : 864 4710 7257 Code : 245928</p>
26 mai 2022 – 14 h 00				
2022-008	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Francis Veilleux Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Devichy Avocats</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
27 mai 2022 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Levasseur et Associés, Avocats</p> <p>Battista Turcot Israel, s.e.n.c.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
30 mai 2022 – 9 h 30				
2017-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante</p> <p>Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Sarah Desabrais</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de levée partielle des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBoZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</p> <p>ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820</p>
31 mai 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
1er juin 2022 – 9 h 30				
2020-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Antonietta Melchiorre	Demande en récusation Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJlREhZUT09 ID de réunion : 892 2962 4780 Code secret : 640061
1er juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées Pierre Lalancette Partie intimée Sébastien Guillet Partie intimée Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées Banque Royale du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers CSJ, Cabinet de services juridiques Inc. Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l. Services Juridiques Inter Rives Inc. Delegatus services juridiques inc.	Elyse Turgeon	Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 juin 2022 – 9 h 30				
2021-023	Philippe Bélisle Partie demanderesse Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) Partie intimée	Gaggino Avocats M ^e Fanie Dubuc OCRCVM	Elyse Turgeon	Demande de révision d'une décision Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87696894064?pwd=TEpYmJlVUVVdscFkxUHpGTmcwYWxHdz09 ID de réunion : 876 9689 4064 Code : 531403
2 juin 2022 – 14 h 00				
2022-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Prêteur Privé Hypothèque Partie intimée Tucows inc. et Rapidenet Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 juin 2022 – 9 h 30				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
9 juin 2022 – 14 h 00				
2022-011	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Groupe financier Securvie inc. et Éric Harvey Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 juin 2022 – 14 h 00				
2022-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>L'Avenue Privée Cabinet en assurances de dommages inc., Éric Gauvin, William Turgeon, Isabelle Charbonneau et Simon Dugas Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>DHC Avocats</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
15 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUlvSiNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinium succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRULvSjNnr2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
16 juin 2022 – 14 h 00				
2022-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Les productions TV BWS inc., Marie-Josée Larocque, Caroline Bernier, Valeurs mobilières Whitehaven inc., Athanasios Baltzis et Richard Bernard Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delegatus services juridiques inc.</p>	<p>Nicole Martineau</p>	<p>Demande de pénalités administratives et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
20 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUIvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUlVSlNnR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
22 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRUlVSlNnR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
22 juin 2022 – 13 h 30				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi
	Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.		
	Mathieu Landry-Girouard Partie intimée	Pelletier & Cie Avocats		Conférence de gestion
	ROI Land Investment Ltd Partie intimée	Jean-François Goulet, avocat		Par visioconférence
	Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt LLP		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRVWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09
	Dany Vachon Partie intimée	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224
	Philippe Germain Partie intimée	Fréchette avocats		
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 juin 2022 – 9 h 30				
2021-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Infinitem succession et patrimoine inc., Andrei Crivoi et Vladislav Adoniev Parties intimées</p> <p>Richard Bernard Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delisle Mathieu avocats</p>	<p>Antonietta Melchiorre Chantal Denommée</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiation d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85416185862?pwd=KzNKRULvSjNNR2RHRE40dG4xclZ0Zz09</p> <p>ID de réunion : 854 1618 5862 Code : 218682</p>
30 juin 2022 – 14 h 00				
2022-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Assurances Momentum inc., Tristan Dupont-Hébert, David Boudreau-Poissant et Mélanie St-Aubin Laprise Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Nicole Martineau</p>	<p>Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nominations d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
4 juillet 2022 – 9 h 30				
2011-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Amyot Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée d'interdiction d'opération sur valeurs Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87460365821?pwd=dHZzWmgvTDJLSkl5NThOMytuMkZqQT09 ID de réunion : 874 6036 5821 Code : 079522
6 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0prOW5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
8 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
13 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
14 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
15 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
20 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
22 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
27 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735
29 septembre 2022 – 9 h 30				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82375135877?pwd=M0pR0W5ZUE4yZnpzbEw0bJSSWk3dz09 ID de réunion : 823 7513 5877 Code : 017735

4 mai 2022

28

2.1.2 Décisions

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2022-010

DÉCISION N° : 2022-010-001

DATE : 18 avril 2022

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 800, rue du Square Victoria, 22^e étage, dans la ville de Montréal, province de Québec, H4Z 1G3

Partie demanderesse

c.

RAMY KAMANEH, résidant au [...], dans la Ville de Montréal (Île-Bizard), province de Québec, [...]

et

MOHAMED KADA MESLI, résidant au [...], dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, [...]

Parties intimées

et

SDIT INC., société par actions domiciliée au 201-9801, rue Cérès, dans la ville de Dollard-Des-Ormeaux, province de Québec, H9B 0A8

et

SDÉT INC., société par actions domiciliée au 201-9801, rue Cérès, dans la ville de Dollard-Des-Ormeaux, province de Québec, H9B 0A8

et

7350341 CANADA INC., domiciliée au 5915, rue De Jumonville, dans la ville de Montréal, province de Québec, H1M 1R2

2022-010-001

PAGE : 2

et

BANQUE TORONTO-DOMINION INC., ayant une place d'affaires au 3720, boulevard des Sources, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, H9B 1Z9

et

TD WATERHOUSE CANADA INC., ayant une place d'affaires au 7250, rue du Mile End, 6e étage, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2R 3A4

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, ayant une place d'affaires au 3131, boulevard de la Côte-Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, ayant une place d'affaires au 4119, rue Jean-Talon Est, dans la ville de Montréal (Saint-Léonard), province de Québec, H1S 1J5

et

RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC., ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 3Y1

et

BANQUE SCOTIA, ayant une place d'affaires au 3828, boulevard de la Côte-Vertu, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8

et

DOUA'A ISMAIL, résidant au [...], dans la Ville de Montréal (Île-Bizard), province de Québec, [...]

et

NOUR EL-CHAFEI, résidant au [...], dans la Ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, [...]

et

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 2050, rue De Bleury, bureau RC 10, Ville-Marie, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3A 2J5

Parties mises en cause

DÉCISION *EX PARTE*

APERÇU

[1] Dans le cadre d'une enquête en cours, l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a déposé en urgence, le 11 avril 2022, au Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») une demande d'audience *ex parte* afin d'obtenir des ordonnances d'interdiction à l'encontre des intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli ainsi que des ordonnances de blocage à l'encontre de ces intimés et à l'égard des mis en cause.

2022-010-001

PAGE : 3

[2] L'Autorité est l'organisme responsable de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹ et de la *Loi sur les instruments dérivés*². Elle exerce les fonctions qui sont prévues dans ces lois, et ce conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*³.

[3] L'intimé Ramy Kamaneh est un résident du Québec et il se présente comme un travailleur autonome dans le domaine du « Business consulting » depuis décembre 2020⁴. Il est actionnaire majoritaire et unique administrateur de la mise en cause SDÉT Inc.⁵ et de la mise en cause SDIT Inc.⁶, laquelle utilisait également les noms de M2Bio Science et de Wuhan Général Groupe. La mise en cause Doua'a Ismail est la conjointe de l'intimé Ramy Kamaneh.

[4] L'intimé Mohamed Kada Mesli est un résident du Québec, lequel se présente comme occupant trois postes professionnels soit : (i) Directeur de marketing pour Chapman Cloud Accounting, Montréal, (ii) Co-fondateur et associé gestionnaire de Andalusian Capital, Montréal, et (iii) PDG et fondateur de Mason & Mesli – Online Marketing⁷. Il est actionnaire majoritaire et unique administrateur de la mise en cause 7350341 Canada Inc.⁸, laquelle fait également affaire sous le nom de Capital Andalusian. La mise en cause Nour El-Chafel est la conjointe de l'intimé Mohamed Kada Mesli.

[5] La demande de l'Autorité a été présentée en vertu de l'article 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, qui prévoit que le Tribunal peut prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne, sans audition préalable, dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé.

[6] L'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Tribunal administratif des marchés financiers*⁹, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux.

[7] Une copie de la demande¹⁰ et de l'affidavit requis est jointe à la présente décision.

[8] L'Autorité allègue que durant une période d'environ dix (10) mois, soit entre les mois de mars 2021 et de janvier 2022, les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli ont commis des manquements graves aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes contraires à l'intérêt public qui sont susceptibles d'affecter

¹ RLRQ, c. V-1.1.

² RLRQ, c. I-14.01.

³ RLRQ, c. E-6.1.

⁴ Pièce D-1.

⁵ Pièce D-5.

⁶ Pièce D-4.

⁷ Pièce D-6.

⁸ Pièce D-7.

⁹ RLRQ, c. E-6.1, r. 1.

¹⁰ La demande de l'Autorité a été amendée en cours d'audience, le 12 avril 2022, par le remplacement au paragraphe 193 du chiffre 2 346 536.00 USD par 2 298 196.00 USD.

2022-010-001

PAGE : 4

l'intégrité des marchés financiers et la confiance du public investisseur dans ces marchés. À cet égard, l'Autorité allègue notamment que :

- L'intimé Ramy Kamaneh a influencé et/ou tenté d'influencer le cours ou la valeur des titres des sociétés Magic Wheels Corporation (« MJWL »), ICOA et All American Pet Company (« AAPT »)¹¹ en utilisant des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses;
- L'intimé Mohamed Kada Mesli a influencé et/ou tenté d'influencer le cours ou la valeur des titres des sociétés ICOA et en utilisant des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses;
- L'intimé Ramy Kamaneh s'est livré à un acte, à une pratique ou à une conduite qu'il savait ou devait raisonnablement savoir qu'elle créerait un cours artificiel pour les titres des sociétés MJWL, ICOA et AAPT;
- L'intimé Mohamed Kada Mesli s'est livré à un acte, à une pratique ou à une conduite qu'il savait ou devait raisonnablement savoir qu'elle créerait un cours artificiel pour les titres des sociétés ICOA et AAPT.

[9] L'Autorité affirme que son enquête à l'égard de la présente affaire se poursuit et qu'elle porte essentiellement sur un stratagème de manipulation du marché des actions des trois sociétés susmentionnées auquel auraient participé les intimés.

[10] L'Autorité soutient que son enquête révèle, qu'entre les mois de mai 2021 et février 2022, les intimés ont réalisé illicitement, en participant à ce stratagème, des profits de près de 12 millions USD, soit plus de 15 millions de dollars canadiens.

[11] L'Autorité plaide qu'il y a urgence pour le Tribunal de prononcer les ordonnances qui sont requises dans les conclusions de sa demande, le tout afin de notamment (i) empêcher les intimés de dilapider les sommes importantes qu'ils auraient déjà recueillies dans le cadre d'illicites activités, et (ii) afin d'empêcher les intimés de poursuivre ces illicites activités, lesquelles sont susceptibles de causer un préjudice irréparable à l'intégrité des marchés financiers et au public investisseur.

[12] Compte tenu de l'urgence alléguée par l'Autorité, le Tribunal a entendu au mérite sa demande lors d'une audience *ex parte* qui s'est tenue le 12 avril 2022. Le Tribunal peut, dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé, prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable¹².

[13] Pour effectuer son analyse et trancher les questions soulevées, le Tribunal a répondu aux questions en litige suivantes :

¹¹ Ces trois émetteurs sont cotés à la bourse OTC Markets Group (« OTC Markets ») aux États-Unis et sont communément qualifiés, dans le monde anglo-saxon, de « penny stocks ».

¹² *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, préc., note 3, art. 115.1.

2022-010-001

PAGE : 5

1. La preuve présentée par l'Autorité démontre-t-elle des manquements apparents commis par les intimés à la *Loi sur les valeurs mobilières* ou des actes apparents contraires à l'intérêt public?
2. Sommes-nous dans un contexte d'urgence et/ou en présence d'une situation pouvant causer un préjudice irréparable si le Tribunal ne prononce pas une décision sans audition préalable des intimés et des mis en cause?
3. Le cas échéant, quelles sont les mesures de nature préventive, protectrice et conservatoire qui doivent être mises en œuvre, dans l'intérêt public, par le Tribunal?

[14] Au terme de son analyse, le Tribunal a répondu positivement aux deux premières questions susmentionnées et a décidé, dans l'intérêt public, de mettre en œuvre - à titre de mesures protectrices, préventives et conservatoires - l'ensemble des ordonnances d'interdiction et de blocage requises dans les conclusions de la demande amendée de l'Autorité.

ANALYSE

Question n° 1 : La preuve présentée par l'Autorité démontre-t-elle des manquements apparents commis par les intimés à la *Loi sur les valeurs mobilières* ou des actes apparents contraires à l'intérêt public?

[15] De l'avis du Tribunal, une preuve probante présentée par l'Autorité démontre que, durant une période d'environ dix (10) mois, soit entre les mois de mars 2021 et de janvier 2022, les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli auraient commis des manquements apparents aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes apparents contraires à l'intérêt public qui sont susceptibles de causer un préjudice irréparable à l'intégrité des marchés financiers et au public investisseur ainsi qu'à affecter la confiance des investisseurs dans ces marchés.

[16] Selon la preuve présentée par l'Autorité, ces manquements apparents et ces actes apparents contraires à l'intérêt public auraient été commis par les intimés en participant à un stratagème qui viserait à influencer et/ou tenter d'influencer le cours ou la valeur des titres des sociétés MJWL, ICOA et AAPT et en utilisant des pratiques qui seraient déloyales, abusives ou frauduleuses.

[17] Il s'agit de trois émetteurs dont les titres sont transigés sur la Bourse OTC Markets aux États-Unis et qui sont communément qualifiés dans le monde anglo-saxon de « penny stock », i.e. ce sont des sociétés dont la valeur unitaire des actions se transige généralement à moins de un dollar.

[18] Le Tribunal rappelle que les articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoient ce qui suit :

195.2. Constitue une infraction le fait d'influencer ou de tenter d'influencer le cours ou la valeur d'un titre par des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

2022-010-001

PAGE : 6

199.1. Commet une infraction toute personne qui, même indirectement, se livre ou participe à une opération ou à une série d'opérations sur des titres ou à une méthode de négociation relative à une opération sur des titres, à un acte, à une pratique ou à une conduite si elle sait, ou devrait raisonnablement savoir, que l'opération, la série d'opérations, la méthode de négociation, l'acte, la pratique ou la conduite:

1° crée ou contribue à créer une apparence trompeuse d'activité de négociation d'un titre, ou un cours artificiel pour un titre;

2° constitue une fraude à l'encontre d'une personne.

Commet aussi une infraction toute personne qui tente de commettre une infraction visée au premier alinéa.

[19] En octobre 2021, l'Autorité a institué une enquête¹³ visant à notamment déterminer si des personnes physiques ou morales ont influencé ou tenté d'influencer le cours ou la valeur du titre de MJWL par des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

[20] L'intimé Ramy Kamaneh fut interrogé par des enquêteurs de l'Autorité le 14 octobre 2021 et il leur a alors affirmé ne pas avoir de contact avec le management de MJWL¹⁴.

[21] Or, les enquêteurs de l'Autorité ont découvert des concordances entre les adresses IP utilisées par David Shaw Cheng Chong (« David Chong »), nommé PDG et administrateur de MJWL le 12 mai 2021¹⁵, et les adresses IP utilisées par l'intimé Ramy Kamaneh. Il appert ainsi de la preuve présentée par l'Autorité que la personne qui aurait interagi via Internet à plusieurs reprises, en juin et août 2021, avec l'agent de transfert de MJWL et avec l'OTC Markets - en l'occurrence David Chong - se serait connectée à Internet à partir du même endroit que la personne qui se connecterait aux comptes de courtage et bancaires de l'intimé Ramy Kamaneh¹⁶.

[22] Les enquêteurs de l'Autorité ont aussi découvert des concordances entre les adresses IP utilisées par Erwin Vahlsing - qui au moment des faits reprochés, occupait les fonctions de chef des affaires financières (« CFO »), secrétaire et trésorier d'ICOA¹⁷- et les adresses IP utilisées par l'intimé Ramy Kamaneh. Il appert ainsi de la preuve présentée par l'Autorité que la personne qui aurait interagi via Internet à plusieurs reprises, en septembre 2021, pour le compte de la société ICOA avec l'OTC Markets sous le nom de Vahlsing a utilisé une adresse IP liée à l'intimé Ramy Kamaneh¹⁸.

[23] De plus, l'Autorité a procédé à une analyse des métadonnées reliées à plusieurs documents officiels de MJWL, signés par des dirigeants de cette société et transmis par ceux-ci à l'agent de transfert de MJWL en juin et juillet 2021. Cette analyse démontre que

¹³ Pièce D-28.

¹⁴ Pièce D-3, page 90, lignes 24 et 25.

¹⁵ Pièce D-30.

¹⁶ Pièces D-8 et D-40 à D-49.

¹⁷ Pièces D-64, D-65 et D-66.

¹⁸ Pièces D-8, D-41, D-42 et D-67 à D-70.

2022-010-001

PAGE : 7

les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli seraient les auteurs de plusieurs de ces documents¹⁹. Or, les noms de ces intimés n'apparaîtraient nulle part dans les documents publics de MJWL.

[24] De surcroît, l'enquête de l'Autorité révèle que, le 16 avril 2021, Kim Halvorson – alors PDG et administratrice de MJWL – a transmis à l'agent de transfert de MJWL²⁰ un ensemble de documents, dont un, intitulé « Settlement Agreement »²¹, daté du 1^{er} mars 2019, par lequel un groupe de personnes – dont l'intimé Ramy Kamaneh – aurait acheté de Kim Halvorson un titre de créance de MJWL d'une valeur de 837 000 USD.

[25] Qui plus est, l'enquête de l'Autorité révèle que les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli auraient versé²² - par l'entremise des sociétés mises en cause SDIT Inc. et 7350341 Canada Inc sur lesquelles ils exercent respectivement le contrôle - un total de 100 000 USD à Kim Halvorson, et ce, par l'entremise de la société Triage Micro-Cap Advisors LLC dont elle serait la « Managing partner »²³.

[26] Par ailleurs, cette enquête établit que l'intimé Ramy Kamaneh aurait transféré, directement²⁴ ou en utilisant la mise en cause SDIT Inc.²⁵ sur laquelle il exerce le contrôle, à l'intimé Mohamed Kada Mesli une somme totale de 608 500 \$, et ce, par l'entremise de la société mise en cause 7350341 Canada Inc sur laquelle celui-ci exerce le contrôle. De plus, la preuve démontre que l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait utilisé la mise en cause 7350341 Canada Inc. pour verser, entre le 1^{er} avril et le 6 octobre 2021, une somme totale de 129 000 USD à la société EDM Media LLC²⁶, laquelle offre notamment le service suivant : « Press Release Writing » qu'elle décrit comme suit :

« We have designed and executed high-impact press release campaigns for over 500 clients, including publicly traded companies... »

[27] Enfin, la preuve établit que la nomination de David Chong, à titre de CFO de AAPT fut publiquement annoncée par un communiqué de presse le 14 septembre 2021²⁷. Cette date coïncide avec la création d'un profil Twitter au nom de @RealDavidChong, lequel a publié de nombreux tweets au sujet des trois émetteurs visés par l'enquête de l'Autorité, soit MJWL, ICOA et AAPT²⁸.

[28] De l'avis du Tribunal, les éléments de preuve décrits aux paragraphes 20 à 27 de la présente décision laissent entrevoir l'existence de liens significatifs entre les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli ainsi qu'entre ceux-ci et des personnes - en

¹⁹ Pièces D-35, D-35-1, D-36, D-36-1, D-37 et D-37-1 à D-37-7.

²⁰ Pièce D-33.

²¹ Pièce D-33-1.

²² Pièces D-109, D-110 et D-122.

²³ Pièce D-31.

²⁴ Pièce D-107.

²⁵ Pièces D-109 et D-110.

²⁶ Pièce D-123.

²⁷ Pièce D-88.

²⁸ Pièce D-89.

2022-010-001

PAGE : 8

l'occurrence David Chong, Kim Halvorson et Erwin Vahlsing - qui faisaient partie de la direction des sociétés MJWL, ICOA et AAPT durant la période des faits reprochés.

[29] À cette toile de fond s'ajoutent les importants éléments de preuve suivants.

[30] D'une part, des campagnes promotionnelles intenses auraient été déclenchées à l'égard des sociétés MJWL, ICOA et AAPT, lesquelles auraient eu pour effet de faire monter d'une manière considérable la valeur de leurs actions. D'autre part, les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli auraient, dans chaque cas, acheté un nombre très important d'actions de ces sociétés avant et pendant ces campagnes promotionnelles alors que le cours de leurs actions était relativement bas ou en ascension et ils les auraient essentiellement liquidées alors que le cours de ces actions était considérablement plus élevé.

[31] L'Autorité a effectué une analyse détaillée des opérations des intimés sur les titres des émetteurs MJWL, ICOA et AAPT et la preuve qu'elle a recueillie démontre que ces très opportunes transactions leur auraient permis de réaliser, entre mai 2021 et février 2022, des profits totaux de près de 12 millions USD, soit plus de 15 millions de dollars canadiens, lesquels se répartissent comme suit :

- MJWL : 6 826 271 USD;
- ICOA : 3 549 530 USD;
- AAPT : 1 459 270 USD.

[32] Le Tribunal constate la concomitance de la campagne de promotion de MJWL et des transactions alléguées de l'intimé Ramy Kamaneh sur le titre de MJWL qui est dévoilée par la preuve détaillée que lui a présentée l'Autorité. À cet égard, le Tribunal souligne que :

- Entre le 29 mars et le 29 avril 2021, soit tout juste avant la publication du premier communiqué de presse promotionnel de MJWL, l'intimé Ramy Kamaneh aurait acheté 86 617 669 actions de MJWL et aurait ainsi déboursé une somme totale de 524 648 USD²⁹. Durant cette période, les achats susmentionnés de l'intimé Ramy Kamaneh représenteraient rien de moins que 40 % du volume total des actions de MJWL qui étaient échangées sur le marché³⁰. Qui plus est, au mois d'avril 2021, soit juste avant le début de la campagne de promotion de MJWL, la position de l'intimé Ramy Kamaneh sur MJWL représenterait 85 % de son

²⁹ Pièce D-62. Entre le 29 mars et le 27 septembre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait acheté un total de 94 201 395 actions de MJWL au prix moyen de 0.00566 USD, le tout pour une somme de 524 648 USD. Le Tribunal note que la preuve recueillie par l'Autorité dévoile aussi que le 30 octobre 2020, cet intimé a conclu une proposition de consommateur dans le cadre d'une procédure de faillite et qu'il a alors déclaré un passif de 248 544 \$ et un actif de 1 507 \$ (Pièce D-2).

³⁰ Pièce D-52.

2022-010-001

PAGE : 9

portefeuille d'actions, et ce, alors que l'action de MJWL valait alors moins de 0.01 USD³¹;

- Le 30 avril 2021, MJWL publie un communiqué de presse dans lequel elle annonce l'arrivée d'une nouvelle équipe de gestion³². Entre le 30 avril et le 27 décembre 2021, MJWL a publié plus de 20 communiqués de presse promotionnels signés par David Chong³³. Selon la preuve présentée par l'Autorité, aucun autre communiqué de presse de MJWL ne serait répertorié avant ces dates;
- À la suite de la publication de ces communiqués de presse, une augmentation significative du volume de transactions et de la valeur du titre de MJWL survient³⁴ et, le 2 juillet 2021, le cours de l'action de MJWL atteint un sommet de 0.25 USD³⁵, soit une augmentation de plus 50 fois par rapport à la valeur du cours le plus élevé atteint par l'action de MJWL durant la période du 13 janvier 2020 au 29 avril 2021³⁶;
- Le Tribunal rappelle que la preuve recueillie par l'Autorité démontre que les intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli auraient été impliqués dans la production de documents officiels de MJWL - qui auraient été transmis par les dirigeants de MJWL à l'agent de transfert de cette société en juin et juillet 2021³⁷ - et que l'intimé Ramy Kamaneh aurait été impliqué, en juin et août 2021, dans des communications de David Chong, alors PDG de MJWL, avec OTC Markets³⁸;
- Entre le 30 avril et le 12 octobre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait vendu 89 001 395 actions de MJWL pour une somme totale de 7 350 919 USD et il aurait ainsi réalisé un profit estimé par l'Autorité à 6 826 271 USD, soit environ 13 fois (1 300%) son investissement initial de 524 648 USD dans l'achat d'actions de MJWL³⁹;
- La preuve recueillie par l'Autorité démontre que l'intimé Mohamed Kada Mesli n'aurait pas transigé sur le titre de MJWL, mais qu'il aurait reçu de l'intimé Ramy Kamaneh la somme totale de 608 500 USD par l'entremise de la société mise en cause 7350341 Canada Inc. sur laquelle l'intimé Mohamed Kada Mesli exerce le contrôle⁴⁰. Cette preuve démontre aussi que, peu après avoir reçu cette somme

³¹ Pièce D-11.

³² Pièce D-57.

³³ Pièces D-58, D-58-1 à D-58-22, D-71 et D-116.

³⁴ Pièce D-59.

³⁵ Pièce D-52.

³⁶ Pièce D-52 (Entre le 13 janvier 2020 et le 29 avril 2021, le cours de clôture de l'action de MJWL a oscillé entre 0.000001 USD et 0.00485 USD).

³⁷ Voir le paragraphe [23] de la présente décision ainsi que les pièces D-35, D-35-1, D-36, D-36-1, D-37, D-37-1 à D-37-7.

³⁸ Voir le paragraphe [21] de la présente décision ainsi que les pièces D-8 et D-40 à D-49.

³⁹ Pièce D-63.

⁴⁰ Voir le paragraphe [26] de la présente décision ainsi que les pièces D-109 et D-110.

2022-010-001

PAGE : 10

d'argent, l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait, le 30 juillet 2021, effectué sa première transaction sur le titre d'ICOA⁴¹.

[33] Le Tribunal constate aussi la concomitance de la campagne de promotion d'ICOA avec les transactions alléguées des intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli sur le titre d'ICOA qui est dévoilée par la preuve détaillée que lui a présentée l'Autorité. À cet égard, le Tribunal souligne que :

- Le 1^{er} juin 2021, soit environ 2 mois avant la publication du premier communiqué de presse d'ICOA, l'intimé Ramy Kamaneh aurait commencé à acheter des actions de cette société⁴². Entre le 1^{er} juin et le 6 octobre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait acheté 754 034 650 actions de ICOA à un coût moyen par action de 0.00175 USD, et ce, pour une somme totale de 1 325 006 USD⁴³;
- La plus grosse partie des achats d'actions de ICOA par l'intimé Ramy Kamaneh, soit 720 931 598 actions, se serait déroulée entre le 1^{er} juin et le 3 septembre 2021, soit juste avant le dépôt de documents d'information continue par IOCA auprès du OTC Markets le 13 septembre 2021⁴⁴. Le dépôt de ces documents constitue un élément très important de la campagne de promotion d'ICOA car il est essentiel à l'obtention du statut recherché de « Pink Current Information » auprès d'OTC Markets⁴⁵. Durant cette période les transactions qui auraient été effectuées par l'intimé Ramy Kamaneh sur le titre de IOCA représenteraient 9% du total des actions d'IOCA échangées sur le marché⁴⁶;
- Le 30 juillet 2021, peu après avoir reçu 608 500 USD de l'intimé Ramy Kamaneh⁴⁷ soit une partie des profits qui auraient été réalisés par celui-ci sur le titre de MJWL, l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait effectué sa première transaction sur le titre d'ICOA⁴⁸. Entre le 30 juillet et le 8 septembre 2021, l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait acheté 33 891 119 actions d'ICOA à un coût moyen de 0.00126 USD, et ce, pour un investissement total de 42 831 USD⁴⁹. Au 31 août 2021, la position de l'intimé Mohamed Kada Mesli dans IOAC représenterait 80 % de son portefeuille de valeurs mobilières⁵⁰;

⁴¹ Pièce D-17.

⁴² Pièce D-10.

⁴³ Pièces D-10 et D-81

⁴⁴ Pièces D-10 et D-81.

⁴⁵ Pièces D-10 et D-81 ainsi que D-77.

⁴⁶ Pièce D-72.

⁴⁷ Voir les paragraphes [26] et [32] de la présente décision ainsi que les pièces D-109 et D-110.

⁴⁸ Pièce D-17.

⁴⁹ Pièce D-83.

⁵⁰ Pièce D-84.

2022-010-001

PAGE : 11

- Entre le 25 juillet et le 20 décembre 2021, ICOA a publié 11 communiqués de presse de nature promotionnelle et les a déposés auprès d'OTC Markets. Aucun communiqué d'ICOA n'a été répertorié par l'Autorité avant le 25 juillet 2021⁵¹;
- À la suite de la publication de ces communiqués de presse, une augmentation significative du volume de transactions et de la valeur du titre d'ICOA survient⁵² et, le 30 septembre 2021 alors qu'ICOA obtient le statut de « Pink Current Information » d'OTC Markets, le cours de l'action d'ICOA atteint un sommet de 0.026 USD⁵³, soit une augmentation de plus 10 fois la valeur du cours le plus élevé atteint par l'action d'ICOA durant la période du 6 janvier 2020 au 25 juillet 2021⁵⁴;
- Le Tribunal rappelle que la preuve recueillie par l'Autorité démontre que l'intimé Ramy Kamaneh aurait été impliqué, en septembre 2021, dans des communications de Erwin Vahlsing - alors CFO, secrétaire et trésorier d'ICOA - avec OTC Markets⁵⁵;
- Entre le 2 juin et le 12 octobre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait vendu 205 034 650 actions d'ICOA et aurait reçu une somme de 2 078 957 USD, le tout en réalisant un profit que l'Autorité estime à 753 951 USD⁵⁶. De plus entre le 13 octobre 2021 et le 3 février 2022, il aurait liquidé le reste de ses actions d'ICOA et aurait ainsi réalisé, selon l'Autorité, un bénéfice additionnel d'au moins 2 600 000 USD⁵⁷. Ces transactions de l'intimé Ramy Kamaneh sur le titre d'ICOA lui auraient donc permis d'obtenir un rendement de plus de 250 % par rapport à son investissement initial de 1 325 006 USD;
- Quant à l'intimé Mohamed Kada Mesli, la preuve présentée par l'Autorité démontre, qu'entre le 23 août et le 27 octobre 2021, il aurait vendu 16 841 119 actions d'ICOA et aurait reçu une somme de 238 410 USD. Il aurait ainsi réalisé un profit que l'Autorité estime à 195 579 USD⁵⁸, soit un rendement de plus de 450 % par rapport à son investissement initial de 42 831 USD.

[34] Le Tribunal constate de surcroît la concomitance de la campagne de promotion d'AAPT avec les transactions alléguées des intimés Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli sur le titre d'AAPT qui est dévoilée par la preuve détaillée que lui a présentée l'Autorité. À cet égard, le Tribunal souligne que :

⁵¹ Pièces D-76 et D-76-1 à D-76-11.

⁵² Pièce D-79.

⁵³ Pièce D-72.

⁵⁴ Pièce D-72 (Entre le 6 janvier 2020 et le 25 juillet 2021, le cours de clôture de l'action d'ICOA a oscillé entre 0.000001 USD et 0.002465 USD).

⁵⁵ Voir le paragraphe [22] de la présente décision ainsi que les pièces D-8, D-41, D-42 et D-67 à D-70.

⁵⁶ Pièce D-82.

⁵⁷ Pièce D-8.

⁵⁸ Pièce D-85. Au 31 octobre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh détenait encore 17 050 000 actions d'ICOA (Pièce D-86).

2022-010-001

PAGE : 12

- Le 23 juillet 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait commencé à acheter des actions d'AAPT et, entre cette date et le 30 septembre 2021, il aurait acheté 90 624 218 actions de cette société à un coût moyen par action de 0.01097 USD, déboursant ainsi une somme totale de 994 929 USD⁵⁹.
- La plus grosse portion de ces achats, soit 76 000 000 d'actions, est concentrée entre le 23 juillet et le 25 août 2021 soit très peu de temps avant l'annonce publique par AAPT, le 1^{er} septembre 2021, d'un changement de contrôle⁶⁰, du dépôt de documents d'information continue sur l'OTC Markets et de la publication d'une série de quatre communiqués de presse promotionnels, entre le 14 et le 29 septembre 2021 par la nouvelle direction d'AAPT⁶¹;
- Il convient de noter que c'est le 14 septembre 2021 qu'AAPT annonce, par un communiqué de presse, la nomination de David Chong⁶² au poste de CFO⁶³. Le Tribunal rappelle que cette date coïncide avec la création d'un profil Twitter au nom de @RealDavidChong, lequel a publié de nombreux tweets au sujet des trois émetteurs visés par l'enquête de l'Autorité, soit MJWL, ICOA et AAPT⁶⁴;
- Le 17 septembre 2021, AAPT a obtenu le statut de « Pink Current Information » auprès d'OTC Markets⁶⁵;
- À la suite de ces événements et de la publication de ces communiqués de presse, une augmentation significative du volume de transactions et de la valeur du titre d'AAPT survient⁶⁶ et, le 22 septembre 2021 peu après qu'AAPT ait obtenu le statut de « Pink Current Information » d'OTC Markets, le cours de l'action d'AAPT atteint un sommet de 0.0322 USD⁶⁷, soit une augmentation de près de 15 fois la valeur du cours le plus élevé atteint par l'action d'AAPT durant la période du 3 janvier 2020 au 17 mai 2021⁶⁸;
- Entre le 30 août et le 1^{er} septembre 2021, soit juste avant les importantes annonces et publications susmentionnées d'AAPT, l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait acheté 7 072 526 actions d'AAPT au coût moyen par action de 0.00633 USD, et ce, pour une somme totale de 44 786 USD⁶⁹;

⁵⁹ Pièces D-10 et D-98.

⁶⁰ Pièce D-94.

⁶¹ Pièce D-95 à D-95-3.

⁶² Voir les paragraphes [21], [23] et [32] de la présente décision.

⁶³ Pièce D-88.

⁶⁴ Pièce D-89.

⁶⁵ Pièce D-97.

⁶⁶ Pièce D-96.

⁶⁷ Pièce D-90.

⁶⁸ Pièce D-90 (Entre le 3 janvier 2020 et le 17 mai 2021, le cours de clôture de l'action d'AAPT a oscillé entre 0.000001 USD et 0.0022 USD).

⁶⁹ Pièce D-100.

2022-010-001

PAGE : 13

- Entre le 3 septembre et le 12 octobre 2021, l'intimé Ramy Kamaneh aurait liquidé la plus grande partie de ses actions d'AAPT, soit 86 624 218 actions. Selon l'Autorité, il aurait reçu pour ces actions une somme totale de 2 314 464 USD et, en date du 3 novembre 2021, aurait réalisé des profits de 1 319 535 USD⁷⁰, soit un rendement de plus de 130 % par rapport à son investissement initial de 994 929 USD ;
- Entre le 3 septembre et le 15 octobre 2021, l'intimé Mohamed Kada Mesli aurait liquidé la totalité de ses actions d'AAPT et il aurait reçu pour celles-ci une somme totale de 184 521 USD⁷¹. Il aurait donc, pour sa part, réalisé un profit de 139 735 USD⁷² et ainsi obtenu un rendement de plus de 300 % par rapport à son investissement initial de 44 786 USD.

[35] À la lumière de l'ensemble de la preuve que lui a présentée l'Autorité, le Tribunal considère fort préoccupant pour l'intégrité des marchés et pour la protection du public investisseur : (i) l'apparence d'un ensemble de liens significatifs et non publiquement divulgués⁷³, incluant des paiements substantiels d'argent⁷⁴, entre les intimés Ramy Kamaneh, Mohamed Kada Mesli et des personnes occupant des fonctions importantes au sein de la direction des sociétés MJWL, ICOA et AAPT, (ii) les profits mirobolants - 15 millions de dollars sur une période d'environ 10 mois entre mai 2021 et février 2022 - qui auraient été réalisés par les intimés à la suite d'une série de transactions boursières importantes sur les titres de ces sociétés, lesquelles transactions furent effectuées de manière remarquablement concomitantes avec des campagnes de promotion de ces titres par la direction de ces sociétés, et (iii) les paiements substantiels d'argent que les intimés auraient faits à une firme de communication qui a «...*designed and executed high-impact press release campaigns for over 500 clients, including publicly traded companies* »⁷⁵.

[36] Par conséquent, après avoir dûment considéré l'ensemble de la preuve susmentionnée, le Tribunal en arrive à la conclusion qu'une preuve circonstancielle probante présentée par l'Autorité démontre que durant une période d'environ dix (10) mois, soit entre les mois de mars 2021 et de janvier 2022, les intimés auraient commis de graves manquements apparents aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes apparents, contraires à l'intérêt public - qui risquent de causer un préjudice irréparable à l'intégrité des marchés financiers et au public investisseur ainsi que d'affecter la confiance des investisseurs dans ces marchés - le tout en participant à un stratagème qui viserait à influencer et/ou tenter d'influencer le cours ou la valeur des titres des sociétés MJWL, ICOA et AAPT ainsi qu'en utilisant des pratiques qui seraient déloyales, abusives ou frauduleuses.

⁷⁰ Pièce D-99.

⁷¹ Pièces D-17 et D-101.

⁷² Pièce D-17.

⁷³ Voir les paragraphes [21], [22] et [23] de la présente décision.

⁷⁴ Voir les paragraphes [24] et [25] de la présente décision.

⁷⁵ Voir le paragraphe [26] de la présente décision.

2022-010-001

PAGE : 14

[37] Le Tribunal est aussi fort préoccupé par le fait que la preuve recueillie par l'Autorité, dans le cadre d'une enquête en cours, dévoile que les intimés Ramy Kamaneh, et Mohamed Kada Mesli pourraient être en train de poursuivre - avec les profits substantiels qu'ils auraient déjà engrangés - des activités similaires avec d'autres sociétés, notamment Caduceus Software System Corp⁷⁶, une société qui semble utiliser une stratégie promotionnelle similaire à celles réalisées par MJWL, ICOA et AAPT⁷⁷ et dans laquelle 2 130 000 USD aurait été investi par la mise en cause SDÉT Inc., une société contrôlée par l'intimé Ramy Kamaneh⁷⁸.

[38] À cet égard, l'Autorité affirme que l'intimé Ramy Kamaneh détiendrait toujours plusieurs comptes de courtage et bancaires qu'il utiliserait actuellement pour transiger sur d'autres titres, notamment en utilisant des options, et, en date du 14 mars 2022, une somme de 3 374 227 USD était toujours disponible dans un de ses comptes de courtage⁷⁹.

Question n° 2 : Sommes-nous dans un contexte d'urgence et/ou en présence d'une situation pouvant causer un préjudice irréparable si le Tribunal ne prononce pas une décision sans audition préalable des intimés et des mis en cause?

[39] Après avoir considéré l'ensemble de la preuve détaillée que lui a présentée l'Autorité, le Tribunal répond « oui » à cette question et considère qu'il y a un contexte d'urgence et un risque de préjudice irréparable s'il ne prononce pas la présente décision sans audition préalable des intimés.

[40] L'article 115.1 alinéa 2 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* prévoit que le Tribunal peut rendre une décision qui affecte défavorablement les droits d'une partie, sans audition préalable de celle-ci, dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé.

[41] De l'avis du Tribunal, dans la présente affaire, une preuve prépondérante établit l'urgence et le risque qu'un préjudice irréparable soit causé au public investisseur et à l'intégrité des marchés financiers par les manquements apparents aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et par les actes apparents contraires à l'intérêt public qu'auraient commis les intimés, le tout justifiant une intervention immédiate du Tribunal ayant pour but de protéger l'intérêt public.

[42] À ce égard, le Tribunal souligne que :

- L'enquête de l'Autorité à l'égard des activités financières des intimés se poursuit mais, de l'avis du Tribunal, elle présente déjà une preuve probante que ceux-ci auraient commis des manquements apparents aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes apparents contraires à l'intérêt

⁷⁶ Le 27 mai 2021, MJWL a publié un communiqué de presse dans lequel elle fait référence à Caduceus Software System (Pièce D-116).

⁷⁷ Pièce D-115.

⁷⁸ Pièces D-109, D-110 et D-114.

⁷⁹ Pièce D-8.

2022-010-001

PAGE : 15

public qui risquent de causer un préjudice irréparable à l'intégrité des marchés financiers et au public investisseur ainsi que d'affecter la confiance des investisseurs dans ces marchés, le tout en participant à un stratagème qui aurait eu pour objectif d'influencer et/ou tenter d'influencer le cours ou la valeur des titres des sociétés MJWL, ICOA et AAPT ainsi qu'en utilisant des pratiques qui seraient déloyales, abusives ou frauduleuses;

- La preuve recueillie par l'Autorité révèle de plus que les intimés pourraient être actuellement en train de poursuivre des activités illicites en effectuant des transactions en valeurs mobilières et en dérivés sur les titres d'autres sociétés, et ce, en utilisant notamment une partie des 15 000 000 \$ qu'ils auraient engrangés à la suite de leurs transactions sur les titres de MJWL, ICOA et AAPT;
- À la lumière de cette preuve, il est impératif de mettre en œuvre un ensemble de mesures ayant pour objectif de protéger l'intégrité des marchés financiers et le public investisseur ainsi que de maintenir la confiance du public dans ces marchés. Le maintien de cette confiance est un élément vital au bon fonctionnement de l'économie de marché de notre société contemporaine et il est essentiel de la préserver;
- Une analyse préliminaire des mouvements de fonds dans les comptes des intimés, réalisée dans le cadre de l'enquête de l'Autorité, indique qu'ils auraient déjà utilisé une partie importante des gains - qui auraient été illicitement réalisés dans le cadre de la présente affaire - pour acquérir des biens immobiliers⁸⁰ d'une valeur de plusieurs millions de dollars au Québec. Les intimés auraient aussi transféré à des tiers - à l'extérieur du Québec - des sommes qui s'élèveraient à plusieurs millions de dollars⁸¹;
- Sans une intervention immédiate du Tribunal, il est à craindre que les sommes substantielles - qui auraient été récoltées par les intimés à la suite d'illicites activités - soient dilapidées par ces intimés, ce qui aurait notamment pour effet de rendre illusoire tout recours éventuel visant à récupérer les sommes obtenues de ces activités, en particulier pour indemniser les investisseurs provenant du public qui auraient pu être lésés par ces activités.

[43] Par conséquent, de l'avis du Tribunal, l'Autorité a démontré l'urgence et le risque qu'un préjudice irréparable ne soit causé au public et à l'intégrité des marchés par les manquements apparents et les actes apparents contraires à l'intérêt public qu'auraient commis les intimés dans le cadre de la présente affaire, le tout justifiant une intervention immédiate du Tribunal.

Question n° 3 : Le cas échéant, quelles sont les mesures de nature préventive, protectrice et conservatoire qui doivent être mises en œuvre, dans l'intérêt public, par le Tribunal?

⁸⁰ Pièces D-117, D-118, D-126 et D-127.

⁸¹ Pièces D-107, D-109, D-110 et D-122.

2022-010-001

PAGE : 16

[44] En l'espèce, les ordonnances recherchées par l'Autorité - en vertu des articles 93, 94, 97 al. 2 (3°), 97 al. 2 (7°), 115.1 et 115.15.3 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* ainsi que des articles 249, 250 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 119, 120 et 131 de la *Loi sur les instruments dérivés* - sont de nature préventive, protectrice et conservatoire.

[45] Ces ordonnances ont d'abord pour objectif d'empêcher - durant l'enquête de l'Autorité - la dilapidation des actifs des intimés qui auraient été obtenus à l'occasion de manquements à la loi ou d'actes contraires à l'intérêt public en leur ordonnant de ne pas se départir directement ou indirectement de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui lui ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, y compris les contenus des coffrets de sûretés, à quelque endroit que ce soit.

[46] À cet égard, le Tribunal rappelle que l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que l'article 119 de la *Loi sur les instruments dérivés* lui permettent de rendre une ordonnance de blocage générale tant à l'encontre des intimés personnellement, qu'envers des tiers qui auraient entre leurs mains et sous leur contrôle des biens ou des sommes d'argent appartenant aux intimés ou leur étant dues.

[47] Conformément aux articles 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et 120 de la *Loi sur les instruments dérivés*, les ordonnances de blocage prennent effet à compter du moment où les personnes visées en sont informées et, à moins qu'il n'y soit autrement pourvu, demeurent en vigueur pour une période de 12 mois. Elles peuvent toutefois, pendant cette période, être dans l'intérêt public révoquées ou autrement modifiées par le Tribunal.

[48] Étant donné que la preuve présentée par l'Autorité démontre que les intimés auraient commis de nombreux et graves manquements apparents aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes contraires à l'intérêt public et que, de plus, cette preuve contient des indications sérieuses que les intimés pourraient être actuellement en train de poursuivre ces illicites activités en utilisant le marché des valeurs mobilières ou des dérivés, le Tribunal considère que les ordonnances d'interdiction recherchées par le régulateur doivent être prononcées immédiatement, le tout afin de protéger l'intégrité des marchés financiers, protéger le public investisseur et préserver la confiance du public dans l'intégrité de ces marchés. Les articles 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et 131 *Loi sur les instruments dérivés* permettent au Tribunal, dans l'intérêt public, de prononcer de telles ordonnances.

[49] À cet égard, le Tribunal souligne que les manquements aux articles 195.2 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que des actes contraires à l'intérêt public qui minent l'intégrité des marchés financiers et la confiance du public investisseur dans ces marchés sont parmi les plus graves que prévoient la *Loi sur les valeurs mobilières*, et ce parce qu'ils sapent les fondements mêmes de l'économie de marché dont dépend

2022-010-001

PAGE : 17

ultimement le niveau de vie des citoyens et de l'ensemble de notre société contemporaine.

[50] Le Tribunal doit donc, dans l'intérêt public, prendre très sérieusement en considération la preuve détaillée que lui a présentée - en urgence - l'Autorité dans le cadre de la présente affaire, en particulier parce que le régulateur de marché allègue que de tels graves manquements et actes contraires à l'intérêt public ont été commis et seraient vraisemblablement encore en train d'être commis par les intimés.

[51] Par conséquent, après avoir dûment considéré la preuve et l'argumentation qui lui ont été présentées par l'Autorité lors de l'audience *ex parte* tenue le 12 avril 2022, le Tribunal en arrive à la conclusion qu'il est dans l'intérêt public de mettre en œuvre l'ensemble des conclusions recherchées dans la demande amendée de l'Autorité.

POUR CES MOTIFS, considérant que la preuve présentée par l'Autorité démontre que la présente décision doit être rendue dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé et justifie une intervention immédiate sans audition préalable des intimés et des mises en cause afin de protéger l'intérêt public, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94, 97 al. 2 (3° et 7°), 115.1 et 115.15.3 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, des articles 249, 250 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 119, 120 et 131 de la *Loi sur les instruments dérivés* :

ACCUEILLE la demande amendée de l'Autorité des marchés financiers et, dans l'intérêt public;

Ordonnances d'interdiction

INTERDIT à l'intimé Ramy Kamaneh d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIT à l'intimé Ramy Kamaneh d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur tout dérivé visé par la *Loi sur les instruments dérivés*;

INTERDIT à l'intimé Mohamed Kada Mesli d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIT à l'intimé Mohamed Kada Mesli d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur tout dérivé visé par la *Loi sur les instruments dérivés*;

2022-010-001

PAGE : 18

Ordonnances de blocage

ORDONNE à l'intimé Ramy Kamaneh et aux mises en cause SDIT inc. et SDÉT inc. de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou de fonds, titres ou autres biens en la possession d'une autre personne qui en a le dépôt, la garde ou le contrôle pour Ramy Kamaneh, SDIT inc. et SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires et dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	04350	Ramy Kamaneh
[...]	04350	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	00471	Ramy Kamaneh
[...]	00471	Ramy Kamaneh
0152412	00471	SDÉT inc.
0038210	00471	SDÉT inc.
0055417	00471	SDÉT inc.
0147915	00471	SDIT inc.
0053112	00471	SDIT inc.

ORDONNE à l'intimé Ramy Kamaneh et la mise en cause Doua'a Ismail de ne pas, directement ou indirectement, céder, grever, altérer, détruire et/ou aliéner l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique [...], Montréal (Île-Bizard), province de Québec, [...], connu et désigné comme étant le lot numéro [...] ([...]) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNE à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal de procéder à la publication de l'ordonnance de blocage et de la présente décision relativement à l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique [...], Montréal (Île-Bizard), province de Québec, [...], connu et désigné comme

2022-010-001

PAGE : 19

étant le lot numéro [...] ([...]) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNE à la mise en cause Banque Toronto Dominion inc., ayant une succursale au 3720, boulevard des Sources, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, H9B 1Z9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Ramy Kamaneh et les mises en cause SDIT inc. et SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	04350	Ramy Kamaneh
[...]	04350	Ramy Kamaneh

ORDONNE à la mise en cause TD Waterhouse Canada inc., ayant une place d'affaires au 7250, rue du Mile End, 6^e étage, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2R 3A4, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Ramy Kamaneh et les mises en cause SDIT inc. et SDÉT inc. notamment dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh
[...]	N/A	Ramy Kamaneh

ORDONNE à la mise en cause Banque Scotia, ayant une succursale au 3828, boulevard de la Côte-Vertu, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Ramy Kamaneh et les mises en cause SDIT inc. et SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

2022-010-001

PAGE : 20

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	00471	Ramy Kamaneh
[...]	00471	Ramy Kamaneh
0152412	00471	SDÉT inc.
0038210	00471	SDÉT inc.
0055417	00471	SDÉT inc.
0147915	00471	SDIT inc.
0053112	00471	SDIT inc.

ORDONNE à l'intimé Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou de fonds, titres ou autres biens en la possession d'une autre personne qui en a le dépôt, la garde ou le contrôle pour l'intimé Mohamed Kada Mesli et 7350341 Canada inc. et Auriga ERP, notamment dans les comptes bancaires et dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...] (CAD)	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...] (USD)	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...]	N/A	Mohamed Kada Mesli
1040120	03051	7350341 Canada inc.
4006987	03051	7350341 Canada inc.
1049006	03051	Auriga ERP Consulting inc.
4002028	04541	Auriga ERP Consulting inc.

ORDONNE à la mise en cause Nour El-Chafei de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens dans les comptes bancaires portant les numéros [...] et [...] auprès de la mise en cause Banque Royale du Canada ayant une succursale au 3131, boulevard de la Côte Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8;

ORDONNE à l'intimé Mohamed Kada Mesli de ne pas, directement ou indirectement, céder, grever, altérer, détruire et/ou aliéner l'immeuble avec bâtisse dessus construite

2022-010-001

PAGE : 21

portant le numéro civique [...], dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, [...], connu et désigné comme étant le lot numéro [...] ([...]) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNE à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal de procéder à la publication de l'ordonnance de blocage et de la présente décision relativement à l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique [...], dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, [...], connu et désigné comme étant le lot numéro [...] ([...]) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNE à la mise en cause Banque Royale du Canada, ayant une succursale au 3131, boulevard de la Côte-Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
[...]	03051	Mohamed Kada Mesli
1040120	03051	7350341 Canada inc.
4006987	03051	7350341 Canada inc.
1049006	03051	Auriga ERP Consulting

ORDONNE à la mise en cause Banque Royale du Canada, ayant une succursale au 4119, rue Jean-Talon Est, dans la ville de Montréal (Saint-Léonard), province de Québec, H1S 1J5, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans le compte bancaire suivant :

No compte	Succursale	Titulaire
4002028	04541	Auriga ERP Consulting inc.

ORDONNE à la mise en cause RBC Placements en Direct inc., ayant une succursale au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 3Y1, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Mohamed

2022-010-001

PAGE : 22

Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
[...]	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...] (CAN)	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...] (US)	N/A	Mohamed Kada Mesli
[...]	N/A	Mohamed Kada Mesli

DÉCLARE que, compte tenu du risque pour l'intégrité des marchés financiers et pour le public ainsi que de l'urgence de la situation, la présente décision entre en vigueur, sans audition préalable, sous réserve de donner aux parties l'occasion de déposer au Tribunal un avis de contestation dans un délai de quinze (15) jours;

ORDONNE à l'Autorité des marchés financiers de notifier la présente décision aux parties.

En vertu du troisième alinéa de l'article 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, les parties disposent d'un délai de 15 jours de la présente décision pour déposer au Tribunal un avis de leur contestation. Un formulaire à cet effet est disponible sur le site Internet du Tribunal.

Toute partie a le droit de se faire représenter par avocat. Toutefois, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le Tribunal.

Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et à l'article 120 de la *Loi sur les instruments dérivés*, les ordonnances de blocage entrent en vigueur le **18 avril 2022** et le resteront pour une période de 12 mois, soit jusqu'au **17 avril 2023**, à moins qu'elles ne soient modifiées ou révoquées avant l'échéance de ce terme.

Les autres conclusions entrent en vigueur à la date de la décision, à moins qu'il n'en soit autrement pourvu, et le resteront jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révoquées.

M^e Jean-Pierre Cristel
Juge administratif

2022-010-001

PAGE : 23

M^e Jean-Benoît Hébert et M^e Isabelle Bouvier
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Pour l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 12 avril 2022

2022-010-001

PAGE : 24

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° 2022-010

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS,
personne morale légalement constituée ayant une
place d'affaire au 800, rue du Square Victoria,
22^e étage, dans la ville de Montréal, province de
Québec, H4Z 1G3

Partie demanderesse

c.

RAMY KAMANEH, résidant au
, dans la Ville de Montréal (Île-Bizard),
province de Québec,

et

MOHAMED KADA MESLI, résidant au
, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent),
province de Québec,

Parties intimées

et

SDIT INC., société par actions domiciliée au 201-
9801, rue Cérès, dans la ville de Dollard-Des-
Ormeaux, province de Québec, H9B 0A8

et

SDÉT INC., société par actions domiciliée au 201-
9801, rue Cérès, dans la ville de Dollard-Des-
Ormeaux, province de Québec, H9B 0A8

et

7350341 CANADA INC., domiciliée au 5915, rue De
Jumonville, dans la ville de Montréal, province de
Québec, H1M 1R2

et

BANQUE TORONTO-DOMINION INC., ayant une
place d'affaires au 3720, boulevard des Sources,
dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, province de
Québec, H9B 1Z9

2022-010-001

PAGE : 25

et

TD WATERHOUSE CANADA INC., ayant une place d'affaires au 7250, rue du Mile End, 6^e étage, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2R 3A4

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, ayant une place d'affaires au 3131, boulevard de la Côte-Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, ayant une place d'affaires au 4119, rue Jean-Talon Est, dans la ville de Montréal (Saint-Léonard), province de Québec, H1S 1J5

et

RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC., ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 3Y1

et

BANQUE SCOTIA, ayant une place d'affaires au 3828, boulevard de la Côte-Vertu, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8

et

DOUA'A ISMAIL résidant au
dans la Ville de Montréal (Île-Bizard), province de Québec,

et

NOUR EL-CHAFEI, résidant au
dans la Ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec,

et

2

2022-010-001

PAGE : 26

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL,
ayant une place d'affaires au 2050, rue De Bleury,
bureau RC 10, Ville-Marie, dans la ville de Montréal,
province de Québec, H3A 2J5

Parties mises en cause

Demande *ex parte* de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'ordonnances de blocage et de mesures propres à assurer le respect de la loi en vertu des articles 93, 94, 97 et 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c. E-6.1, des articles 249, 250 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1 et des articles 119 et 131 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ c. I-14.01

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS SOUMET RESPECTUEUSEMENT AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS CE QUI SUIT :

INTRODUCTION

1. Il s'agit d'un stratagème de « manipulation de marché » pour lequel une enquête est présentement en cours.
2. Sur une période d'environ dix (10) mois, soit entre les mois de mars 2021 et de janvier 2022, les Intimés ont transigé de manière opportune sur les titres de trois (3) émetteurs cotés à la bourse OTC Markets Group (« OTC Markets ») aux États-Unis :
 - a) Magic Wheels Corporation (« MJWL »);
 - b) ICOA (« ICOA »);
 - c) All American Pet Company (« AAPT »).
3. Dans tous les cas, il s'agit d'émetteurs « inactifs », qui sont « réactivés » et dont l'information continue est mise à jour auprès d'OTC Markets.
4. Or, l'enquête démontre que les noms des Intimés apparaissent dans les métadonnées des documents (résolutions, lettres, etc.) transmis et signés par les dirigeants des émetteurs auprès de l'agent de transfert.
5. De plus, l'enquête démontre que des communications transmises présumément par les dirigeants des émetteurs mentionnés à la présente, à OTC Markets, émanent des mêmes adresses IP (« Internet Protocol ») que celles qui sont liées au lieu de résidence de l'un des Intimés à Montréal.
6. Ainsi, il appert que les Intimés ont été impliqués dans les communications des émetteurs avec l'agent de transfert et avec OTC Markets potentiellement derrière l'identité d'autres personnes, ce qui laisse croire qu'ils exercent un certain contrôle dans la gestion des émetteurs.

3

2022-010-001

PAGE : 27

7. De manière concomitante à la « réactivation » des émetteurs auprès d'OTC Markets, des campagnes promotionnelles sont déclenchées au sujet des titres des émetteurs.
8. Les Intimés ont acheté des actions de ces émetteurs avant et pendant que ceux-ci étaient « réactivés » sur l'OTC Markets et au début de campagnes promotionnelles.
9. De manière concomitante aux opérations des Intimés sur les titres des émetteurs, l'analyse des mouvements de fonds démontre notamment des paiements, par l'intermédiaire de plusieurs personnes, vers des entreprises de marketing en ligne.
10. Alors que les campagnes promotionnelles sont en cours et que les prix des titres connaissent une forte augmentation, les Intimés achètent et vendent les titres et ils réalisent ainsi des profits importants sur une période d'environ dix (10) mois.
11. Entre les mois de mai 2021 et février 2022, les Intimés ont réalisé des profits estimés par les enquêteurs à ce jour à environ plus de 11 millions de dollars américains (« USD ») :
 - a) MJWL : 6 826 271,00 USD;
 - b) ICOA : 3 549 530,00 USD;
 - c) AAPT : 1 459 270,00 USD.
12. Les recettes des transactions boursières ont été versées, notamment par l'intermédiaire d'autres personnes et sociétés, dans plusieurs comptes bancaires liés directement ou indirectement aux Intimés dont, notamment, dans certains comptes situés aux États-Unis et à Singapour.

LES PARTIES

L'Autorité des marchés financiers

13. L'Autorité est l'organisme responsable de l'application, notamment, de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1 (« LVM ») et de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ c. I-14.01 et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c. E-6.1 (« LESF »).

Ramy Kamaneh (« Kamaneh »)

14. Kamaneh se présente comme un travailleur autonome dans le domaine du « Business consulting » depuis décembre 2020, tel qu'il appert d'une copie de la page LinkedIn de Kamaneh, pièce D-1.
15. Le 30 octobre 2020, Kamaneh a conclu une proposition de consommateur dans le cadre d'un processus de faillite et il a déclaré un passif de 248 544,00 \$ et un actif de 1 507,00 \$, tel qu'il appert du Registre des dossiers de faillite et d'insolvabilité du Bureau du surintendant des faillites, pièce D-2.
16. Lors de son interrogatoire du 14 octobre 2021, Kamaneh se présente comme un « day trader » et il précise qu'il s'agit actuellement de son occupation à temps plein, tel qu'il appert de son interrogatoire par les enquêteurs survenu le 14 octobre 2021, pièce D-3 (page 12 ligne 8 et page 13 lignes 6 à 10).

4

2022-010-001

PAGE : 28

SDIT inc. (« SDIT »)

17. La société SDIT inc. a été immatriculée le 23 février 2018, et ses activités économiques consistent à offrir des services aux entreprises de « gestion des finances et de tenue de livres », tel qu'il appert du Registre des entreprises du Québec (« REQ »), pièce D-4.
18. Kamaneh est le premier actionnaire majoritaire et l'unique administrateur de SDIT.
19. Entre le 24 mars et le 2 novembre 2020, SDIT utilisait également les noms M2Bio Science et Wuhan Général Groupe.

SDÉT inc. (« SDÉT »)

20. La société SDÉT inc. a été immatriculée le 23 février 2018, et ses activités économiques consistent à offrir des « services techniques » et de « bureaux de conseillers en gestion », tel qu'il appert du REQ, pièce D-5.
21. Kamaneh est le premier actionnaire majoritaire et l'unique administrateur de SDÉT.

Mohamed Kada Mesli (« Mesli »)

22. Mesli se présente comme occupant trois (3) postes professionnels soit :
 - a) Directeur de marketing pour Chapman Cloud Accounting, Montréal;
 - b) Co-fondateur et associé gestionnaire de Andalusian Capital, Montréal;
 - c) PDG et fondateur de Mason & Mesli – Online Marketing;
 tel qu'il appert d'une copie de la page LinkedIn de Mesli datée du 17 novembre 2021, pièce D-6.
23. Selon son profil LinkedIn, Mesli représente détenir les compétences suivantes :

Today, I help small and medium business as well as publicly traded companies take their first step on the web.

(...)

My Goal is to use the Power of the Web to Increase Sales of Clients, Increase Awareness for their Brand or Cause through Social Media Marketing, Search Engine Optimization & Online Public Relations.

tel qu'il appert du profil LinkedIn de Mesli, pièce D-6.

7350341 Canada inc. (« 0341 »)

24. 7350341 Canada inc. a été immatriculée le 16 avril 2010, et ses activités économiques consistent à agir comme société de portefeuille (« holding »), tel qu'il appert du REQ, pièce D-7.
25. Mesli est le premier actionnaire majoritaire et l'unique administrateur de 0341.
26. 0341 fait également affaire sous le nom de « Capital Andalusian ».

5

2022-010-001

PAGE : 29

LES COMPTES BANCAIRES**Ramy Kamaneh***i) Courtage*

27. Kamaneh est titulaire des comptes de courtage suivants auprès de TD Waterhouse - TD Direct Investing (« TDDI ») :

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
	CAD	TDDI	Au 2022-03-14 0 \$	D-8 p. 1
	USD	TDDI	Au 2022-03-14 3 374 227 \$	D-8 p. 60
	CAD	TDDI	Au 2022-03-14 0 \$	D-8 p. 1
	USD	TDDI	Au 2022-03-14 0 \$	D-8 p. 99
	CAD	TDDI	0 \$	D-8 p. 1
	USD	TDDI	0 \$	D-8 p. 1
	CAD	TDDI	0 \$	D-8 p.4
	USD	TDDI	42 955,43 \$	D-8 p.7

tel qu'il appert de la réponse du 16 mars 2022 de la Banque TD aux enquêteurs, **pièce D-8**.

28. Les comptes de courtage portant les numéros et (CAD/USD) ont été ouverts le 29 avril 2020, tel qu'il appert des documents d'ouverture des comptes de courtage TDDI de Kamaneh, **pièce D-9** (page 7).
29. Le compte de courtage (USD) (« compte de courtage (USD) ») est celui utilisé par Kamaneh afin d'effectuer ses opérations sur les titres de MJWL, d'AAPT et de ICOA, tel qu'il appert du registre des transactions boursières de Kamaneh, **pièce D-10**.

ii) Bancaire

30. Kamaneh est titulaire ou a été titulaire des comptes bancaires suivants auprès des institutions financières mentionnées ci-dessous :

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
	CAD	TD	Au 2022-03-14 5 558 \$	D-11 p. 1 & p. 2 D-8 p. 1 & p. 2
	USD	TD	Au 2022-03-14 98 \$	D-11 p. 1 & p. 2 D-8 p. 1 & p. 3
	CAD	Banque Nationale	Fermé le 2 septembre 2021	D-12 p. 5-6
	USD	Banque Nationale	Fermé le 2 septembre 2021	D-12 p. 5-6
	CAD	Banque Scotia	Au 2022-03-14 6 834 \$	D-13 p. 8

6

2022-010-001

PAGE : 30

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
	USD	Banque Scotia	Au 2022-03-14 0 \$	D-13 p. 8

tel qu'il appert de la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 novembre 2021, pièce D-11, de la réponse de la Banque TD datée du 16 mars 2022, pièce D-8, de la réponse de la Banque Nationale aux enquêteurs datée du 6 décembre 2021, pièce D-12, et de la réponse de la Banque Scotia aux enquêteurs datée du 17 mars 2022, pièce D-13.

31. Kamaneh a transféré une partie de l'argent du son compte de courtage (USD) vers certains des comptes bancaires et de courtage énumérés ci-dessus et une partie de ces fonds a ensuite été acheminée vers les comptes de SDIT et de SDÉT, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

SDIT inc.

32. SDIT est titulaire ou a été titulaire des comptes bancaires suivants :

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
5256610	CAD	TD	Fermé le 7 mai 2021	D-11 p. 381
1061565	USD	Banque Nationale	Fermé le 27 août 2021	D-12 p. 6
1236721	CAD	Banque Nationale	Fermé le 27 août 2021	D-12 p. 7
0147915	CAD	Scotia	Au 2022-03-14 915 \$	D-13 p. 8
0053112	USD	Scotia	Au 2022-03-14 11 067 \$	D-13 p. 8

tel qu'il appert de la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 novembre 2021, pièce D-11, de la réponse de la Banque TD datée du 16 mars 2022, pièce D-8, de la réponse de la Banque Nationale aux enquêteurs datée du 6 décembre 2021, pièce D-12, et de la réponse de la Banque Scotia aux enquêteurs datée du 17 mars 2022, pièce D-13.

33. Kamaneh a transféré une partie de l'argent de son compte de courtage (USD) vers certains des comptes bancaires de SDIT énumérés ci-dessus, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

SDÉT inc.

34. SDÉT est titulaire ou a été titulaire des comptes bancaires suivants :

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
1139360	USD	Banque Nationale	Fermé le 27 août 2021	D-12 p. 9
1236926	CAD	Banque Nationale	Fermé le 27 août 2021	D-12 p. 9
0152412	USD	Scotia	Au 2022-03-14 866 \$	D-13 p. 8
0038210	CAD	Scotia	Au 2022-03-14 121 \$	D-13 p. 8

7

2022-010-001

PAGE : 31

Numéro de compte	Devise	Institution	Dernier solde connu	Pièces
0055417	CAD	Scotia	Au 2022-03-14 86 408 \$	D-13 p. 8

tel qu'il appert, de la réponse de la Banque Nationale aux enquêteurs datée du 6 décembre 2021, pièce D-12, et de la réponse de la Banque Scotia aux enquêteurs datée du 17 mars 2022, pièce D-13.

35. Kamaneh a acheminé une partie de l'argent de son compte de courtage (USD) vers certains des comptes bancaires de SDÉT énumérés ci-dessus, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

Mohamed Kada Mesli

i) Courtage

36. Mesli est titulaire de comptes de courtage auprès de RBC placements en direct inc. (« RBCDI ») :

Numéro de compte	Devise	Courtier	Dernier solde	Pièces
	CAD	RBCDI	À venir	D-14 p. 3
	CAD	RBCDI	À venir	D-15 p. 13
	USD	RBCDI	À venir	D-15 p. 13
	Inconnue à ce jour	RBCDI	À venir	D-16

et ce, tel qu'il appert des profils client de Mesli auprès de la RBCDI, pièce D-14, des documents d'ouverture du compte de courtage (USD) de Mesli, pièce D-15 et de la liste mise à jour des comptes de courtage de Mesli fournie par RBCDI, pièce D-16.

37. Le compte de courtage (USD) (« compte de courtage (USD) ») a été ouvert le 9 février 2021, pièce D-15.
38. Le compte de courtage (USD) est le compte qui a été utilisé par Mesli afin d'effectuer ses opérations sur les titres d'ICOA et d'AAPT, tel qu'il appert du registre des transactions boursières de Mesli, pièce D-17.

ii) Bancaire

39. Mesli est titulaire, cotitulaire et signataire des comptes bancaires suivants auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC ») :

Numéro de compte	Titulaire	Devise	Institution	Dernier solde	Pièces
	Mesli	USD	RBC	Au 2022-03-14 63,13 USD	D-14 D-18 D-19
	Mesli	CAD	RBC	Au 2022-03-14 1471,14 \$	D-14 D-19
	Mesli Nour El-Chafei (Conjointe)	CAD	RBC	- \$	D-14 D-18

2022-010-001

PAGE : 32

Numéro de compte	Titulaire	Devise	Institution	Dernier solde	Pièces
	Mesli Nour El-Chafei (Conjointe)	CAD	RBC	- \$	D-14 D-18
	Auriga ERP Consulting (Mesli)	CAD	RBC	Au 2022-03-14 145 056,34 \$	D-20 D-19
	Auriga ERP Consulting (Mesli)	USD	RBC	- \$	D-20

tel qu'il appert du profil client de Mesli auprès de la RBC, pièce D-14 (page 3), de la liste des comptes de Mesli mise à jour par RBC, pièce D-18, ainsi que du courriel de mise à jour des comptes de Mesli de la RBC daté du 24 mars 2022, pièce D-19 ainsi que du profil et de l'historique des transactions de l'entreprise Auriga ERP Consulting chez RBC pour la période de décembre 2021 à mars 2022, pièce D-20.

40. Nour El-Chafei est la conjointe de Mesli, pièce D-15 (page 3), et elle est cotitulaire des comptes et , tel qu'il appert du profil client de Mesli auprès de la RBC, pièce D-14 (page 3), des relevés bancaires du compte , pièce D-21, et des relevés bancaires du compte , pièce D-22.
41. Auriga ERP Consulting (« Auriga ») est une société constituée le 6 janvier 2022 qui œuvre dans les services informatiques et dont Mesli est l'unique actionnaire et administrateur, tel qu'il appert du REQ pour Auriga, pièce D-23.
42. Mesli a acheminé une partie de l'argent de son compte de courtage (USD) ainsi qu'une partie de sommes reçues de Kamaneh vers le compte énuméré ci-dessus, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

7350341 Canada inc

43. 7350341 Canada inc. est titulaire de deux (2) comptes bancaires actifs au cours de la période d'enquête :

Numéro de compte	Titulaire	Devise	Institution	Dernier solde	Pièces
	7350341 Canada inc. (Mesli & Youcef Mesli)	CAN	RBC	Au 2022-03-14 120,76 \$	D-24 D-19
	7350341 Canada inc. (Mesli & Youcef Mesli)	USD	RBC	Au 2022-03-14 77,77 USD	D-24 D-19

tel qu'il appert du profil client de 0341 auprès de la RBC, pièce D-25, de la mise à jour du profil client pour 0341 par la RBC, pièce D-24, et du courriel de mise à jour des comptes de Mesli à la RBC daté du 24 mars 2022, pièce D-19.

44. Youcef Mesli est cosignataire des comptes bancaires de 0341 mais les enquêteurs n'ont pas répertorié de virement au nom de Youcef Mesli dans les comptes bancaires de 0341, alors que les demandes et confirmations de transferts bancaires par courriel sont adressées à l'adresse courriel « », tel qu'il le sera démontré dans la section « Analyse des mouvements de fonds » ci-dessous.

2022-010-001

PAGE : 33

45. Les sommes déposées dans le compte énuméré ci-dessus proviennent majoritairement de Kamaneh, des sociétés que ce dernier contrôle ainsi que du compte de courtage (USD) de Mesli, tel qu'il le sera expliqué dans la section « Analyse des mouvements de fonds » ci-dessous.

LES DÉMARCHES D'ENQUÊTE

46. Le 17 septembre 2021, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») a transmis à l'Autorité un rapport concernant des transactions effectuées par Kamaneh sur le titre de MJWL, tel qu'il appert d'un courriel ainsi que du « Gatekeeper Report » émis par le courtier en valeurs mobilières TD Waterhouse Canada inc. (« TDWH »), pièce D-26 et pièce D-27.
47. Le 14 octobre 2021, les enquêteurs ont rencontré Kamaneh sur une base volontaire afin d'obtenir sa version des faits, tel qu'il appert des notes sténographiques de l'interrogatoire de Kamaneh, pièce D-3.
48. Le 22 octobre 2021, l'Autorité a instituée une enquête visant les transactions de Kamaneh sur les titres de MJWL, tel qu'il appert de la décision portant le numéro 2021-DCM-0067, pièce D-28.

LA TRAME FACTUELLE POUR MJWL

49. MJWL est une entreprise qui a été immatriculée au Delaware en 2007 et dont les titres sont transigés sur OTC Markets « Pink » sous le symbole « MJWL », tel qu'il appert du profil de MJWL sur le site Internet d'OTC Markets, pièce D-29.
50. MJWL se présente comme une corporation qui œuvre dans le domaine des « disruptive technologies », des « fintechs » et de développement de logiciels, et OTC Markets mentionne qu'il s'agit d'un « Shell Risk » sur son profil, pièce D-29.

Les liens des Intimés avec MJWL

51. Jusqu'au 12 mai 2021, Kim Halvorson (« Halvorson ») agit à titre de PDG et membre du conseil d'administration de MJWL, tel qu'il appert du communiqué de presse de MJWL daté du 12 mai 2021, pièce D-30.
52. Halvorson se présente également comme « Managing Partner » de l'entreprise Micro-Cap Advisors LLC, (« Micro-Cap ») et elle représente œuvrer dans la gestion de sociétés publiques incluant OTC Markets, tel qu'il appert du profil LinkedIn d'Halvorson, pièce D-31.
53. Le 12 mai 2021, David Shaw Cheng Chong (« Chong ») est nommé PDG et membre du conseil d'administration de MJWL, tel qu'il appert de la pièce D-30.
54. Selon son profil LinkedIn, Chong réside à Singapour et possède une expérience de 30 ans dans le « international financial management and innovated financing structures that gave rise to a new industry. Expériences in M&A, capital markets, corporate advisory. », tel qu'il appert d'une copie du profil LinkedIn de David Chong en date du 25 février 2022, pièce D-32.

10

2022-010-001

PAGE : 34

55. La preuve démontre que les noms de Kamaneh ou de Mesli ne se retrouvent pas dans le profil public de MJWL sur le site Internet d'OTC Markets, pièce D-29.
56. Le 14 octobre 2021, lors de son interrogatoire, Kamaneh a déclaré qu'il transigeait sur les « penny stocks » sur l'OTC Markets et qu'il suivait les « influenceurs » afin de cibler les sociétés qui seraient réactivées afin d'obtenir le statut « Pink Current Information », pièce D-3 (pages 56 à 58).
57. Le même jour, Kamaneh déclare qu'il n'a pas de contact avec le « management » chez MJWL et qu'il n'a jamais été au courant d'information non publique sur MJWL pièce D-3 (pages 56 à 58 et 90 ligne 24 et page 91).
58. Or, les documents obtenus par les enquêteurs auprès de l'agent de transfert de MJWL révèlent plusieurs liens entre Kamaneh, Mesli et MJWL depuis au moins l'année 2019 :
- a) Le 16 avril 2021, Halvorson a transmis quatre (4) fichiers, à Transfer Online, l'agent de transfert de MJWL, tel qu'il appert du courriel d'Halvorson à l'agent de transfert daté du 16 avril 2021, pièce D-33, ainsi que des quatre (4) fichiers joints, pièces D-33-1 à 33-4 :
 - i) Une des pièces jointes indique que Kamaneh fait partie d'un groupe d'individus qui ont acheté une dette que Halvorson détenait auprès de MJWL, en contrepartie de la somme de 837 000,00 USD et que cette dette pourrait éventuellement être convertie en actions, tel qu'il appert du « Settlement Agreement » daté du 1^{er} mars 2020 (pièce D-33-1);
 - ii) Une des pièces jointes est un fichier Excel dans lequel il est indiqué que deux (2) blocs d'actions de MJWL ont été émis au nom de Kamaneh en date du 1^{er} mars 2019, tel qu'il appert du fichier Excel intitulé « Magic Wheels share upload temp » (pièce D-33-2);
 - iii) Or, ces actions ont été annulées par MJWL en mai 2021, tel qu'il appert du « transaction summary » obtenu de l'agent de transfert de MJWL, pièce D-34.
 - b) Le 25 juin 2021, Halvorson a transmis à l'agent de transfert de MJWL une lettre autorisant l'émission d'actions de MJWL et le nom de Mesli apparaît dans les métadonnées (champs « Authors » et « Last Saved By ») de cette lettre, tel qu'il appert du courriel de Halvorson daté du 25 juin 2021, pièce D-35, ainsi que de la lettre en pièce jointe, pièce D-35-1.
 - c) Le 28 juin 2021, Chong a transmis à l'agent de transfert de MJWL une résolution de MJWL dans laquelle les noms de Kamaneh et Mesli apparaissent dans les métadonnées (champs « Authors » et « Last Saved By »), tel qu'il appert d'un courriel de Chong daté du 28 juin 2021, pièce D-36, et de sa pièce jointe, pièce D-36-1.
 - d) Le 30 juin 2021, Chong a transmis plusieurs fichiers à l'agent de transfert de MJWL, tel qu'il appert d'un courriel de Chong daté du 30 juin 2021, pièce D-37, ainsi que des sept (7) fichiers joints, pièces D-37-1 à 37-7 :
 - i) L'enquête démontre que le nom de Mesli apparaît à titre d'auteur dans les métadonnées d'une lettre de MJWL, signée par Chong en date du 30 juin 2021, laquelle autorise des émissions d'actions privilégiées de MJWL, tel qu'il appert de la lettre de MJWL signée par Chong le 30 juin 2021, pièce D-37-1;

11

2022-010-001

PAGE : 35

- ii) Quant à Kamaneh, son nom apparaît à titre d'auteur dans les métadonnées de deux (2) documents en pièces jointes en lien avec des émissions d'actions privilégiées de MJWL, soit deux documents intitulé « Certificate of designations, preferences, limitations, restrictions and relative rights of series a preferred stock », pièces D-37-2 et 37-3.
 - e) Le 1^{er} juillet 2021, un dénommé Peter Hans Kaminski a transmis des documents à l'agent de transfert de MJWL dans lequel le nom de Kamaneh apparaît dans les métadonnées à titre d'auteur, tel qu'il appert d'un courriel de Peter Hans Kaminski daté du 1^{er} juillet 2021, pièce D-38, ainsi que d'une de ses pièces jointes intitulée « Stock Purchase Agreement », pièce D-38-1.
 - f) Le 15 juillet 2021, Chong a transmis des résolutions corporatives à l'agent de transfert de MJWL dans lesquelles le nom de Kamaneh apparaît dans les métadonnées, tel qu'il appert du courriel de Chong daté du 15 juillet 2021, pièce D-39, ainsi que de deux (2) des résolutions en pièces jointes, pièces D-39-1 et 39-3.
59. La présence des noms de Kamaneh et de Mesli dans les métadonnées des documents mentionnés précédemment et qui proviennent notamment de l'émetteur, alors que le nom des intimés n'apparaît nulle part dans les documents publics de l'entreprise démontre que les Intimés ont été impliqués dans la production des documents transmis à l'agent de transfert de MJWL.
60. De plus, l'analyse des métadonnées démontre que l'une des personnes qui communique avec OTC Markets sous le nom de Chong utilise une adresse IP liée à Kamaneh, tel que révélé par le croisement des données entre les pièces suivantes par les enquêteurs :
- a) Registre de connexion à la plateforme d'OTC Markets pour MJWL, pièce D-40 (page 3);
 - b) Registre de connexion à la plateforme du compte de courtage de Kamaneh, pièce D-41;
 - c) Registre de connexion à la plateforme des comptes bancaires de Kamaneh, pièce D-42 et pièce D-8 (page 1);
 - d) Données de géolocalisation liées à l'endroit où résidait Kamaneh, pièce D-43, pièce D-44 et pièce D-45;
 - e) Données de géolocalisation liées à Performive, pièce D-46;
 - f) Données de géolocalisation liées à Leaseweb, pièce D-47 et pièce D-48;
 - g) Un courriel de Chong en date du 30 juin 2021, adressé à l'agent de transfert de MJWL pièce D-49.
61. À partir des données énumérées ci-dessus, les enquêteurs ont confectionné un tableau illustrant la concordance entre les adresses IP utilisées par Chong et celles utilisées par Kamaneh :

12

2022-010-001

PAGE : 36

Tableau de concordances des adresses IP entre CHONG et KAMANEH						
Date	IP de CHONG		IP de KAMANEH		Fournisseur et localisation	Pièces
	Plateforme d'OTC Markets	Envoi de courriel à l'agent de transfert de MJWL	Plateforme du compte de courtage	Plateforme du compte bancaire		
2021-06-07	[REDACTED]		[REDACTED]		Bell, Dollard-des-Ormeaux	D-40 D-41 ligne 794 D-42 p. 61 D-43 p. 1-2
2021-06-23	[REDACTED]		[REDACTED]		Performive, N/D	D-40 D-41 ligne 825 D-42 p. 64 D-46 p. 1
2021-06-24	[REDACTED]		[REDACTED]		Performive, N/D	D-40 D-41 ligne 827 D-42 p. 65 D-46 p. 20
2021-06-30	[REDACTED]		[REDACTED]		Performive, N/D	D-40 D-41 ligne 838 D-42 p. 66 D-46 p. 7
2021-08-16	[REDACTED]		[REDACTED]		Leaseweb, N/D	D-40 D-41 ligne 923 D-42 p. 80 D-48 p. 1
2021-08-23	[REDACTED]		[REDACTED]		Leaseweb, N/D	D-40 D-41 ligne 923 D-42 p. 82 D-47 p. 1
Pas aux mêmes dates	[REDACTED]		[REDACTED]		Performive, N/D	D-40 D-41 ligne 761 D-42 p. 97 D-46 p. 13
Pas aux mêmes dates	[REDACTED]		[REDACTED]		Bell, Dollard-des-Ormeaux	D-40 D-41 ligne 908 D-42 p. 78 D-44 p. 1
Pas aux mêmes dates		[REDACTED]		[REDACTED]	Bell, Dollard-des-Ormeaux	D-49 p. 1 D-41 ligne 834 D-42 p. 65 D-45 p. 1

62. Les entreprises Performive et Leaseweb mentionnées dans le tableau ci-dessus sont des fournisseurs de services informatiques permettant notamment d'utiliser des ordinateurs virtuels logés sur l'infonuagique, tel qu'il appert des extraits des pages Internet de Performive et de Leaseweb, pièce D-50 et pièce D-51.

63. La concordance entre les adresses IP tend à démontrer que la personne qui interagit avec l'agent de transfert de MJWL et avec l'OTC Markets se connecte à partir du même endroit que la personne qui se connecte aux comptes de courtage et bancaires de Kamaneh.

2022-010-001

PAGE : 37

64. D'ailleurs, lors de son interrogatoire, Kamaneh a affirmé aux enquêteurs qu'il était la seule personne à accéder à ses comptes de courtage, pièce D-3 (page 7 lignes 18 à 22).

La campagne de promotion

65. Entre le 13 janvier 2020 et le 29 avril 2021, le cours de clôture de l'action de MJWL a oscillé entre un bas de 0,000001 USD et un haut de 0,00485 USD, tel qu'il appert du registre « Bloomberg Trading Data », pièce D-52.
66. Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, soit une période d'environ onze (11) mois, entre 500 et 1 500 *tweets* avaient été publiés avec la mention \$MJWL, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-53.
67. Or, l'enquête démontre une augmentation très importante des publications sur Twitter entre le 1^{er} mars 2021 et le 25 janvier 2022, ce sont entre 95 400 et 96 400 *tweets* qui ont été publiés avec la mention \$MJWL, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-54.
68. Les publications en question sont de nature très optimiste relativement au cours du titre, tel qu'il appert d'un échantillon extrait des publications effectuées sur Twitter relativement à MJWL par différentes sources non encore identifiées, pièce D-55.
69. Le 14 avril 2021, MJWL met en ligne son site internet, tel qu'il appert d'une copie d'un rapport WHOIS, pièce D-56.
70. Le 30 avril 2021, MJWL a annoncé l'arrivée d'une nouvelle équipe de gestion, tel qu'il appert du communiqué de presse de MJWL daté du 30 avril 2021, pièce D-57.
71. Entre le 30 avril 2021 et le 27 décembre 2021, MJWL a publié 25 communiqués de presse auprès d'OTC Markets, tous signés par Chong, alors que la preuve démontre qu'aucun autre communiqué de presse n'est répertorié avant ces dates, tel qu'il appert de la section « Disclosure and News Services » du site Internet d'OTC Markets pour MJWL, pièce D-58, ainsi que de la copie de 23 communiqués publiés, pièces D-58-1 à 58-22, ainsi que des pièces D-57, D-71 et D-116.
72. On constate une augmentation significative des transactions sur le titre de MJWL pour la période visée par les publications mentionnées précédemment, tel qu'il appert d'une copie du graphique du cours du titre de MJWL provenant du profil de MJWL sur l'OTC Market, pièce D-59, laquelle est reproduite ci-dessous :

14

2022-010-001

PAGE : 38



(Nous avons ajouté la flèche rouge.)

73. Le 29 juin 2021, le statut de MJWL est passé du statut « Pink Limited Information » au statut « Pink Current Information », tel qu'il appert de la section « MJWL Security Details » sur le site Internet d'OTC Markets, **pièce D-60**.
74. Le statut de « Pink Current Information » est un statut décerné par OTC Markets aux sociétés lorsqu'elles répondent à des critères d'information continue plus élevés que celui du « Pink Limited Information », tel qu'il appert d'un extrait du glossaire du site Internet d'OTC Markets, **pièce D-61**.
75. Le 2 juillet 2021, l'action de MJWL a connu un sommet lorsque son prix a clôturé à 0,25 USD, tel qu'il appert du registre « Bloomberg Trading Data », pièce D-52.
76. La preuve démontre que de manière concomitante aux démarches de MJWL afin d'obtenir le statut « Pink Current Information » (juin 2021), aux publications massives effectuées sur Twitter et à la publication de communiqués par MJWL, Kamaneh et Mesli étaient impliqués dans la production de documents transmis à l'agent de transfert de MJWL, ainsi que dans certaines des communications des dirigeants de MJWL avec l'OTC Markets.
77. De plus, au cours de cette période, des sommes ont été payées par les Intimés à une société offrant des services de marketing et ce, par l'intermédiaire d'une société appartenant à Mesli, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».
78. Finalement, durant cette même période, Kamaneh a transigé sur les actions de MJWL.

Les transactions de Kamaneh

79. Entre le 29 mars 2021 et le 27 septembre 2021, Kamaneh a acheté 94 201 395 actions de MJWL totalisant la somme de 524 648 USD pour un coût moyen de 0,00556 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh (pièce D-10) pour les achats des actions de MJWL, **pièce D-62**.

15

2022-010-001

PAGE : 39

80. Or, la plus grosse portion de ces achats est concentrée sur une période de 30 jours, entre le 29 mars et le 29 avril 2021, soit tout juste avant la publication du premier communiqué de presse de MJWL. En effet, c'est 86 617 669 d'actions qui sont alors achetées sur cette période, pièce D-62.
81. Durant cette période, le volume d'action total échangé sur le marché était de 215 043 897, si bien que Kamaneh a contribué à lui seul à 40% du volume total sur le marché, pièce D-52.
82. Au mois d'avril 2021, juste avant le début de la campagne de promotion, la position de Kamaneh sur MJWL représentait environ 85 % de son portefeuille, alors que le titre valait moins de 0,01 USD, tel qu'il appert du relevé de courtage de Kamaneh pour le mois d'avril 2021 dans la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 novembre 2021, p. 698 de la pièce D-11.
83. Entre le 30 avril 2021 et le 12 octobre 2021, Kamaneh a liquidé 89 001 395 actions de MJWL totalisant la somme de 7 350 919 USD pour un coût moyen de 0,08259 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh pour les ventes des actions de MJWL, pièce D-63.
84. Kamaneh a réalisé des profits estimés à 6 826 271,00 USD sur ses transactions sur le titre de MJWL.
85. Les profits réalisés par Kamaneh ont été distribués vers ses comptes bancaires personnels et vers différentes personnes dont notamment, Mesli, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».
86. Mesli n'a pas transigé sur le titre de MJWL mais de manière concomitante à la réception des sommes provenant de Kamaneh, il a transféré une partie de celles-ci dans ses comptes bancaires ainsi que vers une entreprise de services de marketing par l'intermédiaire de 0341, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

LA TRAME FACTUELLE POUR ICOA

87. ICOA est une entreprise incorporée au Nevada en 1983, dont le bureau principal est situé à Singapour et dont les titres sont transigés sur le marché OTC « Pink » sous le symbole « ICOA », tel qu'il appert du profil d'ICOA sur le site Internet d'OTC Markets, pièce D-64.
88. ICOA œuvre dans le domaine de la finance décentralisée et de la cryptomonnaie, pièce D-64.

Les liens des Intimés avec ICOA

89. Halvorson était consultante pour ICOA, tel qu'il appert de la fiche « contact information » fournie par OTC Markets, pièce D-65.
90. Tel que mentionné précédemment, Halvorson a également été impliquée auprès de MJWL puisqu'elle a déjà agi comme dirigeante et administratrice de cette société, pièce D-30.

16

2022-010-001

PAGE : 40

91. En date du 7 juin 2021, Erwin Vahlsing Jr. (« Vahlsing ») était le chef des affaires financières, secrétaire et trésorier, et membre du conseil d'administration d'ICOA, et avait son adresse à Las Vegas (États-Unis), tel qu'il appert du profil de ICOA sur le Nevada business portal, pièce D-66, ainsi que la pièce D-64.
92. En plus du nom de Halvorson, le nom de Vahlsing apparaissait dans la fiche de contact d'ICOA, ce qui lui permettait de communiquer au nom de la société avec OTC Markets, pièce D-65.
93. Or, les logs IP de connexion à la plateforme d'OTC Markets pour ICOA démontrent que l'une des personnes qui communique avec OTC Markets sous le nom de Vahlsing utilise une adresse IP liée à Kamaneh, tel que l'a révélé le croisement des données effectué par les enquêteurs entre les pièces suivantes :
- Registre de connexion à la plateforme d'OTC Markets pour ICOA, pièce D-67;
 - Registre de connexion à la plateforme du compte de courtage de Kamaneh, pièce D-41;
 - Registre de connexion à la plateforme du compte bancaire de Kamaneh, pièce D-42 et pièce D-8 (page 1);
 - Données de localisation liées à Performive, pièce D-68, pièce D-69 et pièce D-70.
94. À partir des données énumérées ci-dessus, les enquêteurs ont confectionné un tableau illustrant la concordance entre les adresses IP utilisées par Vahlsing et celles utilisées par Kamaneh :

Tableau de concordances des adresses IP entre VAHLSING et KAMANEH					
Date	IP de VAHLSING	IP de KAMANEH		Fournisseur et localisation	Pièces
	Plateforme d'OTC Markets	Plateforme du compte de courtage	Plateforme du compte bancaire		
2021-09-07	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	Performive, N/D	D-67 ligne 10 D-41 ligne 976 D-42 p. 89 D-68 p. 1
2021-09-10	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	Performive, N/D	D-67 ligne 13 D-41 ligne 987 D-42 p. 90 D-69 p. 1
2021-09-13	[REDACTED]	[REDACTED] (pas à la même date)	[REDACTED]	Performive, N/D	D-67 ligne 14 D-41 ligne 744 D-42 p. 91 D-70 p. 1

95. Au même titre que pour MJWL, la concordance entre les adresses IP tend à démontrer que la personne qui interagit avec l'OTC Markets au nom de ICOA, sous l'identité de Vahlsing, se connecte à partir du même endroit que la personne qui se connecte aux comptes de courtage et bancaires de Kamaneh.

17

2022-010-001

PAGE : 41

96. De plus, le 10 novembre 2021, ICOA a publié un communiqué de presse conjoint avec MJWL, tel qu'il appert du communiqué de presse intitulé « *Majic, ICOA & PVB LIC Foundation Host a successful Investor's Dinner for Chilean Innovators* », pièce D-71.

La campagne de promotion

97. Entre le 6 janvier 2020 et le 25 juillet 2021, le cours de clôture de l'action de ICOA a oscillé entre un bas de 0,000001 USD et un haut de 0,002465 USD, tel qu'il appert du registre « Bloomberg Trading Data », pièce D-72.
98. Pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mai 2021, entre 1 et 1 001 *tweets* avaient été publiés avec la mention \$ICOA, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-73.
99. Or, l'enquête démontre une augmentation très importante des publications sur Twitter entre le 1^{er} juin 2021 et le 25 janvier 2022, ce sont entre 63 600 et 64 600 *tweets* qui ont été publiés avec la mention \$ICOA, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-74.
100. Les publications en question sont de nature très optimiste relativement au cours du titre, tel qu'il appert d'un échantillon extrait des publications effectuées sur Twitter relativement à ICOA par différentes sources non encore identifiées, pièce D-75.
101. Entre le 25 juillet et le 20 décembre 2021, ICOA a publié onze (11) communiqués de presse qui ont été déposés par cette dernière auprès d'OTC Markets, alors qu'aucun autre communiqué de presse n'a été répertorié par les enquêteurs avant cette date, tel qu'il appert de la section « Disclosure and News Services » du site Internet d'OTC Markets sur ICOA, pièce D-76, ainsi que d'une copie des communiqués, pièces D-76-1 à 76-11.
102. Les 13 et 14 septembre 2021, ICOA a procédé aux démarches afin de permettre à l'émetteur d'obtenir le statut « Pink Current Information » auprès d'OTC Markets, tel qu'il appert du document intitulé « *Opinion of Counsel regarding Adequate Current Information* » concernant ICOA déposé auprès d'OTC Markets, pièce D-77.
103. ICOA n'avait pas publié ses états financiers annuels auprès d'OTC Markets depuis le 31 octobre 2011, tel qu'il appert de la section « Filings and Disclosure » du site Internet d'OTC Markets pour ICOA, pièce D-78.
104. On constate une augmentation significative des transactions sur le titre de ICOA pour la période visée par les publications mentionnées précédemment, tel qu'il appert d'une copie du graphique du cours du titre de ICOA provenant du profil de ICOA sur l'OTC Market, pièce D-79, laquelle est reproduite ci-dessous :

18

2022-010-001

PAGE : 42



(Nous avons ajouté la flèche rouge.)

105. Le 30 septembre 2021, ICOA a obtenu le statut de « Pink Current Information » auprès d'OTC Markets, tel qu'il appert de la section « ICOA Security Details » sur le site Internet d'OTC Markets, pièce D-80.
106. Le 30 septembre 2021, le cours du titre d'ICOA a connu un sommet en clôturant à 0,026 USD, pièce D-72.
107. La preuve démontre que les intimés ont transigé sur les titres de ICOA dans la période précédant et pendant la campagne de promotion, ainsi que pendant les démarches d'ICOA afin d'obtenir le statut « Pink Current Information ».

Les transactions de Kamaneh

108. Le 1^{er} juin 2021, soit environ deux (2) mois avant le premier communiqué de presse d'ICOA, Kamaneh a commencé à acheter des actions d'ICOA dans son compte de courtage (USD), pièce D-10.
109. Entre le 1^{er} juin 2021 et le 6 octobre 2021, Kamaneh a acheté 754 034 650 actions d'ICOA totalisant la somme de 1 325 006 USD pour un coût moyen de 0,00175 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh pour les achats des actions d'ICOA, pièce D-81 et pièce D-10.
110. Or, la plus grosse portion de ces achats est concentrée sur la période entre le 1^{er} juin et le 3 septembre 2021, soit tout juste avant le dépôt de document d'information continue sur OTC Market le 13 septembre 2021. En effet, c'est 720 931 598 actions qui sont alors achetées sur cette période, pièces D-81 et D-10.

19

2022-010-001

PAGE : 43

111. Durant cette même période, le volume d'action total échangé sur le marché était de 8 138 010 682, si bien que Kamaneh a contribué, à lui seul, à 9% du volume total sur le marché, pièce D-72.
112. Au 31 août 2021, la position de Kamaneh sur ICOA représentait environ 62 % de son portefeuille, alors que le titre valait moins de 0,01 USD, tel qu'il appert du relevé de courtage de Kamaneh pour le mois d'août 2021 dans la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 novembre 2021, p. 733 de la pièce D-11.
113. Entre le 2 juin 2021 et le 12 octobre 2021, Kamaneh a liquidé une portion de ses actions d'ICOA, soit 205 034 650 actions, totalisant la somme de 2 078 957 USD pour un coût moyen de 0,01013 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh pour les ventes des actions d'ICOA, pièce D-82.
114. Entre le 1^{er} juin et le 12 octobre 2021, Kamaneh a réalisé des profits estimés à 753 951,00 USD sur les titres d'ICOA.
115. Au surplus, entre le 13 octobre 2021 et le 3 février 2022, Kamaneh a terminé de liquider l'entièreté de ses actions d'ICOA et les enquêteurs estiment qu'il a réalisé un profit additionnel d'au moins 2 600 000,00 USD (à être précisé par l'enquête), tel qu'il appert des relevés de courtage de Kamaneh qui apparaissent à la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 mars 2022, pièce D-8.
116. Les profits réalisés par Kamaneh ont été distribués vers ses comptes bancaires personnels et vers différentes personnes dont, notamment Mesli, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

Les transactions de Mesli

117. Le 30 juillet 2021, Mesli a effectué sa première transaction sur le titre d'ICOA, soit juste après avoir reçu une somme de 608 500,00 \$ provenant de Kamaneh, profits que ce dernier a réalisés sur le titre de MJWL, pièce D-17.
118. Entre le 30 juillet et le 8 septembre 2021, soit juste avant l'obtention du statut « Pink Current Information » par ICOA, Mesli a acheté 33 891 119 actions de ICOA totalisant la somme de 42 831 USD pour un coût moyen de 0,00126 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Mesli pour les achats des actions d'ICOA, pièce D-83.
119. Au 31 août 2021, la position de Mesli sur ICOA représentait environ 80% de son portefeuille, alors que le titre valait moins de 0,01 USD, tel qu'il appert du relevé de courtage de Mesli chez RBC Direct Investing inc., pour le mois d'août 2021, pièce D-84.
120. Entre le 23 août et le 27 octobre 2021, Mesli a liquidé 16 841 119 actions de ICOA totalisant la somme de 238 410 USD pour un coût moyen de 0,01415 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Mesli pour les ventes des actions d'ICOA, pièce D-85.
121. Ainsi, en date du 31 octobre 2021, Mesli avait réalisé des profits de 195 579,00 USD sur ses transactions sur le titre d'ICOA.

20

2022-010-001

PAGE : 44

122. Au 31 octobre 2021, Mesli détenait encore 17 050 000 actions d'ICOA et l'enquête pourra préciser le reste des détails de ses transactions, tel qu'il appert de la page 42 des relevés du compte de courtage (USD), pièce D-86.
123. Les profits réalisés par Mesli ont été distribués vers son compte bancaire personnel et vers différentes autres personnes, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

LA TRAME FACTUELLE POUR AAPT

124. AAPT est une entreprise incorporée au Nevada en 2003 dont les titres sont transigés sur le marché OTC « Pink » sous le symbole « AAPT », tel qu'il appert du profil d'AAPT sur le site Internet d'OTC Markets, pièce D-87.
125. AAPT se présente comme une société de portefeuille qui a le statut de « *shell* » à la recherche d'occasions d'acquisition, pièce D-87.

Les liens des Intimés avec AAPT

126. Le 14 septembre 2021, AAPT a annoncé la nomination de Chong au poste de CFO, tel qu'il appert du communiqué d'AAPT, pièce D-88 et pièce D-87.
127. La nomination de Chong en tant que CFO de AAPT annoncée par communiqué de presse le 14 septembre 2021 coïncide également avec la création d'un profil Twitter au nom de @RealDavidChong, qui publie activement des *tweets* au sujet des trois (3) émetteurs visés par l'enquête, soit MJWL, AAPT et ICOA, tel qu'il appert d'un extrait du profil *Twitter* RealDavidChong, pièce D-89.

La campagne de promotion

128. Entre le 3 janvier 2020 et le 17 mai 2021, le cours de clôture de l'action d'AAPT a oscillé entre un bas de 0,000001 USD et un haut de 0,0022 USD, tel qu'il appert du registre « Bloomberg Trading Data », pièce D-90.
129. Pour la période du 1^{er} août 2020 au 30 avril 2021, soit une période d'environ neuf (9) mois, entre 200 et 1 200 *tweets* avaient été publiés avec la mention \$AAPT, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-91.
130. Or l'enquête démontre une augmentation importante des publications sur Twitter entre le 1^{er} mai 2021 et le 25 janvier 2022, puisque de 58 800 à 59 800 *tweets* ont été publiés avec la mention \$AAPT, tel qu'il appert du « Historical Request Summary » sur « Keyhole », pièce D-92.
131. Les publications en question sont de nature très optimiste relativement au cours du titre, tel qu'il appert d'un échantillon extrait des publications effectuées sur Twitter concernant AAPT, par différentes sources non encore identifiées, pièce D-93.

21

2022-010-001

PAGE : 45

132. Le 1^{er} septembre 2021, AAPT a publié plusieurs documents sur le site d'OTC Markets, incluant l'annonce du changement de contrôle de la compagnie, les rapports annuels des années 2019 et 2020, ainsi que les rapports trimestriels des deux (2) premiers trimestres de 2021, tel qu'il appert de la section « Filings and Disclosure » du site Internet d'OTC Markets pour AAPT, **pièce D-94**.
133. Entre le 14 septembre et le 29 septembre 2021, quatre (4) communiqués de presse ont été publiés par AAPT, tel qu'il appert de la section « OTC Disclosure et News » sur le site Internet d'OTC Markets, **pièce D-95**, ainsi que de la copie des communiqués publiés, pièce D-88 et **pièces D-95-1 à 95-3**.
134. Les communiqués de presse annonçaient notamment l'acquisition par AAPT d'une autre société pour la somme de 200M USD, pièce D-100.
135. Or, on constate une augmentation significative des transactions sur le titre de AAPT pour la période visée par les publications mentionnées précédemment, tel qu'il appert d'une copie du cours du titre de AAPT provenant du profil de AAPT sur l'OTC Market, **pièce D-96**, laquelle est reproduite ci-dessous :



(Nous avons ajouté les flèches en rouge.)

136. Le 17 septembre 2021, AAPT a obtenu le statut de « Pink Current Information » auprès d'OTC Markets, tel qu'il appert de la section « AAPT Security Details » sur le site Internet d'OTC Markets, **pièce D-97**.
137. Le 22 septembre 2021, le cours du titre d'AAPT a connu un sommet en clôturant à 0,0322 USD, tel qu'il appert du registre « Bloomberg Trading Data », pièce D-90.

Les transactions de Kamaneh

138. Le 23 juillet 2021, Kamaneh a commencé à acheter des actions de AAPT dans son compte de courtage (USD).

22

2022-010-001

PAGE : 46

139. Entre le 23 juillet 2021 et le 30 septembre 2021, Kamaneh a acheté 90 624 218 actions de AAPT totalisant la somme de 994 929 USD pour un coût moyen de 0,01097 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh pour les achats des actions d'AAPT, pièce D-98 et pièce D-10.
140. Or, la plus grosse portion de ces achats est concentrée sur une période entre le 23 juillet et le 25 août 2021, soit tout juste avant le dépôt de document d'information continue sur OTC Market et les premiers communiqués de presse le 14 septembre 2021. En effet, c'est 76 millions d'actions qui sont alors achetées sur cette période, pièces D-98 et D-10.
141. Durant cette période, le volume d'action total échangé sur le marché était de 656 173 198, si bien que Kamaneh a contribué à lui seul à environ 12% du volume total sur le marché, pièce D-90.
142. Au 31 août 2021, soit pendant la même période que la période examinée dans le cas du titre de ICOA, la position de Kamaneh sur AAPT représentait environ 9% de son portefeuille, alors que le titre valait moins de 0,01 USD, tel qu'il appert du relevé de courtage de Kamaneh pour le mois d'août 2021 dans la réponse de la Banque TD aux enquêteurs datée du 16 novembre 2021, à la page 734 de la pièce D-11.
143. Entre le 3 septembre 2021 et le 12 octobre 2021, Kamaneh a liquidé une portion de ses actions d'AAPT, soit 86 624 218 actions, totalisant la somme de 2 314 464 USD pour un coût moyen de 0,0267 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Kamaneh pour les ventes des actions d'AAPT, pièce D-99.
144. Ainsi, en date du 3 novembre 2021, soit la date de la réception des données de TDWH, Kamaneh avait réalisé des profits de 1 319 535 USD avec ses transactions sur le titre d'AAPT alors qu'il restait toujours près de 20 millions d'actions dans son portefeuille.
145. Les profits réalisés par Kamaneh ont été distribués vers ses comptes bancaires personnels et vers différentes personnes dont, notamment Mesli, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

Les transactions de Mesli

146. Le 30 août 2021, Mesli a effectué sa première transaction sur le titre d'AAPT, soit juste avant que le cours du titre ne connaisse une forte augmentation.
147. Sur une période de trois (3) jours, entre le 30 août 2021 et le 1^{er} septembre 2021, soit juste avant le changement de statut d'AAPT à « Pink Current Information », Mesli a acheté 7 072 526 actions d'AAPT totalisant la somme de 44 786 USD pour un coût moyen de 0,00633 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Mesli pour les achats des actions d'AAPT, pièce D-100.
148. Entre le 3 septembre 2021 et le 15 octobre 2021, Mesli a liquidé la totalité de ses actions de AAPT totalisant la somme de 184 521 USD pour un coût moyen de 0,02608 USD par action, tel qu'il appert d'un extrait du registre des transactions boursières de Mesli pour la vente des actions d'AAPT, pièce D-101.
149. Mesli a réalisé un profit de 139 735 USD sur ses transactions sur le titre d'AAPT, pièce D-17.

23

2022-010-001

PAGE : 47

150. Les profits réalisés par Mesli ont été distribués vers ses comptes bancaires personnels et vers différentes personnes dont, notamment Mesli, tel qu'il le sera détaillé dans la section « Analyse des mouvements de fonds ».

L'ANALYSE DES MOUVEMENTS DE FONDS

151. L'analyse des mouvements de fonds sera démontrée par le témoignage de l'enquêtrice lors de l'audience à partir de graphiques détaillés ci-dessous ainsi que du fichier d'analyse des mouvements de fonds confectionné par les enquêteurs, pièce D-102.

Utilisation des fonds par Kamaneh

152. En résumé, Kamaneh a distribué les revenus de son compte de courtage (USD) en trois (3) phases :

- a) Phase I : Distribution vers les comptes personnels de Kamaneh;
- b) Phase II : Distribution vers les sociétés SDÉT et SDIT;
- c) Phase III : Distribution vers des tiers;

tel qu'il appert du graphique global de l'analyse des mouvements de fonds confectionné par les enquêteurs, pièce D-103.

153. Des montants importants ont été versés directement ou indirectement à des personnes liées à des services financiers ainsi qu'à des services de marketing dont qui est *l'alter ego* de Mesli.

i) Phase I : Distribution vers les comptes de Kamaneh

154. L'analyse du suivi du produit de la vente des titres de MJWL, ICOA et AAPT a été réalisée pour la période du 1^{er} avril 2021 au 9 novembre 2021.

155. Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 9 novembre 2021, des revenus de 8 895 057 USD, réalisés suivant les transactions effectuées sur les titres de MJWL, ICOA et AAPT, ont été versés au compte de courtage (USD) et ont été dirigés en cinquante-trois (53) versements vers trois (3) comptes détenus par Kamaneh :

- a) Le compte de courtage en dollars canadiens portant le numéro auprès de TDWH et détenu par Kameneh (580 953,00 USD);
- b) Le compte bancaire personnel en dollars américains portant le numéro et détenu par Kameneh (109 000,00 USD);
- c) Le compte bancaire personnel en dollars américains portant le numéro et détenu par Kameneh (8 205 104,00 USD);

et ce, tel qu'il appert du graphique « Phase I » de l'analyse des mouvements de fonds réalisée par les enquêteurs, pièce D-104, et de l'extrait de l'analyse des mouvements de fonds Phase I, pièce D-105.

24

2022-010-001

PAGE : 48

ii) Phase II : Distribution vers SDÉT, SDIT et tiers liés

156. Suite au transfert des revenus du compte de courtage (USD) vers les trois (3) comptes énumérés ci-dessus, les sommes ont été acheminées vers différents bénéficiaires, tel qu'il appert notamment du graphique « Phase II » de l'analyse des mouvements de fonds confectionné par les enquêteurs, pièce D-106.
157. Les sommes déposées dans les comptes bancaires (CAD) et (USD) sont redirigées vers les comptes bancaires dont les bénéficiaires sont :

Bénéficiaires des virements	À partir du compte n° (USD)	À partir du compte n° (CAN\$)
SDIT INC	1 965 000 \$	-
SDÉT INC	2 560 000 \$	630 050 \$
Beta Ceti Intl Holdings PTE LTD	700 000 \$	-
M2Bio Science and Beverage	67 743 \$	25 000 \$
7350341 Canada inc. (Mesli)	255 500 \$	-
Edward Kotler	1 730 106 \$	-
TOTAL	7 278 349 USD	655 050 \$

tel qu'il appert du graphique « Phase II » de l'analyse des mouvements de fonds réalisée par les enquêteurs, pièce D-106, et de l'extrait de l'analyse des mouvements de fonds Phase II, pièce D-107.

158. Il importe de préciser que Beta Ceti est une société qui a été incorporée le 25 juin 2021 à Singapour et qui est liée à Kamaneh pour les raisons suivantes :
- Kamaneh est l'unique actionnaire de Beta Ceti;
 - Son activité commerciale est « Management consultancy services »;
 - Kamaneh est directeur de la société Beta Ceti ainsi que deux (2) autres individus, inconnus de l'enquête à ce jour, et résidents de Singapour;

tel qu'il appert du « Business Profile » du « Registrar of Companies and Business Names » de Singapour, pièce D-108.

159. Quant à M2Bio Science and Beverage, c'est le nom qui était utilisé par SDIT, une société qui est liée à Kamaneh, tel qu'il l'a été mentionné précédemment, pièce D-4.
160. Les nombreux transferts à Edward Kotler (« Kotler »), sujet d'intérêt dans la présente enquête, seront traités en détails dans une section ci-dessous.

iii) Phase III : Distribution vers des tiers

161. Les sommes transférées par Kamaneh aux sociétés SDIT et SDÉT ont été à leur tour redistribuées vers les bénéficiaires ci-dessous :

25

2022-010-001

PAGE : 49

Bénéficiaires des virements	À partir du compte n° 1061565 (USD) de SDIT inc	À partir du compte n° 1139360 (USD) de SDÉT inc
Andalusian Consulting inc	551 209 \$	-
7350341 Canada inc. (Mesli)	353 000 \$	-
Edward Kotler	236 998 \$	76 187 \$
Triage Micro-Cap Advisors LLC	50 000 \$	-
SDÉT inc	1 691 500 \$ ¹	-
Caduceus Software Systems Corp		2 130 000 \$
TOTAL	1 216 207 USD	2 206 187 USD

tel qu'il appert notamment du graphique « Phase III » réalisé par les enquêteurs, pièce D-109, et de l'extrait de l'analyse des mouvements de fonds Phase III, pièce D-110.

162. Les sommes versées par SDIT et SDÉT vers Kotler portent les descriptifs « *paid services* », « *consulting services* » ou « *deposit* », tel qu'il appert des détails des transferts bancaires effectués dans les comptes portant les numéros 1061565 et 1139369, pièce D-111 et pièce D-112.
163. Tel que déjà mentionné, Micro-Cap Advisors LLC, (« **Micro-Cap** ») est une entreprise liée à Halvorson, pièce D-31.
164. Caduceus Software Systems Corp. (« **CSOC** ») est une société inscrite à la cote d'OTC Markets « Pink », tel qu'il appert de son profil sur l'OTC Markets, pièce D-113.
165. Entre le 15 mars et le 4 août 2021, par l'intermédiaire de la société SDÉT, Kamaneh a effectué des virements totalisant la somme de 2 130 000 USD à CSOC et ces virements sont décrits comme « *investments* », tel qu'il appert d'un fichier Excel des virements à partir du compte de SDÉT transmis par la Banque nationale, pièce D-112, et des pages 3, 6, 7 et 8 des relevés mensuels du compte bancaire 1139360 de SDÉT, pièce D-114.
166. Au cours de l'année 2021, CSOC a publié plusieurs communiqués incluant un communiqué publié le 15 juin 2021 qui annonçait l'obtention du statut « Pink Current Information » auprès de l'OTC Markets, tel qu'il appert de la page « OTC Disclosure & News Service » pour CSOC extraite du site Internet d'OTC Markets, pièce D-115.
167. Le 27 mai 2021, MJWL a publié un communiqué de presse dans lequel elle mentionne « Caduceus Software Systems », pièce D-116.

iv) Achat d'une propriété par Kamaneh

168. Le 14 janvier 2022, Kamaneh et sa conjointe ont acquis une résidence située au _____, à Montréal (Île Bizard), province de Québec, _____, tel qu'il appert d'un extrait de l'index des immeubles au registre foncier, pièce D-117 et de l'acte de vente, pièce D-118.
169. La résidence a été acquise au coût de 1 185 000,00 \$ et elle est libre d'hypothèque, pièce D-117.

¹ Ce montant n'a pas été considéré dans le total, afin d'éviter de compiler les transferts inter-comptes.

2022-010-001

PAGE : 50

170. Selon les démarches récentes des enquêteurs, Kamaneh a déménagé récemment dans cette résidence.

Utilisation des fonds par Mesli

171. Tel que déjà mentionné, Mesli a reçu plusieurs montants de Kamaneh directement ou par l'intermédiaire de ses sociétés et ce, pour un montant total de 608 500 \$.
172. C'est à la suite de la réception de ces montants que Mesli a commencé à transiger sur les titres de ICOA et AAPT.
173. Suivant ces transactions, Mesli a réalisé des profits et il a distribué ces sommes dans ses comptes personnels et dans le compte de 0341.
174. Le suivi des fonds a été imagé dans le graphique de l'analyse des mouvements de fonds de Mesli confectionné par les enquêteurs, pièce D-119.

j) Suivi du compte bancaire de 0341

175. Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, le compte corporatif de 0341 portant le numéro est l'unique compte lié à Mesli qui reçoit des sommes en provenance de Kamaneh et de SDIT, tel qu'il appert des relevés de compte bancaire de 0341, pièce D-120.
176. Sur l'ensemble de la période analysée, douze (12) versements totalisant la somme de 608 500,00 USD ont été transférés au compte de la société 0341, tel qu'il le sera démontré par le témoignage de l'enquêtrice à l'audience.
177. Le compte de la société 0341 est un compte transitoire et il a pour unique fonction de recevoir des fonds puis de les redistribuer vers d'autres comptes, tel qu'il appert des relevés du compte bancaire de 0341 portant le numéro , pièce D-125.
178. Une partie des sommes versées dans le compte de 0341 sont ainsi transférées dans le compte bancaire de Mesli, pièce D-121.
179. Une autre partie importante des sommes déposées dans le compte de 0341 a été transférée vers différents bénéficiaires dont les plus significatifs sont détaillés ci-dessous :

Bénéficiaires des virements	À partir du compte n° (USD) de 7350341 Can	Précisions
Kada MESLI	185 200 \$	E Trade Bank (USA)
EDM Media LLC	129 000 \$	JP Morgan Chase (USA)
Edward Kotler	36 400 \$	Bénéficiaire commun avec Kamaneh
Triage Micro-Cap Advisors LLC	50 000 \$	Bénéficiaire commun avec Kamaneh
Rebecca Donovan	30 000 \$	Bénéficiaire commun avec Kamaneh
EXXE Group LLC	55 000 \$	TD Bank (USA)
Galzar Co Ltd	31 000 \$	Alfa Bank (Russie)
TOTAL	516 600 USD	

27

2022-010-001

PAGE : 51

tel qu'il appert du graphique de l'analyse des mouvements de fonds de Mesli, pièce D-119, et d'un extrait de l'analyse des mouvements de fonds, pièce D-122.

180. EDM Media (« EDM ») est une entreprise de marketing.
181. Entre le 1^{er} avril et le 6 octobre 2021, 0341 a transféré des sommes totalisant 129 000,00 USD à EDM, tel qu'il appert des pièces justificatives du compte bancaire de 0341, pièce D-123.
182. EDM décrit ses services de la manière suivante : « *Press Release Writing, Content Creation, Social Media Maintenance, Content Distribution, Executive Interviews et Corporate Funding.* », tel qu'il appert d'un extrait du site Internet d'EDM, pièce D-124.
183. La description du service « Press Release Writing » est rédigée de la manière suivante : « We have designed and executed high-impact press release campaigns for over 500 clients, including publicly traded companies [...] », pièce D-124.
- ii) Suivi du compte de courtage USD de Mesli*
184. À partir du mois d'août 2021, une partie des sommes qui avaient été transférées par Kamaneh à Mesli par l'intermédiaire de 0341 sert à financer l'achat des titres d'ICOA et d'AAPT par Mesli dans son compte de courtage (USD).
185. En effet, entre les mois d'août et d'octobre 2021, une partie des sommes qui avaient été versées par Kamaneh au compte de 0341 a été acheminée par l'intermédiaire du compte bancaire de Mesli vers son compte de courtage (USD) et ces sommes ont financé l'achat des titres d'ICOA et d'AAPT, tel qu'il appert des relevés du compte bancaire de Mesli, pièce D-121.
186. Suite aux transactions de Mesli sur les titres d'ICOA et d'AAPT ayant généré un profit de 335 314,00 USD, un montant de 272 802,00 USD a été redistribué vers le compte bancaire de Mesli, pièce D-121 et aux pages 46, 48 et 49 de la pièce D-86.
187. De ce montant, une somme de 249 835,00 USD a été distribuée entre 0341, un compte bancaire, et un compte de courtage situés aux États-Unis :

Compte bancaire et de courtage	À partir du compte n° (USD) de Mesli	Bénéficiaires
Community Federal Savings Bank	90 300 \$	Client : Kada Mesli
Compte 4006987 RBC	94 500 \$	Client : 7350341 Canada inc-
First National Bank	65 035 \$	Compte de courtage, client inconnu
TOTAL	249 835 USD	

tel qu'il appert des relevés bancaires de 0341, pièce D-121, et des pièces bancaires justificatives, aux pages 16 et 18 de la pièce D-125, et de la page 115 des pièces bancaires justificatives du compte , pièce D-123.

28

2022-010-001

PAGE : 52

188. L'utilisation des sommes acheminées vers 0341 est décrite à la section précédente.

iii) Achat d'une propriété par Mesli

189. Le 28 février 2022, Mesli a acquis une résidence située au _____, à Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, _____, tel qu'il appert d'un extrait de l'index des immeubles au registre foncier, pièce D-126.

190. La résidence a été acquise au coût de 1 175 000,00 \$, tel qu'il appert de l'acte de vente, pièce D-127 et elle est grevée d'une hypothèque à la hauteur de 838 950,00 \$, pièce D-126.

Les transferts à Edward Kotler

191. Entre le mois de juin 2021 et le mois de novembre 2021, Kotler a reçu des sommes à la fois de Kamaneh, de SDIT, de SDÉT, de Beta Ceti, de 0341 et de Mesli.

192. Tel qu'il l'a déjà été mentionné précédemment, les virements à Kotler portent les mentions « *paid services* », « *consulting services* » ou « *deposit* ».

193. De manière concomitante, Kotler a transféré des sommes totalisant un montant de 2 346 530,00 USD à Prime Trust LLC, tel qu'il le sera démontré à l'audience, aux pages 921 et suivantes de la pièce D-11 (à partir de la page 921).

194. Prime Trust LLC est une entreprise qui offre des services financiers, tel qu'il appert de la page Internet de Prime Trust, pièce D-128.

LES MANQUEMENTS APPARENTS ET LES ACTES CONTRAIRES À L'INTÉRÊT PUBLIC

195. La LVM et la LESF sont des lois d'ordre publique de protection.

196. L'Autorité exerce ses fonctions et pouvoirs de manière à assurer la protection du public contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses et à donner accès aux personnes et aux entreprises lésées à divers modes de règlement de différends.

197. La LVM prévoit à ses articles 195.2 et 199.1 que :

195.2. Constitue une infraction le fait d'influencer ou de tenter d'influencer le cours ou la valeur d'un titre par des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses.

199.1. Commet une infraction toute personne qui, même indirectement, se livre ou participe à une opération ou à une série d'opérations sur des titres ou à une méthode de négociation relative à une opération sur des titres, à un acte, à une pratique ou à une conduite si elle sait, ou devrait raisonnablement savoir, que l'opération, la série d'opérations, la méthode de négociation, l'acte, la pratique ou la conduite:

1° crée ou contribue à créer une apparence trompeuse d'activité de négociation d'un titre, ou un cours artificiel pour un titre;

2° constitue une fraude à l'encontre d'une personne.
Commet aussi une infraction toute personne qui tente de commettre une infraction visée au premier alinéa.

29

198. Les éléments suivants nous permettent de croire que les intimés ont contrevenu aux dispositions mentionnées précédemment et qu'ils ont commis des actes contraires à l'intérêt public :
- a) Kamaneh se présente comme un « day trader » et cette activité constitue son occupation principale;
 - b) Mesli se présente comme offrant des services visant à aider des sociétés publiques à faire leurs premiers pas sur le Web et qu'il décrit notamment un de ses objectifs de la manière suivante : « *Increase Awareness for their Brand or Cause through Social Media Marketing* »;
 - c) Kamaneh affirme pendant son interrogatoire qu'il n'entretient aucun lien avec les émetteurs MJWL, ICOA et AAPT;
 - d) La preuve démontre au contraire plusieurs liens entre Kamaneh et les émetteurs, ainsi qu'avec Mesli;
 - e) Le 1^{er} mars 2019, Kamaneh, a acheté de Halvorson une créance de MJWL, convertible en actions;
 - f) Halvorson, Chong et Valhsing ont tous les trois agit comme administrateur et/ou dirigeant d'un ou plusieurs des émetteurs visés par les transactions des intimés pendant la période visée par la présente demande;
 - g) Des paiements sont effectués à Halvorson (Micro-Cap) par Kamaneh et Mesli par l'intermédiaire de sociétés qui leur appartiennent;
 - h) Les noms de Kamaneh et de Mesli se trouvent dans les métadonnées de documents et de correspondances transmises par MJWL à l'OTC Markets, notamment par Chong, pendant la période correspondant à celle des campagnes de promotion et à l'obtention du statut « Pink Current Information » par MJWL et avant que le cours de l'action de MJWL n'atteigne un sommet;
 - i) Kamaneh utilise les mêmes adresses IP aux fins de transiger sur les titres mentionnés à la présente demande que celles qui sont utilisées par Chong et Valhsing lors de leurs communications avec l'OTC Markets et ce, de manière concomitante aux campagnes de promotion;
 - j) L'augmentation subite du nombre de *tweets* concernant les émetteurs, visés par la présente demande, sur les réseaux sociaux dans la même période que les opérations des Intimés et que les paiements indirects effectués par les intimés à une entreprise de marketing;
 - k) L'augmentation subite du nombre de communiqués annonçant des nouvelles importantes pour les émetteurs et concomitante aux opérations des Intimés et aux paiements indirects effectués par les intimés à une entreprise de marketing;
 - l) Le changement de statut des émetteurs à celui de « Pink Current Information » de manière concomitante aux opérations des Intimés et aux campagnes de promotion;

2022-010-001

PAGE : 54

- m) Le fait qu'environ 85 % du portefeuille de Kamaneh était concentré dans le titre de MJWL en mars 2021 juste avant la publication des communiqués et avant que MJWL n'obtienne le statut « Pink Current Information »;
 - n) Le nombre élevé d'actions achetées ainsi que les sommes importantes investies dans les titres de MJWL, ICOA et AAPT par les Intimés sur une période de seulement dix (10) mois;
 - o) La séquence des événements similaires sur les titres de MJWL, ICOA et AAPT dans une même période temporelle soit :
 - i) Peu ou pas d'activité;
 - ii) Campagne de promotion Twitter;
 - iii) Publication de communiqués par l'émetteur;
 - iv) « Réactivation » de la société vers le statut « Pink Current Information »;
 - p) L'opportunité des transactions sur les trois (3) titres sur une période limitée d'environ dix (10) mois et la réalisation de profits importants;
 - q) Les versements qui ont été effectués par Kamaneh à Mesli ou à des sociétés liées à Mesli pour une somme totale de 608 500,00 USD et ce, juste avant que ce dernier ne transige pour la première fois sur les titres de ICOA et AAPT;
 - r) Le fait que Mesli ait versé des sommes totalisant 129 000 USD à EDM, entre le 1^{er} avril 2021 et le 6 octobre 2021, soit de manière concomitante aux opérations des Intimés, et qu'EDM soit une entreprise qui œuvre dans les services de marketing en ligne;
 - s) L'utilisation des fonds afin d'effectuer des paiements à une entreprise de services financiers de manière concomitante aux opérations sur les titres des émetteurs, notamment par l'intermédiaire de Kotler;
 - t) L'utilisation de services infonuagiques (Performive, Leaseweb) qui peuvent permettre de camoufler la réelle provenance géographique des connexions et/ou communications électroniques.
199. Les faits mentionnés ci-dessus démontre notamment que :
- a. Kamaneh a influencé et/ou tenté d'influencer le cours ou la valeur des titres de MJWL, ICOA et AAPT, en utilisant des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses;
 - b. Mesli a influencé et/ou tenté d'influencer le cours ou la valeur des titres de ICOA et AAPT, en utilisant des pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses;
 - c. Kamaneh s'est livré à un acte, à une pratique ou à une conduite qu'il savait ou devait raisonnablement savoir, qu'elle créerait un cours artificiel pour les titres de MJWL, ICOA et AAPT;

31

2022-010-001

PAGE : 55

- d. Mesli s'est livré à un acte, à une pratique ou à une conduite qu'il savait ou devait raisonnablement savoir, qu'elle créerait un cours artificiel pour les titres de ICOA et AAPT.
200. L'enquête de l'Autorité est toujours en cours et démontre une apparence de manquements relativement aux infractions mentionnées précédemment.
201. Conséquemment, l'Autorité soumet que les intimés ont commis des actes qui sont contraires à l'intérêt public et qui sont susceptibles d'affecter la confiance des investisseurs dans les marchés financiers.
202. Vu les faits allégués à la présente, l'Autorité est bien fondée, pour la protection de l'intégrité des marchés financiers et la protection du public, de demander au Tribunal administratif des marchés financiers (le « Tribunal ») de prononcer les ordonnances décrites aux conclusions de la présente.

L'URGENCE ET LE PRÉJUDICE IRRÉPARABLE

203. L'Autorité demande, pour des motifs impérieux et pour la protection de l'intégrité des marchés financiers, des épargnants ainsi que dans l'intérêt du public, que le Tribunal prononce les ordonnances recherchées sans audition préalable.
204. Tel que détaillé ci-dessus les Intimés ont commis des manquements apparents à la LVM au cours de l'année 2021 et jusqu'en février 2022 en participant à des gestes qui constituent en apparence des stratagèmes communément appelés « manipulation de marché ».
205. Ces manquements apparents causent un préjudice irréparable à l'intégrité des marchés financiers, notamment, en ce qu'ils portent atteinte à la confiance du public dans les marchés financiers.
206. En effet, ce type de stratagème est susceptible d'engendrer des pertes pour les investisseurs victimes puisque ces derniers ne pourront être identifiés afin de recouvrer les montant perdus.
207. Kamaneh a nié avoir des liens avec les dirigeants de MJWL lors de son interrogatoire par les enquêteurs alors que la preuve documentaire révèle le contraire.
208. Les Intimés paraissent vouloir camoufler leurs activités en utilisant l'identité d'autres personnes et de sociétés dans le cadre des stratagèmes.
209. L'analyse des mouvements de fonds révèle que les Intimés transfèrent des sommes importantes à l'extérieur du Québec par l'intermédiaire d'autres personnes.
210. Kamaneh détient toujours plusieurs comptes de courtage et bancaires qu'il utilise actuellement pour transiger sur d'autres titres dont, notamment, des options et, en date du 14 mars 2022, une somme de 3 374 227 USD était disponible dans son compte de courtage (USD).
211. Mesli détient toujours plusieurs comptes de courtage et bancaires qu'il utilise actuellement pour transiger sur d'autres titres.

32

2022-010-001

PAGE : 56

212. Compte tenu des faits énoncés précédemment et de l'enquête en cours, il est à craindre que les Intimés poursuivent des activités illégales et causent un préjudice irréparable sur les marchés financiers.
213. Compte tenu des faits énoncés précédemment et de l'enquête en cours, il est à craindre que les Intimés ne se départissent de leurs biens et qu'il devienne illusoire de recouvrir le paiement des pénalités ou amendes ainsi que le paiement des remises qui pourraient éventuellement être demandées par l'Autorité.

CONCLUSIONS ET ORDONNANCE RECHERCHÉES

POUR CES MOTIFS, l'Autorité des marchés financiers demande au Tribunal administratif des marchés financiers de rendre une décision selon les conclusions suivantes :

ACCUEILLIR la demande de l'Autorité des marchés financiers;

Ordonnances d'interdiction

INTERDIRE à Ramy Kamaneh d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIRE à Ramy Kamaneh d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur tout dérivé visé par la *Loi sur les instruments dérivés*;

INTERDIRE à Mohamed Kada Mesli d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIRE à Mohamed Kada Mesli d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur tout dérivé visé par la *Loi sur les instruments dérivés*;

Ordonnances de blocage

ORDONNER à Ramy Kamaneh, SDIT inc. et SDÉT inc. de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou de fonds, titres ou autres biens en la possession d'une autre personne qui en a le dépôt, la garde ou le contrôle pour Ramy Kamaneh, SDIT inc. ou SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires et dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	04350	Ramy Kamaneh
	04350	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh

33

2022-010-001

PAGE : 57

	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	00471	Ramy Kamaneh
	00471	Ramy Kamaneh
0152412	00471	SDÉT inc.
0038210	00471	SDÉT inc.
0055417	00471	SDÉT inc.
0147915	00471	SDIT inc.
0053112	00471	SDIT inc.

ORDONNER à Ramy Kamaneh et Doua'a Ismail de ne pas, directement ou indirectement, céder, grever, altérer, détruire et/ou aliéner l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique _____, Montréal (Île-Bizard), province de Québec, _____, connu et désigné comme étant le lot numéro _____ (_____) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNER à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal de procéder à la publication de l'ordonnance de blocage et de la décision à être rendue dans le présent dossier relativement à l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique _____ (Île-Bizard), province de Québec, _____, connu et désigné comme étant le lot numéro _____ (_____) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNER à la Banque Toronto Dominion inc. ayant une succursale au 3720, boulevard des Sources, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, H9B 1Z9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Ramy Kamaneh, SDIT inc. et SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	04350	Ramy Kamaneh
	04350	Ramy Kamaneh

ORDONNER à TD Waterhouse Canada inc. ayant une place d'affaires au 7250, rue du Mile End, 6^e étage, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2R 3A4, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Ramy Kamaneh, SDIT inc. et SDÉT inc. notamment dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh

34

2022-010-001

PAGE : 58

	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh
	N/A	Ramy Kamaneh

ORDONNER à la Banque Scotia ayant une succursale au 3828, boulevard de la Côte-Vertu, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Ramy Kamaneh, SDIT inc. et SDÉT inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	00471	Ramy Kamaneh
	00471	Ramy Kamaneh
0152412	00471	SDÉT inc.
0038210	00471	SDÉT inc.
0055417	00471	SDÉT inc.
0147915	00471	SDIT inc.
0053112	00471	SDIT inc.

ORDONNER à Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou de fonds, titres ou autres biens en la possession d'une autre personne qui en a le dépôt, la garde ou le contrôle pour Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP, notamment dans les comptes bancaires et dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	03051	Mohamed Kada Mesli
	03051	Mohamed Kada Mesli
	03051	Mohamed Kada Mesli
	03051	Mohamed Kada Mesli
	N/A	Mohamed Kada Mesli
(CAD)	N/A	Mohamed Kada Mesli
(USD)	N/A	Mohamed Kada Mesli
	N/A	Mohamed Kada Mesli
1040120	03051	7350341 Canada inc.
4006987	03051	7350341 Canada inc.
1049006	03051	Auriga ERP Consulting inc.
4002028	04541	Auriga ERP Consulting inc.

35

2022-010-001

PAGE : 59

ORDONNER à Nour El-Chafei de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou se départir de fonds, titres ou autres biens dans les comptes bancaires portant les numéros _____ et _____ auprès de la mise en cause Banque Royale du Canada ayant une succursale au 3131, boulevard de la Côte Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8;

ORDONNER à Mohamed Kada Mesli de ne pas, directement ou indirectement, céder, grever, altérer, détruire et/ou aliéner l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique _____, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, _____, connu et désigné comme étant le lot numéro _____ (_____) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNER à l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal de procéder à la publication de l'ordonnance de blocage et de la décision à être rendue dans le présent dossier relativement à l'immeuble avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique _____, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, _____, connu et désigné comme étant le lot numéro _____ (_____) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Montréal;

ORDONNER à la Banque Royale du Canada ayant une succursale au 3131, boulevard de la Côte-Vertu, local F-1, dans la ville de Montréal (Saint-Laurent), province de Québec, H4R 1P8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans les comptes bancaires suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
_____	03051	Mohamed Kada Mesli
_____	03051	Mohamed Kada Mesli
_____	03051	Mohamed Kada Mesli
_____	03051	Mohamed Kada Mesli
1040120	03051	7350341 Canada inc.
4006987	03051	7350341 Canada inc.
1049006	03051	Auriga ERP Consulting

ORDONNER à la Banque Royale du Canada ayant une succursale au 4119, rue Jean-Talon Est, dans la ville de Montréal (Saint-Léonard), province de Québec, H1S 1J5, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans le compte bancaire suivant :

No compte	Succursale	Titulaire
4002028	04541	Auriga ERP Consulting inc.

36

2022-010-001

PAGE : 60

ORDONNER à RBC Placements en Direct inc. ayant une succursale au 1, Place Ville-Marie, rez-de-chaussée, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 3Y1, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Mohamed Kada Mesli, 7350341 Canada inc. et Auriga ERP Consulting inc., notamment dans les comptes de courtage suivants :

No compte	Succursale	Titulaire
	N/A	Mohamed Kada Mesli
(CAN)	N/A	Mohamed Kada Mesli
(US)	N/A	Mohamed Kada Mesli
	N/A	Mohamed Kada Mesli

DÉCLARER que, compte tenu du risque pour l'intégrité des marchés financiers et pour le public ainsi que de l'urgence de la situation, la décision du Tribunal administratif des marchés financiers entre en vigueur, sans audition préalable, sous réserve de donner aux parties l'occasion de déposer au Tribunal un avis de contestation dans un délai de quinze (15) jours.

Fait à Montréal, le 11 avril 2022

(s) Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

Me Jean-Benoît Hébert et Me Isabelle Bouvier

Avocats de la partie demanderesse

800, rue du Square Victoria, 22^e étage

Montréal (Québec) H4Z 1G3

Téléphone : 514-395-0337 poste 2698 / 2676

Télécopieur : 514-864-3316

Notification : amf_contentieux@lautorite.qc.ca

Notre référence : DCT-3258-03/00

2022-010-001

PAGE : 61

AFFIDAVIT

Je, soussignée, Maude Damien-Laurier, exerçant au 800, rue du Square Victoria, 22^e étage, dans la ville et le district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis enquêteur à l'Autorité des marchés financiers;
2. Je suis l'une des enquêteurs assignés au dossier de Ramy Kamaneh et Mohamed Kada Mesli;
3. Tous les faits allégués à la présente *Demande ex parte de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'ordonnances de blocage et de mesures propres à assurer le respect de la loi* sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL,
ce 11 avril 2022

Maud~~e~~ Damie~~n~~-Laurier

Affirmé solennellement devant moi,
à Montréal, par moyen technologique,
ce 11 avril 2022

Ana-Paula Mateus #208833

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

2022-010-001

PAGE : 62

N° dossier : 2022-010

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS
FINANCIERS****DISTRICT DE MONTRÉAL**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse

c.

RAMY KAMANEH
et
MOHAMED KADA MESLI Parties intimées

et

SDIT INC. ET AL. Parties mises en cause

**Demande ex parte de l'Autorité des marchés
financiers afin d'obtenir l'émission d'ordonnances
d'interdiction d'opérations sur valeurs,
d'ordonnances de blocage et de mesures propres à
assurer le respect de la loi en vertu des articles 93,
94, 97 et 115.1 de la Loi sur l'encadrement du
secteur financier, RLRQ c. E-6.1, des articles 249,
250 et 265 de la Loi sur les valeurs mobilières,
RLRQ c. V-1.1 et des articles 119 et 131 de la Loi
sur les instruments dérivés, RLRQ c. I-14.01
et Affidavit**

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers
Me Jean-Benoît Hébert
Me Isabelle Bouvier
Autorité des marchés financiers
800, rue du Square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3Téléphone : 514-395-0337 poste 2698 / 2676
Télécopieur : 514-864-3316
Notification : amf_contentieux@lautorite.gc.ca

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABOU-NASR	SANDY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
ALLAIRE	ROGER	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-05-02
ARCAND	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-18
ATTIA	DAVID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-25
BALAN	DANIELA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-25
BARRE	SYLVIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-04-22
BÉDARD	CHRISTINE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
BESSAH	HADJIRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-26
BOUARAPHA	ALYNA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-23
BOUDLAL	SALMA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-26
BOUGA KAMSU	NADINE FLORETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-22
BOYER	VÉRONIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
CACHO LOPEZ	MARIA FERNANDA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC	2022-04-21
CARDINAL	STÉPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-03-25
CARON	JEAN-FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-22
CHAMDA KUETE	FABRICE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
CHAMPAGNE	ALAIN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-05-02
CHAN TACK	CHRISTELLE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-04-22
CHARRON	CHRISTIAN	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2022-05-02
CHERRAT	HAMZA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-13
COSTENARO	THOMAS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
COUTURE	JACQUES	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2022-05-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
COUTURE	SHAWN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-04-27
CROTEAU	RAPHAËLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-27
DANIEL	HUGUES	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-27
DESJARDINS	JAYSON	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-16
DESPRÉS	MARIE-PASCALE	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2022-04-25
DI FALCO	ANTHONY	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2022-04-25
DIBEH	CELINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-05-02
DIENNE	AHMEDOU FALL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-30
ESSID	CYRINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
FALARDEAU	ROCK	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-04-14
FELLAH	WISSAME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-25
FLAMAND	OLIVIER	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
FORTIN	ROBIN	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-28
GAGNÉ	JACINTHE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-05-02
GAUDREULT	CYNTHIA	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-25
GINGRAS	JESSICA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-04-28
GODIN	ALICIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-25
HAWLEY	ELAINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-04-27
HÉBERT	NOÉMIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-22
HUBERT	ÉRIC	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-30
JEFFREY	ALEXANDRA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-27
KHAMLICHI	NAOUFAL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-22
KUTSOPULOS	IOSSIF	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
LABERGE	YANN	KALEIDO CROISSANCE INC.	2022-04-22
LABONTÉ	SYLVAIN	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-04-29

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LAHAIE	MAXIME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-06
LAHLOU	YASSER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-26
LAMOUREUX	MICHEL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2022-04-04
LANDEVIN	DARIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-23
LAROSE	KIANA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-01-24
LECLAIR	MAXIME	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-04-25
LECLERC	JEAN-FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-30
LEROUX	MARC	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-05-02
LEROUX	DAVID	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-04-28
LÉVESQUE-GUILBEAULT	JULIETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
LI	YAO RONG	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-26
LORENZETTO	YIANNIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-22
LUSSIER	JANICK	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-22
MAISONNEUVE	RYAN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2022-05-02
MAÎTRE	YVON	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-05-02
MORRISSETTE	RENÉE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
MOUHTEROS	HELEN	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-28
MUENDA KABISAYI NYANGUILA	JEAN-CLAUDE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-27
MUNDACA BALDOVINO	MELISSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-18
NACHEF	MARIANNE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
OBE	MARIAM YASSINE ADJOUA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-22
OFEICH	ROULA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-27
PAGÉ	MICHEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PAQUET	JUDY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-26
PEDNEAULT	HÉLÈNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-30
PEROZO MONTILVA	JUAN PABLO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
PHANEUF	JULIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2022-04-29
PISARENCO	EVGHENII	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-25
PLOUFFE	ANNIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-29
POITRAS	ALEX-ANNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-29
RIO	BRYAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-25
RODRIGUE	CHARLES	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2022-04-29
ROY	ÉMILIE	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2022-05-02
SABOURIN	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2022-04-29
SALEEM	IRUM	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-13
SARKISSIAN	VIKEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-21
SIMO KAMDEM	FABRICE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2022-04-21
SOW	MARIAMA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-29
SPERDUTI	MARIA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2022-03-31
ST-ONGE	LUC	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-05-02
ST-PIERRE	SYLVIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-29
THIBODEAU	ALAIN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2022-04-30
THOMPSON QUARTZ	CHELSEA RUTH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2022-04-26
WESTON	MATTHEW	TWMG INC.	2022-04-27
YAHYAPOUR	SHAHPOUR	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-15
YOUNÈS	FADY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2022-04-25

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
FILION	YVES	GESTION D'ACTIFS CIBC INC.	2022-04-30
KASZEL	MATTHEW	SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	2022-04-29

Cabinets de services financiers**Sans mode d'exercice**

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	

3a Assurance de dommages (Agent)

3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)

3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)

4a Assurance de dommages (Courtier)

4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)

4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

16a Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101416	BEAUDIN, JEAN-GUY	1a	2022-04-28
105956	CARON, ANDRÉ	4a	2022-04-29
107428	CLOUTIER, DANIEL	16a	2022-05-03
107687	COPOLOFF, SHELLY	1a	2022-04-28
110393	DIXON, JOSÉE	2a	2022-04-28
110393	DIXON, JOSÉE	1a	2022-04-28
115332	GRAVEL, PATRICE	4a	2022-05-02
118613	LALONDE, DENIS	4a	2022-04-28
118761	LAMBERT, RICHARD	1a	2022-04-28
118761	LAMBERT, RICHARD	2a	2022-04-28
120128	LAVOIE, LOUISE	1a	2022-05-02
127557	POTHIER, MARTIN	1a	2022-04-29
128504	BOUDREAU REHEL, MICHELINE	4a	2022-04-29
128302	RAKE, KATHLEEN ANN	4a	2022-05-02
129657	ROUX, LAURENT	2a	2022-05-03
132359	TERRIEN, YVES	1a	2022-05-02
132359	TERRIEN, YVES	2a	2022-05-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
134283	VIGNEUX, DANIELLE	6a	2022-05-03
135315	LECLERC, BERNARD	1a	2022-05-03
135315	LECLERC, BERNARD	2a	2022-05-03
136904	BELLEY, GERMAIN	5a	2022-05-02
140092	MORIN, MONIQUE	5a	2022-04-29
141458	TRAHAN, MICHEL	1a	2022-04-29
142325	MORIN, JEAN-FRANÇOIS	4a	2022-04-29
144331	BERGERON, VALÉRIE	3a	2022-04-28
144751	PLAMONDON, KATY	5a	2022-05-03
147322	LAMOUREUX, MICHEL	1a	2022-04-28
150796	MONGILLO, ANNAMARIA	5a	2022-04-29
151320	HEBERT, ALAIN	6a	2022-04-28
152407	BOUCHER, PIERRE	1a	2022-05-03
155820	TASCHEREAU, JEAN-FRANÇOIS	1a	2022-04-27
156086	MARCOTTE, PHILIPPE	5a	2022-04-29
163850	MATHIEU, JULIE	6a	2022-05-03
164061	PANAIOIU, GABRIEL	1a	2022-05-02
164993	BHERER, MONIQUE	4b	2022-04-30
164993	BHERER, MONIQUE	1a	2022-04-30
165169	COLLERETTE, ANNIE	4a	2022-05-02
168099	HUDON, CHRISTIAN	6a	2022-05-03
172223	PÉPIN, VÉRONIQUE	4b	2022-04-29
176239	DUFORT, SÉBASTIEN	4a	2022-04-27
179963	CINQ-MARS, ANTHONY	6a	2022-05-03
180748	ZETA-CRUZ, AIMEE	5a	2022-04-27
182807	KANEM, NADIA	1a	2022-04-27
184224	MARCHAND BASTIEN, GUILLAUME	4a	2022-04-29
186251	YOUNÈS, FADY	6a	2022-04-29
186772	MARCIL-BÉDARD, STÉPHANIE	1a	2022-05-02
187769	ROUSSEAU, AUDREY	3b	2022-04-28
188298	LÉVESQUE BOUCHARD, MYRIAM	5b	2022-04-29
188837	DAVIAULT-ROBITAILLE, CLAUDE	4a	2022-04-29
189967	LAZO ROSALES, MARITZA MARGARITA	4b	2022-04-29
190024	MOUAWAD, RITA	4b	2022-04-29
192422	JEAN-BAPTISTE, TATIANA	6a	2022-04-27
192422	JEAN-BAPTISTE, TATIANA	1a	2022-04-27
192545	ROUSSEAU, MAXIM	4a	2022-05-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
192744	LEBLOND, FRANÇOIS	1a	2022-04-29
193827	RODRIGUE, CHARLES	1a	2022-04-29
193827	RODRIGUE, CHARLES	6a	2022-04-29
195153	MANSOURI, JIHENE	1a	2022-04-28
195583	LACHANCE, MAXIME	3b	2022-04-27
201571	MORISSEAU, LISSON	16a	2022-05-02
202613	RACICOT, MARIE-HÉLÈNE	1a	2022-04-28
203826	BEAUDRY, SAMUEL	6a	2022-04-29
204294	MICHELIS, KATINA	1a	2022-04-29
204588	LABRIE-DE-ECHEANDIA, WILLIAM	2b	2022-05-03
208443	PISARENCO, EVGHENII	6a	2022-04-27
208644	LAURIAULT, KIM	1a	2022-04-28
208893	SLIMANI, ZAKIA	4b	2022-05-02
209305	HAMEL, LOUIS	1a	2022-05-03
210607	LELIEVRE, JULIE	4a	2022-04-29
210613	FORTIER, JESSICA	4a	2022-05-02
211158	ALARIE, JULIANE	4b	2022-05-03
212765	TANO, AKA ANGE OLIVIER	1a	2022-05-03
213114	PARADIS-CÔTÉ, IAN	1a	2022-04-28
213238	THIBEAULT, AUDREY	2b	2022-04-28
214202	KOKO EDIMENGO, MONIQUE TATIANA	1a	2022-04-28
216181	LALIBERTÉ, JEAN PHILIPPE	1a	2022-04-27
217780	LECLERC, JOSEE	4a	2022-04-29
217836	TOUCHETTE, FÉLIX	3a	2022-04-28
219644	LAMONTAGNE, PIERRE- LUC	3b	2022-04-27
219893	LEFEBVRE, CATHERINE	1a	2022-04-28
219999	BEAUDET, FRANCIS	1a	2022-04-28
221621	DUMAS, SYLVAIN	4a	2022-05-03
222169	LAFOND, JESSICA	4a	2022-05-03
222470	DE LÉON, JUAN ESTEBAN	3b	2022-04-28
224290	MARROQUIN, MARIELA	1a	2022-04-28
224481	LAFORST, VINCENT	1a	2022-05-03
224499	NDOVORI, GHYSLAINE	1a	2022-04-28
226039	SIMARD, VANESSA	4b	2022-04-29
226473	VALLÉE, BERNARD	3b	2022-05-02
227570	THIBODEAU, MARILIE	1a	2022-04-27
228304	PETRIN, SAMUEL	1b	2022-04-27

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
228808	JEAN PHILIPPE, MEDJINE ANNIE	1a	2022-04-28
228904	RIVERA-RODRIGUEZ, RAMSEL ARAMIS	3b	2022-04-28
228912	MATOS VERA, YANISLEIDYS	1a	2022-04-28
230355	DIARRA, ADAMA	1a	2022-05-02
231649	CARON-LECLERC, ALEXANDRA	1a	2022-04-29
233429	MARTINEAU, SABRINA	3b	2022-04-30
233605	PENG, XI	16a	2022-04-27
234017	LAROUCHE, MATHIEU	16a	2022-05-02
234820	JAMSHAD, JUNAID	16a	2022-04-29
235072	THÉRIAULT, MARTINE	16a	2022-04-29
235090	GOUDREAU, CYRIL	16a	2022-05-02
235310	BLONDEAU, JOCELYN	16a	2022-04-29
236006	BOURDEAU, NICHOLAS	16a	2022-05-03
236813	LEDUC, RÉAL	16a	2022-05-02
237514	KANESHALINGAM, SERUJAN	16a	2022-05-03
237557	HATIMI, LATIFA	16a	2022-04-30
238910	SABBAGH, MICHEL	16a	2022-04-28
240199	SELLAH, DJAOUIDA	1a	2022-04-29
240678	CROTEAU, MARTIN	1a	2022-04-28
240809	PARODIS ROSADO, GISELLE	1a	2022-05-02
240883	BOISSINOT, VINCENT	4a	2022-04-29
240892	RIVEST-CASSABON, MÉLISSA	1a	2022-04-28
241121	DEKEUKA AMBONG, SANDRA	1a	2022-04-28
241367	LAVIGNE, CHANELLE	16a	2022-04-29
241837	MCQUAID, MÉLANY	1a	2022-04-28
242203	NACHEF, MARIANNE	1a	2022-04-28
242591	COUTURE, SHAWN	2a	2022-04-28
242591	COUTURE, SHAWN	1a	2022-04-28
242770	PETSAM LELE, ARNAUD	5a	2022-04-28
243336	CHEHAB, AYA	3b	2022-05-02
243378	LEBEL, STÉPHANIE	1b	2022-05-02
243668	LAAYAD, MERIAM	4b	2022-04-30
243697	ZAHIDY, JAWAD	1a	2022-05-03
243738	MASSIA-DEMERS, KARL	16a	2022-04-28
243844	CHIDOUB, HAMZA	3b	2022-05-02
244442	ROBERT-NADEAU, DOMINICK	1a	2022-05-02
244508	MARTORELLO, FRANÇOIS	3b	2022-05-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
244651	BODO, JEAN-RODRIGUE	1a	2022-04-28
245060	VILLENEUVE, MANON	1a	2022-04-28
245282	GAGNON, RAPHAEL	1a	2022-05-03
245568	TCHANKEU NGONGANG, ALAIN	16a	2022-04-29
245584	OULD ABDESSLAM, MANIS	3b	2022-05-01
245988	LANDRY, JULIEN	3b	2022-04-27
246060	MATHURIN, VINCENT	3b	2022-05-02
246062	DAIGLE, ÈVE	3b	2022-05-02
246676	BENOIT, SYLVIE	1a	2022-05-02
247012	NOËL, NATHALIE	1a	2022-04-29
247085	RICHER, ZACHARIE	16a	2022-04-27
247610	VAILLANCOURT CARDINAL, JUSTINE	1a	2022-05-02
247902	SIVARATNAM, SIVANJALI	16a	2022-04-27
247938	GIGNAC, CATHERINE	1a	2022-05-02
247949	SINCLAIR, MICHAEL	16a	2022-04-27
248483	CHARLEBOIS, SHEILA	16a	2022-04-29
248657	SIMARD, MATHIEU	1a	2022-05-02
249130	MACAREZ, REYNALD	1a	2022-04-29
249294	LAMBERT, VICKY	4b	2022-05-02
249534	PRIMEAU, ELYSE S	4b	2022-04-30
249593	DEMERS, NICOLAS	16a	2022-05-02

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500136	RÉSEAU FINANCIER GRAND MONTRÉAL LTÉE	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
500136	RÉSEAU FINANCIER GRAND MONTRÉAL LTÉE	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-05-03
500420	DANIEL GRÉGOIRE	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-02
502104	LES ASSURANCES JEAN-GUY BEAUDIN INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-28
502250	SERVICES FINANCIERS LAMBERT INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-04-28
502250	SERVICES FINANCIERS LAMBERT INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-28
503784	JACQUES LABEL	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-04-28
504767	9050-9480 QUÉBEC INC.	EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES	2022-04-28
510723	T.O.C. ASSURANCE DE DOMMAGES INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2022-04-28
511556	JEAN-FRANÇOIS TASCHEREAU	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-27
511887	ALAIN HEBERT	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2022-04-28
512716	SERVICES FINANCIERS SYLVAIN BINETTE INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-05-03
512716	SERVICES FINANCIERS SYLVAIN BINETTE INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
514862	YVES ROCHEFORT	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-29
515293	GROUPE FINANCIER BG INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-27
515293	GROUPE FINANCIER BG INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-04-27
515419	9220-7075 QUÉBEC INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-29
515868	RPA INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2022-05-03

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
516121	SERVICES FINANCIERS WILLIAM CHANG & ASSOCIÉS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-27
600199	SERVICES FINANCIERS CLAUDE-JEAN DURETTE INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
600475	9191-9233 QUÉBEC INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2022-05-02
602135	ST-GERMAIN BRISSON ASSURANCES INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2022-05-03
603051	ANIK VINCENT	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-28
603763	LES SERVICES FINANCIERS PIERRE FONTAINE INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
603951	ANNABELLE DUMAIS SERVICES FINANCIERS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
603951	ANNABELLE DUMAIS SERVICES FINANCIERS INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2022-05-03
603951	ANNABELLE DUMAIS SERVICES FINANCIERS INC.	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2022-05-03
604992	GROUPE SUTTON - PERFORMER INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-05-03
605153	9308-6098 QUÉBEC INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-04-28
605536	GROUPE IMMOBILIER LONDONO INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-05-03
605542	9120-9221 QUÉBEC INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-05-02
605680	LES IMMEUBLES SALAM INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-04-28
606270	JOSEPH DOHOGNE COURTIER IMMOBILIER INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-05-02
606787	AKA ANGE OLIVIER TANO	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-05-03
606871	MIGUEL ANTONIO GALINDO ROMAN	ASSURANCE DE PERSONNES	2022-04-28
607048	9360-9139 QUÉBEC INC.	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2022-04-28

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	YVON	NICOLAS	2022-04-27
FIERA CAPITAL CORPORATION	BELANGER	FRANCE	2022-05-02
DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	FOURNIER	JAMES-LEE	2022-04-29
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC.	TREMBLAY	CARL	2022-05-03
PRESIMA INC.	CHUNG	MI SOO	2022-05-03
PRESIMA INC.	LARSEN	STÉPHANE	2022-04-27
TRANS-CANADA CAPITAL INC.	TREMBLAY	MICHEL	2022-04-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	YVON	NICOLAS	2022-04-27
FIERA CAPITAL CORPORATION	BELANGER	FRANCE	2022-05-02
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC.	TREMBLAY	CARL	2022-05-03
PRESIMA INC.	CHUNG	MI SOO	2022-05-03
PRESIMA INC.	LARSEN	STÉPHANE	2022-04-27
TRANS-CANADA CAPITAL INC.	TREMBLAY	MICHEL	2022-04-28

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CEOS GESTION D'ACTIFS INC.	YVON	NICOLAS	2022-04-27
FIERA CAPITAL CORPORATION	BELANGER	FRANCE	2022-05-02
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	TREMBLAY	FREDERICK	2022-04-27
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC.	TREMBLAY	CARL	2022-05-03
PRESIMA INC.	CHUNG	MI SOO	2022-05-03
PRESIMA INC.	LARSEN	STÉPHANE	2022-04-27
TRANS-CANADA CAPITAL INC.	TREMBLAY	MICHEL	2022-04-28

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
607380	GALINDO FINANCE INC.	MIGUEL ANTONIO GALINDO ROMAN	Assurance de personnes	2022-04-27
607381	JESSIE-ANN POMERLEAU CHC INC.	PATRICE MÉNARD	Courtage hypothécaire	2022-04-28
607383	SERVICES FINANCIERS GRACIOPPO INC.	STEFANO GRACIOPPO	Assurance de personnes	2022-05-02

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.1.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Re Matte

AFFAIRE INTÉRESSANT :

Les Règles de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

et

Charles-Philippe Matte

2022 OCRCVM 07

Formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (section du Québec)

Audience tenue le 23 mars 2022 via visioconférence

Décision rendue le 23 mars 2022

Motifs de décision écrits le 13 avril 2022

Formation d'instruction

Michel Brunet, président, François Gervais et Normand Durette

Comparutions

Francis Larin, avocat de la mise en application

Pascal Jolicoeur, pour Charles-Philippe Matte

Charles-Philippe Matte (présent)

DÉCISION ET MOTIFS RELATIVE À L'ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

L'entente de règlement

1 Le personnel de l'OCRCVM et Charles-Philippe Matte ont conclu une entente de règlement le 25 janvier 2022 (« l'entente de règlement »).

2 L'audience de règlement tenue sous forme électronique par la formation d'instruction (« la formation d'instruction ») avait pour but de considérer si, en vertu de l'article 8215 des Règles de mise en application, d'examen et d'autorisation de l'OCRCVM, elle devrait accepter l'entente de règlement que le personnel de l'OCRCVM et Charles-Philippe Matte lui recommandent conjointement d'accepter.

3 Les représentations des parties ont porté essentiellement sur l'adéquation des sanctions prévues à l'entente de règlement.

4 Après avoir entendu les avocats des parties et délibéré, la formation d'instruction a avisé les parties qu'elle acceptait l'entente de règlement et que les motifs seraient communiqués plus tard.

La contravention

5 L'intimé reconnaît dans l'entente de règlement avoir commis la contravention suivante aux Règles de l'OCRCVM :

Au cours de la période allant du 23 mars au 1^{er} avril 2020, l'intimé a effectué des opérations discrétionnaires dans les comptes d'un client, sans que ces comptes aient été

préalablement autorisés et acceptés comme comptes « carte blanche », contrevenant ainsi aux articles 4 et 5 de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

Les faits

6 L'entente de règlement, jointe à la présente décision, relate les faits pertinents. Le lecteur est invité à s'y référer pour prendre connaissance de ces faits. Il y apprendra, entre autres, que pendant la période mentionnée au paragraphe 5 ci-dessus, l'intimé a effectué 49 opérations de manière discrétionnaire, dans les deux comptes d'un de ses clients, qu'il n'a jamais discuté de ces opérations de manière spécifique, au préalable, avec son client et que ces deux comptes n'avaient pas préalablement été autorisés et acceptés à titre de comptes « carte blanche ».

7 L'intimé n'a retiré aucun avantage financier à la suite de ces opérations. Celles-ci ont été effectuées sur une courte période de temps. La conduite reprochée a donc été ponctuelle et limitée. De plus, il a été admis au cours de l'audience que l'intimé a fait preuve de coopération au cours de l'enquête de l'OCRCVM.

8 A noter aussi qu'au cours de l'audience, les parties ont consenti à divulguer à la formation d'instruction que le client de l'intimé n'avait subi aucun préjudice financier en raison des opérations en cause.

Sanctions prévues à l'entente de règlement

9 Comme mentionné précédemment, les représentations faites par les avocats des parties ont essentiellement porté sur les sanctions prévues dans l'entente de règlement, à savoir :

- a) Une amende de 10 000\$;
- b) La reprise de l'examen du cours relatif au Manuel sur les normes de conduite, advenant réinscription;
- c) Une somme additionnelle de 2 500\$ au titre de frais de l'OCRCVM.

Facteurs atténuants

10 Les avocats des parties ont de plus insisté sur les facteurs atténuants dont plusieurs ont déjà été mentionnés soit l'absence d'antécédent de l'intimé, sa coopération à l'enquête, la courte période au cours de laquelle la conduite reprochée s'est effectuée, l'absence de préjudice au client et l'absence d'avantage financier pour l'intimé.

L'acceptation de l'entente de règlement

11 Avant d'entreprendre l'analyse des décisions antérieures soumises en faveur de l'acceptation de l'entente de règlement, la formation souhaite souligner la préoccupation qu'elle a initialement ressentie lorsqu'elle a pris connaissance du dossier, les sanctions prévues dans l'entente de règlement lui paraissant plutôt clémentes. La formation d'instruction considère la conduite reprochée à l'intimé comme étant grave et sérieuse. Le client de l'intimé était en droit de s'attendre à ce que son courtier respecte scrupuleusement une règle aussi fondamentale que celle qu'il a admis avoir enfreinte. Aux yeux de la formation, les conduites de cette nature devraient être réprimandées de façon à clairement les décourager. La formation d'instruction éprouvait donc un fort intérêt aux arguments qui allaient lui être présentés au cours de l'audience.

12 La formation a le pouvoir d'accepter ou de rejeter l'entente de règlement. Elle ne peut la modifier. Il est bien établi que l'entente de règlement devrait être acceptée dans la mesure ou les sanctions qui y sont prévues se situent « dans une fourchette raisonnable d'adéquation ».

13 Les arguments présentés par les avocats des parties ainsi que les précédents soumis, tant au niveau des principes qui devraient guider la formation dans son analyse du dossier que les précédents portant sur des cas s'apparentant à celui sous considération, ont réussi à convaincre la formation d'accepter l'entente de règlement.

14 L'avocat de la mise en application nous a soumis cinq (5) décisions précédemment rendues par des formations d'instruction, devant nous guider dans la détermination de l'acceptabilité des sanctions convenues dans l'entente de règlement.

15 La première de ces décisions est celle de *Re Maurice* 2019 OCRCVM 20. Dans cette affaire, la formation d'instruction s'est attardée à l'analyse de la décision *Re M Partners et Isenberg* 2018 OCRCVM 25 et celle de *Re Milewski*, (1999) I.D.A.C.D. No. 17, également soumises à la formation, pour définir le rôle d'une formation d'instruction qui doit déterminer si elle doit accepter une entente de règlement.

16 En somme, les grands principes qui doivent être retenus des décisions précitées, lesquelles, avec les autres décisions qui nous ont également été soumises portant sur ces principes, soit celle de *Re Jacob* 2017 OCRCVM 17 et *Poulin c R*, 2010 QCCA 1854, sont résumés ci-dessous, ces extraits étant tirés de l'affaire *Milewski* :

Bien qu'une entente de règlement doive être acceptée par un conseil de section avant de prendre effet, les critères d'acceptation ne sont pas identiques à ceux qu'applique un conseil de section qui décide les sanctions après une audience contestée. Dans une audience contestée, le conseil de section cherche à déterminer la sentence correcte. Le conseil de section qui considère une entente de règlement n'aura pas tendance à modifier une sanction dont il juge qu'elle se situe dans une fourchette raisonnable, compte tenu de la procédure de règlement et du fait que les parties se sont entendus. Il ne rejettera pas une entente à moins qu'il estime qu'une sanction se situe clairement à l'extérieur d'une fourchette raisonnable d'adéquation. En d'autres termes, le conseil de section prendra en compte les avantages de la procédure de règlement dans la perspective de l'intérêt public dans son examen des règlements proposés.

Cette proposition est confirmée par la formulation de l'article 26 du Statut 20 qui confère au Conseil de section le pouvoir d'«accepter» plutôt que d'«approuver» l'entente de règlement. Dans chaque cas, le conseil de section doit se prononcer sur l'adéquation, mais les critères applicables à cette décision dans une audience de règlement diffèrent des critères applicables dans une audience contestée. Aussi, les sanctions imposées dans le cadre d'ententes de règlement, bien qu'elles ne soient pertinentes pour le conseil de section appelé à déterminer des sanctions, ne sont pas d'un grand recours dans une audience comme la présente audience (pp. 9-10).

et de la décision *Jacob* :

Dans les faits, peu d'ententes de règlement sont rejetées par les formations d'instruction de l'OCRCVM ou de l'ACFM, mais la possibilité d'un rejet a tendance à exercer des pressions sur les parties pour qu'elles parviennent à un règlement raisonnable aux yeux des membres de la formation et, en particulier, aux yeux des deux membres de chaque formation qui ont de l'expérience dans le secteur. Les attentes de la profession sont importantes pour un organisme d'autorégulation et sont, de fait, énoncées expressément dans les Lignes directrices sur les sanctions disciplinaires de l'OCRCVM qui ont été révisées récemment (le 2 février 2015) et qui citent l'affaire bien connue *Re Mills* (2001) I.D.A.C.D. No. 7, à la page 3 :

Pour atteindre la dissuasion générale, il faut que les sanctions établissent un juste équilibre entre la conduite fautive particulière reprochée à la personne réglementée et les attentes de la profession. Les sanctions imposées doivent être proportionnées à la conduite examinée et similaires aux sanctions imposées aux intimés pour des contraventions similaires dans des circonstances similaires.

17 En plus des décisions nous encourageant à suivre les grands principes énoncés ci-dessus, six décisions

portant sur des conduites similaires à celle reprochée à l'intimé nous ont été soumises.¹

18 Ces décisions ont toutes trait à des opérations discrétionnaires, en contravention des règles s'appliquant aux courtiers membres de l'OCRCVM. Il ressort de l'analyse des sanctions décrétées dans ces décisions que celles-ci, essentiellement, s'apparentent ou sont compatibles avec celles prévues dans l'entente de règlement.

19 La formation d'instruction a donc été convaincue, malgré ses hésitations initiales, que les sanctions que prévoit l'entente de règlement se situent dans la partie inférieure d'une fourchette raisonnable d'adéquation. La formation d'instruction en est arrivée à cette conclusion après une analyse des Lignes directrices sur les sanctions de l'OCRCVM et en particulier sur la définition des Principes de détermination des sanctions dans les procédures disciplinaires de l'OCRCVM prévues à l'article 1 de ces Lignes directrices, tels que discutés dans l'affaire *Jacob*, tout en reconnaissant le caractère non contraignant de ces règles:

Les sanctions disciplinaires sont de nature préventive et doivent viser à protéger le public investisseur, à renforcer l'intégrité du marché et à améliorer les normes et pratiques professionnelles générales.

Dans la procédure d'ordre réglementaire, les sanctions visent à protéger l'intérêt du public en empêchant une conduite future qui pourrait porter atteinte aux marchés financiers. A cette fin, les sanctions doivent être suffisamment lourdes pour empêcher et décourager l'intimé d'avoir une conduite fautive à l'avenir (la dissuasion spécifique) et pour dissuader les autres d'avoir une conduite fautive similaire (la dissuasion générale).

...

Pour atteindre la dissuasion générale, il faut que les sanctions établissent un juste équilibre entre la conduite fautive particulière reprochée à la personne réglementée et les attentes de la profession. Les sanctions imposées doivent être proportionnées à la conduite examinée et similaires aux sanctions imposées aux intimés pour des contraventions similaires. Il faut réduire ou augmenter les sanctions en fonction des facteurs atténuants ou aggravants pertinents.

(nos soulignés)

20 Notre hésitation initiale était fondée sur nos doutes que les sanctions prévues dans l'entente de règlement rencontraient l'objectif de dissuasion générale. Ces doutes ne justifient pas à notre avis de déroger dans un cas comme celui-ci à l'objectif d'établir un juste équilibre tenant compte des attentes de la profession. Les facteurs atténuants précédemment soulignés auront aussi fait pencher la balance en faveur de l'acceptation de l'entente de règlement.

CONCLUSION

21 Compte tenu de ce qui précède, la formation a accepté l'entente de règlement.

Fait à Montréal le 13 avril 2022.

Michel Brunet

François Gervais

Normand Durette

¹ Re Trudel 2021 OCRCVM 27, Re Brum 2020 OCRCVM 39, Re Black 2020 OCRCVM 33, Re Li 2020 OCRCVM 28, Re Lemire 2018 OCRCVM 24 et Re Dykeman 2017 OCRCVM 49.

ENTENTE DE RÈGLEMENT**PARTIE I – INTRODUCTION**

1. L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) délivrera un avis de demande pour annoncer qu'une formation d'instruction (la formation d'instruction) tiendra une audience de règlement en vue de considérer si, en vertu de l'article 8215 des Règles de mise en application, d'examen et d'autorisation de l'OCRCVM, elle devrait accepter l'entente de règlement (l'entente de règlement) conclue entre le personnel de l'OCRCVM (le personnel) et Charles-Philippe Matte (l'intimé).

PARTIE II – RECOMMANDATION CONJOINTE DE RÈGLEMENT

2. Le personnel et l'intimé recommandent conjointement que la formation d'instruction accepte l'entente de règlement selon les modalités exposées ci-dessous.

PARTIE III – FAITS CONVENUS

3. Pour les besoins de l'entente de règlement, l'intimé convient des faits exposés dans la partie III.

Historique d'inscription

4. L'intimé fut inscrit du 23 avril 2018 au 9 août 2020 à titre de représentant auprès de l'OCRCVM;
5. Au cours de cette même période, l'intimé fut à l'emploi et inscrit auprès de Valeurs mobilières Desjardins inc. (VMD);
6. Depuis le 9 août 2020, l'intimé n'est plus inscrit auprès de l'OCRCVM;
7. L'intimé n'a pas d'antécédents disciplinaires auprès de l'OCRCVM.

Détails

8. Le ou vers le 23 décembre 2018, le client RR procédait à l'ouverture d'un compte REER et d'un compte CRI auprès de l'intimé;
9. Le client RR, né en 1963, avait indiqué dans le formulaire d'ouverture de ses comptes, les informations et caractéristiques suivantes :
 - Avoir net total : 1 250 000 \$
 - Revenu annuel : 150 000 \$
 - Tolérance au risque : 100% modéré à élevé
 - Objectif de placement : 100% revenu et croissance
10. Le ou vers le 9 mai 2019, les objectifs de placement du client RR pour ses deux comptes étaient révisés comme suit : 70% revenu et croissance, 30% spéculatif;
11. Du 23 mars au 1^{er} avril 2020, l'intimé a effectué les 49 opérations suivantes de manière discrétionnaire, dans les deux comptes de son client RR :

Type de compte	Date d'opération	Achat / Vente	Quantité	Description	Prix (\$)	Taux De conversion	Total (\$)
CRI	23/03/2020	Vente	128	BNP Paribas Spon Adr	14,01	1,4552	2 609,95
CRI	23/03/2020	Vente	255	Cameco Corp	9,11	1	2 323,05
CRI	23/03/2020	Vente	91	Enbridge Inc.	35,74	1	3 252,34

Type de compte	Date d'opération	Achat / Vente	Quantité	Description	Prix (\$)	Taux De conversion	Total (\$)
CRI	23/03/2020	Vente	377	General Electric Company	6,42	1,4552	3 519,34
CRI	23/03/2020	Vente	246	GRP Intertape Polymer Inc.	8,00	1	1 968,00
CRI	23/03/2020	Achat	500	Scorpio Tankers Inc-New	14,79	1,4552	10 761,20
CRI	23/03/2020	Vente	55	WPP PLC-Spon/Adr New	28,33	1,4552	2 267,42
CRI	23/03/2020	Vente	168	Westpac Banking SPND-ADR	8,25	1,4552	2 016,91
CRI	25/03/2020	Achat	3500	Alaris Royalty Corp-New	7,81	1	27 335,00
CRI	25/03/2020	Vente	286	Bombardier 6,25% S4 CM PF	6,65	1	1 901,90
CRI	25/03/2020	Vente	45	SPDR S&P 500 ETF	246,09	1,4145	15 664,35
CRI	30/03/2020	Vente	3500	Alaris Royalty Corp-New	7,17	1	25 095,00
CRI	30/03/2020	Vente	16	Apple Inc.	252,61	1,4255	5 761,53
CRI	30/03/2020	Achat	500	Scorpio Tankers Inc-New	20,85	1,4255	14 857,27
CRI	30/03/2020	Achat	800	Teekay Tankers Ltd-A New	23,96	1,4255	27 323,98
CRI	30/03/2020	Vente	1300	Teva Pharmateucical Adr	7,75	1,4255	14 352,65
REER	23/03/2020	Achat	1100	DHT Holdings Inc-New	5,80	1,4552	9 284,02
REER	23/03/2020	Achat	900	Dorian LPG Ltd	7,98	1,4552	10 447,32
REER	23/03/2020	Achat	800	Euronav NV	8,69	1,4552	10 116,55
REER	23/03/2020	Achat	400	Teekay Tankers Ltd-A New	17,31	1,4552	10 078,02
REER	25/03/2020	Vente	3000	Absolute software Corp	8,30	1	24 900,00
REER	25/03/2020	Achat	10000	American Hotel Incm LPU	1,89	1	18 926,00
REER	26/03/2020	Achat	1100	DHT Holdings Inc-New	6,23	1,4279	9 777,55
REER	26/03/2020	Vente	401	Enbridge Inc.	41,81	1	16 765,81
REER	26/03/2020	Achat	800	Euronav NV	9,63	1,4279	11 000,54
REER	26/03/2020	Achat	400	Scorpio Tankers Inc-New	17,88	1,414	10 110,67
REER	26/03/2020	Achat	400	Teekay Tankers Ltd-A New	20,28	1,414	11 471,50

Type de compte	Date d'opération	Achat / Vente	Quantité	Description	Prix (\$)	Taux De conversion	Total (\$)
REER	26/03/2020	Vente	3000	Pages Jaune Lte.	7,71	1	23 130,00
REER	27/03/2020	Vente	10000	American Hotel Incm LPU	2,01	1	20 088,00
REER	27/03/2021	Vente	72	Apple Inc.	251,35	1,4283	25 848,33
REER	27/03/2022	Achat	2000	DHT Holdings Inc-New	7,04	1,4245	20 043,00
REER	27/03/2023	Achat	1800	DHT Holdings Inc-New	6,92	1,4283	17 790,65
REER	27/03/2023	Achat	2000	Euronav NV	10,79	1,4283	30 822,71
REER	27/03/2024	Achat	2900	Frontline Ltd-New	8,83	1,4283	36 581,93
REER	27/03/2025	Vente	3000	General Electric Company	7,58	1,4283	32 481,68
REER	27/03/2026	Vente	1000	Newell Brands Inc.	13,88	1,4283	19 817,66
REER	27/03/2027	Vente	1100	Le GRPE SNC Lavalin	20,13	1	22 142,01
REER	30/03/2020	Achat	1200	INTL Seaways Inc.	23,80	1,4255	40 720,15
REER	30/03/2020	Achat	4000	Navios Maritime ACQ-NEW	5,00	1,4255	28 510,00
REER	30/03/2020	Vente	900	Snap Inc. CL-A	11,84	1,4255	15 194,87
REER	30/03/2020	Achat	5000	Tsakos Energy Navigation	3,55	1,4255	25 336,84
REER	30/03/2020	Achat	40000	Top Ships Inc. New	0,58	1,4255	32 957,56
REER	30/03/2020	Vente	600	Twitter Inc.	24,87	1,4255	21 271,31
REER	31/03/2020	Vente	550	Capri Holding Ltd	11,34	1,415	8 824,34
REER	31/03/2020	Vente	40	Costar Group Inc.	586,02	1,415	33 168,62
REER	31/03/2020	Vente	2400	Maxar Technologies Inc.	15,45	1	37 081,92
REER	01/04/2020	Achat	1500	Diamond Shipping Inc.	11,49	1,4403	24 827,89
REER	01/04/2020	Vente	900	Dorian LPG Ltd	8,49	1,4433	11 029,55
REER	01/04/2020	Vente	40000	Top Ships Inc. New	0,21	1,4013	11 939,08

12. L'intimé n'a jamais discuté de ces opérations de manière spécifique, au préalable, avec son client RR;
13. Ces deux comptes n'avaient pas été préalablement autorisés et acceptés à titre de comptes « carte blanche »;
14. L'intimé a reconnu, auprès du personnel de l'OCRCVM, avoir effectué les opérations susmentionnées de manière discrétionnaire;
15. L'intimé n'a retiré aucun avantage financier à la suite des opérations effectuées en question.

PARTIE IV – CONTRAVENTION

16. Du fait de la conduite décrite ci-dessus, l'intimé reconnaît avoir commis la contravention suivante aux

Règles de l'OCRCVM :

Au cours de la période allant du 23 mars au 1^{er} avril 2020, l'intimé a effectué des opérations discrétionnaires dans les comptes d'un client, sans que ces comptes aient été préalablement autorisés et acceptés comme comptes « carte blanche », contrevenant ainsi aux articles 4 et 5 de la Règle 1300 des courtiers membres de l'OCRCVM.

PARTIE V – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

17. L'intimé accepte les sanctions et les frais suivants :
 - a) Une amende de 10 000 \$;
 - b) La reprise de l'examen du cours relatif au Manuel sur les normes de conduite, advenant réinscription;
 - c) Une somme additionnelle de 2 500 \$ au titre des frais de l'OCRCVM.
18. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé s'engage à payer les sommes mentionnées ci-dessus, soit la somme de 12 500 \$, dans un délai de 30 jours suivant cette acceptation, à moins que le personnel et l'intimé ne conviennent d'un autre délai.

PARTIE VI – ENGAGEMENT DU PERSONNEL

19. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, le personnel n'engagera pas d'autre mesure contre l'intimé à l'égard des faits exposés dans la partie III et des contraventions de la partie IV, sous réserve des dispositions du paragraphe ci-dessous;
20. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement et que l'intimé ne se conforme pas aux modalités de celle-ci, le personnel peut engager une procédure en vertu de la Règle 8200 contre l'intimé. Cette procédure peut se fonder en partie sur les faits exposés dans la partie III.

PARTIE VII – PROCÉDURE D'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

21. L'entente de règlement est conditionnelle à son acceptation par la formation d'instruction;
22. L'entente de règlement doit être présentée à une formation d'instruction dans le cadre d'une audience de règlement tenue conformément à la procédure exposée aux articles 8215 et 8428, ainsi qu'à toute autre procédure dont les parties peuvent convenir;
23. Le personnel et l'intimé conviennent que l'entente de règlement constituera la totalité des faits convenus présentés à l'audience de règlement, à moins que les parties ne conviennent que des faits additionnels devraient y être présentés. Si l'intimé ne comparait pas à l'audience de règlement, le personnel peut communiquer des faits pertinents additionnels, sur demande de la formation d'instruction;
24. Si la formation d'instruction accepte l'entente de règlement, l'intimé convient de renoncer aux droits qu'il peut avoir, en vertu des règles de l'OCRCVM et de toute loi applicable, à une autre audience, à un appel ou à une révision;
25. Si la formation d'instruction rejette l'entente de règlement, le personnel et l'intimé peuvent conclure une autre entente de règlement ou le personnel peut demander la tenue d'une audience disciplinaire sur le fondement des mêmes allégations ou d'allégations connexes;
26. Les modalités de l'entente de règlement sont confidentielles jusqu'à leur acceptation par la formation d'instruction;
27. L'entente de règlement sera mise à la disposition du public lorsqu'elle aura été acceptée par la formation d'instruction et l'OCRCVM en publiera le texte intégral sur son site Internet. L'OCRCVM publiera aussi un sommaire des faits, des contraventions et des sanctions convenues dans l'entente de règlement;

28. Si l'entente de règlement est acceptée, l'intimé convient qu'il ne fera pas personnellement et que personne ne fera non plus en son nom de déclaration publique incompatible avec celle-ci;
29. L'entente de règlement prendra effet et deviendra obligatoire pour l'intimé et le personnel à la date de son acceptation par la formation d'instruction.

PARTIE VIII – SIGNATURE DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

30. L'entente de règlement peut être signée en plusieurs exemplaires, tous les exemplaires constituant ensemble une entente liant les parties;
31. La télécopie ou la copie électronique d'une signature sera traitée comme une signature originale.

SIGNÉE le 12 janvier 2022.

(s) Charles Philippe Matte

Charles-Philippe Matte

Intimé

SIGNÉE le 25 janvier 2022.

(s) Francis Larin

Francis Larin

Avocat principal de la mise en application,
au nom du personnel de la mise en application
de l'OCRCVM

© Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, 2022. Tous droits réservés.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2021-05-04(A)

DATE : 28 avril 2022

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
Mme Mélanie Couture, agent en assurance de dommages des particuliers	Membre
Mme Maryse Pelletier, courtier en assurance de dommages	Membre

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

MÉLISSA SAVARD, agent en assurance de dommages des particuliers

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIFFUSION ET DE NON-DIVULGATION DE TOUT RENSEIGNEMENT, INFORMATION OU DOCUMENTS PERMETTANT D'IDENTIFIER LES CLIENTS MENTIONNÉS DANS LA PLAINTÉ ET LES PIÈCES DOCUMENTAIRES, LE TOUT CONFORMÉMENT À L'ART. 142 DU CODE DES PROFESSIONS (R.L.R.Q., c. C-26)

[1] Le 20 janvier 2022, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2021-05-04(A), par visioconférence ;

[2] Le syndic était représenté par Me Karoline Khelfa et, de son côté, l'intimée était représentée par Me Stéphane Harvey ;

I. La plainte

[3] L'intimée fait l'objet d'une plainte comportant cinq (5) chefs d'accusation, soit :

Le cas des assurés M.D. et S.M.

2021-05-04(A)

PAGE : 2

1. À Lévy, les ou vers les 27 et 28 novembre 2018, a requis auprès de La Capitale assurances générales inc. l'émission des contrats d'assurance suivants :
 - a) le contrat d'assurance automobile n° (XXXX), pour la période du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2020, au nom de l'assuré M.D.;
 - b) le contrat d'assurance habitation n° (XXXX), pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020, au nom des assurés M.D. et S.M.;sans avoir obtenu préalablement le consentement desdits assurés, en contravention avec les articles 27 et 28 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et les articles 10, 19, 25, 27, 37(1) et 37(6) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ c. D-9.2, r. 5);
2. À Lévy, les ou vers les 27 et 28 novembre 2018, a requis auprès de La Capitale assurances générales inc. l'émission des contrats d'assurance suivants :
 - a) le contrat d'assurance automobile n° (XXXX), pour la période du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2020, au nom de l'assuré M.D.;
 - b) le contrat d'assurance habitation n° (XXXX), pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020, au nom des assurés M.D. et S.M.;alors qu'elle n'avait pas toutes les informations nécessaires à cette fin, notamment les dates exactes d'échéance des contrats d'assurance desdits assurés, en contravention avec l'article 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et les articles 37(1) et 37(6) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ c. D-9.2, r. 5);
3. À Lévy, le ou vers le 27 novembre 2018, a été négligente dans la tenue de dossier de ses clients M.D. et S.M., notamment en omettant de noter avec exactitude sa et/ou ses conversations téléphoniques avec eux, la teneur et les conseils et explications donnés, les instructions reçues et les décisions prises, en contravention avec les articles 85 à 88 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), les articles 9 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ c. D-9.2, r. 5) et les articles 12 et 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (RLRQ c. D-9.2, r.2);

2021-05-04(A)

PAGE : 3

Le cas des assurés M.P. et D.D.

4. À Lévy, entre les ou vers les 23 novembre et 1^{er} décembre 2018, a requis auprès de La Capitale assurances générales inc. l'émission du contrat d'assurance automobile n° (XXXX), au nom des assurés, pour la période du 22 février 2019 au 22 février 2020, et ce, malgré le fait que les assurés n'avaient pas l'intention de souscrire ledit contrat d'assurance, en contravention avec les articles 27 et 28 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et les articles 10, 19, 25, 27, 37(1) et 37(6) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ c. D-9.2, r. 5);

Le cas de l'assurée C.G.

5. À Lévy, les ou vers les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018, a requis auprès de La Capitale assurances générales inc. l'émission du contrat d'assurance automobile n° (XXXX), au nom de l'assurée, pour la période du 30 novembre 2019 au 30 novembre 2020, alors que cette dernière avait requis un contrat d'assurance pour la période du 30 novembre 2018 et 30 novembre 2019, créant ainsi un découvert d'assurance, en contravention avec les articles 26, 37(1) et 37(6) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ c. D-9.2, r. 5).

[4] Dès le début de l'audition, l'intimée, par l'entremise de son procureur, a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des cinq (5) chefs d'accusation de la plainte ;

[5] Cela dit, l'intimée fut déclarée coupable, séance tenante, et les parties ont alors procédé aux représentations sur sanction ;

II. Preuve sur sanction

[6] Dans un premier temps, l'avocate du syndic a déposé, de consentement, les pièces PS-1 à PS-27 ainsi qu'un exposé sommaire des faits qui fut produit sous la cote PS-28 ;

[7] À cet égard, pour une meilleure compréhension des faits à l'origine de la présente plainte, il convient de reproduire de larges extraits de ce document :

1. Au moment des faits ayant mené à la plainte disciplinaire, Mme Mélissa Savard (ci-après « **Intimée** ») était certifiée auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») à titre d'agent (voir en haut) en assurance de dommages des particuliers (3B) et était, de ce fait, encadré par la Chambre de l'assurance de dommages, tel qu'il appert de l'attestation de droit de pratique, pièce **PS-1**;
2. L'intimée était alors rattachée à l'agence en assurance de dommages Rok Assurances Inc. (ci-après l'« **Agence** »);

2021-05-04(A)

PAGE : 4

3. Le rôle de l'Intimée au sein de l'Agence était d'émettre de nouvelles affaires et l'émission de nouvelles affaires avait une incidence sur la rémunération de l'Intimée;
4. En juillet 2019, l'Intimée remet sa démission à l'Agence;
5. Suivant cette démission, le 22 juillet 2019, l'Agence transmet une *Demande de retrait* à l'AMF, tel qu'il appert de ladite demande, pièce **PS-2**;
6. Le 11 septembre 2019, l'Agence transmet une lettre à l'AMF afin de dénoncer une situation qui a été portée à l'attention de l'Agence et ce, après l'envoi de la demande de retrait **PS-2**, tel qu'il appert de ladite lettre, pièce **PS-3**;

Le cas des assurés M.D. et S.M.

7. Le 27 novembre 2017, l'Intimée appelle l'assuré M.D., suivant une soumission effectuée par l'assuré via ClicAssure pour une assurance habitation et une assurance automobile, le tout tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-4**;
8. À l'occasion de cet appel :
 - l'assuré M.D. ne connaît pas la date précise du renouvellement de sa police assurance habitation et affirme que le renouvellement était dû pour août ou septembre de l'année suivante, que le renouvellement venait d'être fait (**PS-4** – minutes 1 :33 à 1 :46)
 - l'assuré M.D. ne connaît pas la date précise du renouvellement de sa police assurance automobile et affirme que le renouvellement était dû pour juin ou juillet de l'année suivante (**PS-4** – minutes 2 :25 à 2 :32)
 - l'Intimée informe l'assuré M.D. qu'il est possible pour elle de « sortir des prix d'avance » avec La Capitale, si c'est intéressant « on réserve les prix pour l'an prochain » (**PS-4** – minutes 2 :32 à 2 :40)
 - l'Intimée affirme que si c'est intéressant, « on peut geler cela pour l'an prochain » (**PS-4** – minutes 3 :38 à 3 :40)
 - l'assuré M.D. affirme que le véhicule Denali faisant l'objet de la soumission a été reconstruit et qu'il vient de l'acheter (**PS-4** – minutes 5 :10 à 5 :40 et 7 :45 à 7 :50)
 - l'Intimée précise qu'il n'y a pas de problème, si jamais le prix intéresse l'assuré, elle peut « geler ça d'avance » et quand elle gèle prix d'avance, les prix sont bas (**PS-4** – minutes 8 :22 à 9 :50)
 - l'assuré M.D. affirme que le véhicule Camaro faisant l'objet de la soumission a été reconstruit (**PS-4** – minutes 11 :57 à 12 :36)

2021-05-04(A)

PAGE : 5

- à la fin de l'appel, l'Intimée précise à l'assuré M.D. ce qui suit (**PS-4** – à compter de la minute 31 :49 à 37 :36) :
 - i. l'Intimée précise qu'elle peut « geler tout ça pour l'année prochaine »;
 - ii. l'Intimée lui dit que le prix est bon 2 mois, mais en gelant cela d'avance, on n'a pas besoin de se reparler et risquer que la soumission soit plus haute plus tard;
 - iii. l'Intimée précise également que les voitures qui sont « VGA », elle devra s'informer de la procédure exacte;
 - iv. l'assuré M.D. demande « ça m'engage à rien ? », ce à quoi l'Intimée répond « non, exactement »;
 - v. pour les voitures, l'Intimée demande s'il a une évaluation récente des voitures, il répond que non;
 - vi. l'Intimée confirme qu'elle réserve le prix pour l'an prochain pour les voitures et la maison;
- 9. Aucun autre appel n'est retracé entre l'assuré M.D. et l'Intimée;
- 10. Les seules notes au dossier, relativement aux assurés M.D. et S.M., se retrouvent à la pièce **PS-7**;
- 11. Le 28 novembre 2018, à la demande de l'Intimée, La Capitale émet les polices suivantes :
 - police d'assurance automobile (XXXX) pour la période du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2020;
 - police d'assurance (XXXX) pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020;le tout tel qu'il appert desdites polices, pièce **PS-5**;
- 12. Le même jour, La Capitale émet une facture à cet effet, tel qu'il appert de ladite facture, pièce **PS-6**;
- 13. À la demande de l'Intimée, les polices d'assurance **PS-5** et la facture **PS-6** sont déposés dans l'Espace client de l'assuré M.D.;
- 14. Le 23 juin 2019, La Capitale verse un « Rappel – retard de paiement » à l'Espace client de l'Assurée M.D., tel qu'il appert dudit avis, pièce **PS-8**;
- 15. L'assuré M.D. n'a jamais configuré son Espace client et n'a jamais accédé aux documents versés **PS-5**, **PS-6** et **PS-8**;

2021-05-04(A)

PAGE : 6

16. Le 13 juillet 2019, La Capitale envoie à l'assuré M.D., par courrier recommandé, un *Avis d'annulation de votre ou de vos police(s) d'assurance* en raison du non-paiement, tel qu'il appert dudit avis, pièce **PS-9**;
17. Sur réception de cet avis **PS-9**, l'assuré communique avec La Capitale et explique être surpris de la réception de cet avis, n'étant pas client de La Capitale, croyant avoir procédé à une demande de soumission auprès de La Capitale, mais ne jamais avoir souscrit aucune assurance et constatant même que l'assurance viserait des véhicules dont il ne serait plus propriétaire. Il explique également être toujours assuré avec son assureur actuel, Intact, tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-10**;
18. Suivant cet appel, La Capitale résilie les polices d'assurances **PS-5** et émet une facture modifiée, tel qu'il appert de ladite facture modifiée, pièce **PS-11**;
19. Le 17 juillet 2019, La Capitale avise l'Agence de la situation, tel qu'il appert du courriel à cet effet, pièce **PS-12**;

Le cas des assurés M.P. et D.D.

20. Le 23 novembre 2018, l'Intimée appelle l'assuré M.P., suivant une soumission effectuée par l'assuré via ClicAssure pour une assurance habitation, le tout tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-13**;
21. À l'occasion de cet appel :
 - l'Intimée propose d'évaluer la possibilité d'ajouter les voitures, de faire une soumission pour les voitures dès maintenant et de « réserver le prix » (**PS-13** – minutes 20 :03 à 20 :20)
 - l'assuré M.P. confirme que la date de renouvellement des voitures est le 22 février (**PS-13** – minutes 20 :22 à 20 :27)
 - à la fin de l'appel, l'Intimée précise à l'assuré M.P. ce qui suit (**PS-13** – à compter de la minute 35 :54 à 38 :54) :
 - i. après avoir donné la prime de l'un des véhicules, l'assuré M.P. affirme que c'est haut;
 - ii. l'Intimée lui rappelle qu'il est tôt, que la soumission sera à réévaluer au mois de janvier et qu'il est possible que le prix change au renouvellement;
 - iii. après avoir confirmé qu'il est vrai que les prix de La Capitale sont plus chers, l'Intimée affirme qu'ils devront se reparler au renouvellement;
 - iv. l'Intimée confirme l'assurance habitation et que pour les voitures, ils devront se reparler;

2021-05-04(A)

PAGE : 7

- v. l'assuré M.P. affirme qu'il souhaite y réfléchir;
22. Le 30 novembre 2018, l'Intimée communique avec l'assuré M.P. afin de confirmer la souscription de l'assurance habitation, tel qu'il appert dudit enregistrement, pièce **PS-14**;
23. Lors de cet entretien téléphonique, l'Intimée demande à l'assuré M.P. s'il souhaite « réserver » le prix pour les automobiles, l'assuré lui répond qu'elle peut toujours le réserver mais que le prix de la soumission est élevé. L'Intimée laisse alors sous-entendre qu'il s'agit d'une soumission, qu'ils devront se reparler au retour des Fêtes et qu'il est important de rappeler avant le 22 février prochain s'il ne désire pas souscrire l'assurance, tel qu'il appert de **PS-14**;
24. Malgré ce qui précède, le 1^{er} décembre 2018, à la demande de l'Intimée, La Capitale émet les polices suivantes :
- police d'assurance automobile (XXXX) pour la période du 22 février 2019 au 22 février 2020;
 - police d'assurance (XXXX) pour la période du 10 janvier 2019 au 10 janvier 2020;
- le tout tel qu'il appert desdites polices, pièce **PS-15**;
25. Aucun autre appel n'est retracé entre l'assuré M.P. et l'Intimée;
26. Par ailleurs, des échanges courriels entre le 22 décembre 2018 et le 14 janvier 2019 complètent les conversations téléphoniques, tel qu'il appert desdits échanges, pièce **PS-16**;
27. Les seules notes au dossier, relativement aux assurés M.P. et D.D., se retrouvent à la pièce **PS-17**;
28. Le 21 février 2019, l'assuré M.P. communique avec La Capitale et confirme qu'il ne souhaite pas souscrire à l'assurance automobile proposée, tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-18**;

Le cas de l'assurée C.G.

29. En novembre 2018, l'assurée C.G. fait une demande de soumission pour une assurance automobile via ClicAssure, le tout tel qu'il appert de ladite demande, pièce **PS-19**;
30. Le 30 novembre 2018, suivant cette demande, l'assurée C.G. appelle l'Intimée, le tout tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-20**;
31. Lors de cet appel, il est clair que l'assurée vient d'acheter un véhicule automobile et qu'elle souhaite souscrire une assurance à compter du même jour (**PS-20** – minutes 3 :23 à 4 :00);

2021-05-04(A)

PAGE : 8

32. Le 30 novembre 2018, l'Intimée soumet une soumission d'assurance automobile par courriel à l'assurée C.G., tel qu'il appert dudit courriel et de ladite soumission, pièces **PS-22** et **PS-23**;
33. Le même jour, un second appel intervient entre l'Intimée et l'assurée C.G., tel qu'il appert de l'enregistrement de cet appel, pièce **PS-21**;
34. Lors de cet entretien, l'assurée C.G. complète certaines informations et confirme qu'elle souhaite souscrire l'assurance automobile proposée. L'Intimée confirme que la police est effective en date d'aujourd'hui, le 30 novembre 2018 (**PS-21** – minutes 3 :50 à 3 :56);
35. Le 30 novembre 2018, à la demande de l'Intimée, La Capitale émet la police suivante :
 - Police d'assurance automobile (XXXX) pour la période du 30 novembre 2019 au 30 novembre 2020;le tout tel qu'il appert de ladite police, pièce **PS-24**;
36. Aucun autre appel n'est retracé entre l'assuré C.G. et l'Intimée;
37. Les seules notes au dossier, relativement à l'assurée C.G., se retrouvent à la pièce **PS-25**;
38. En septembre 2019, après avoir constaté l'irrégularité relative à la date d'entrée en vigueur de sa police d'assurance automobile, l'assurée C.G. communique avec La Capitale et La Capitale émet alors la police pour la période du 16 septembre au 30 novembre 2019, tel qu'il appert de la pièce **PS-24**, p. 318 du cahier de pièces;
39. Le 7 janvier 2020, l'AMF a rendu une décision relativement à l'Intimée, tel qu'il appert de ladite décision, pièce **PS-27**;
40. L'Intimée n'a aucun antécédent disciplinaire;
41. L'Intimée a bien collaboré à l'enquête.

[8] Dans le même ordre d'idées, le Comité a bénéficié du témoignage de l'intimée ;

[9] Ce témoignage a permis d'établir les faits suivants :

- L'intimée regrette ses faits et gestes ;
- Le processus disciplinaire lui a permis de prendre conscience de ses obligations déontologiques ;
- Actuellement, elle travaille chez Promutuel et elle est bien encadrée ;

[10] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le Comité examinera le bien-

2021-05-04(A)

PAGE : 9

fondé de la recommandation commune formulée par les parties ;

III. Recommandation commune

[11] Les parties, par l'entremise de leur procureur, suggèrent de façon conjointe d'imposer à l'intimée les sanctions suivantes :

Chef 1a) : 3 000 \$

Chef 1b) : 2 000 \$

Chef 2a) : 2 000 \$

Chef 2b) : 2 000 \$

Chef 3 : 2 000 \$

Chef 4 : 2 500 \$

Chef 5 : 3 500 \$

[12] D'autre part, suivant le principe de la globalité des sanctions, elles proposent de réduire les sanctions comme suit :

Chef 1a) : 2 500 \$

Chef 1b) : une réprimande

Chef 2a) : 2 000 \$

Chef 2b) : une réprimande

Chef 3 : une réprimande

Chef 4 : 2 000 \$

Chef 5 : 3 500 \$

[13] Par ailleurs, Me Khelfa souligne que les sanctions suggérées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour cette catégorie d'infraction ;

[14] À cet égard, elle prend appui sur les décisions suivantes ;

- *CHAD c. Jasmin*, 2021 CanLII 51162 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 3 juin 2021 ;

2021-05-04(A)

PAGE : 10

- *CHAD c. Sultanian*, 2021 CanLII 41359 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 7 mai 2021 ;
- *CHAD c. Michaud*, 2020 CanLII55384 (QC CDCHAD) ; décision sur sanction rendue le 29 juillet 2020 ;
- *CHAD c. Barrette*, 2019 CanLII 40792 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 9 avril 2019 ;
- *CHAD c. Chapleau*, 2018 CNLII 10357 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 10 août 2018 ;
- *CHAD c. Dupuis-Richard*, 2018 CanLII 78589 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 9 août 2018 ;
- *CHAD c. Gingras*, 2018 CanLII 110961 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 3 octobre 2018 ;
- *CHAD c. Beaulieu*, 2021 CanLII 51171 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 2 juin 2021 ;
- *CHAD c. Pelletier*, 2021 CabLII 29041 (QC CDCHAD) ; décision sur culpabilité et sanction rendue le 24 mars 2021 ;
- *CHAD c. Brunelle*, 2021 CanLII 28853 (QC CDCHAD) ; décision sanction rendue le 22 février 2021 ;

[15] Quant aux facteurs aggravants, les parties ont considéré :

- La gravité objective des infractions ;
- Le fait que celles-ci se situent au cœur de l'exercice de la profession ;
- La mise en péril de la protection du public ;

[16] D'autre part, les parties ont tenu compte des circonstances atténuantes suivantes :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimée ;
- Son absence d'antécédents disciplinaires ;
- Sa bonne collaboration à l'enquête du syndic ;
- Son manque d'expérience en raison du fait qu'il s'agissait d'une jeune professionnelle ;

2021-05-04(A)

PAGE : 11

[17] Cela étant établi, les parties demandent au Comité d'entériner leur recommandation commune ;

IV. Analyse et décision

[18] Le Tribunal des professions, dans un arrêt récent, soit l'affaire *Gougeon*¹, réitérait le principe suivant lequel un comité de discipline possède une discrétion pour le moins limitée lorsque les sanctions suggérées sont issues d'une recommandation commune :

[8] Les principes qui gouvernent les recommandations communes en matière disciplinaire sont bien connus. Ils sont identiques à ceux résumés par la Cour suprême dans l'arrêt Anthony-Cook en matière pénale. Bien qu'un conseil de discipline ne soit pas lié par toute recommandation conjointe, **son pouvoir d'aller outre cette recommandation est bien circonscrit**. Depuis que la Cour suprême a clarifié l'obligation d'entériner les suggestions communes dans Anthony-Cook, il faut se garder de référer au vocable utilisé avant cet arrêt, comme le Tribunal des professions le soulignait dans *Pharmaciens (Ordre professionnel de) c. Vincent*. **En effet, face à une suggestion commune, le conseil ne peut y déroger - même s'il la considère inadéquate ou déraisonnable - que si elle est à ce point inadéquate ou déraisonnable, qu'elle déconsidère l'administration de la justice ou est contraire à l'intérêt public**. Si tel n'est pas le cas, il ne revient pas au conseil de s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction suggérée.

[12] **L'erreur du Conseil en l'espèce est de s'être livré à un exercice de pondération des facteurs pertinents pour identifier la sanction qu'il trouvait appropriée**. Bien qu'il s'agisse de son rôle habituel en matière de détermination de sanctions, en l'espèce, **il a dépassé ses pouvoirs en se prêtant à ce même exercice alors que les parties avaient déjà négocié une suggestion commune entre elles**. Dès lors, le Conseil ne devait plus examiner la justesse de la sanction globale proposée, mais uniquement la question de savoir si elle déconsidérerait la justice ou était contraire à l'intérêt public. Dans *R. c. Gallien*, la Cour d'appel du Québec rappelle que l'omission de se concentrer sur cette seule question est une erreur de droit.

(Caractères en gras ajoutés)

[19] Cela dit, de l'avis du Comité, les sanctions suggérées répondent aux quatre (4) critères de l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*², soit :

- La protection du public ;
- La dissuasion du professionnel de récidiver ;

¹ *Audioprothésistes (Ordre professionnel des) c. Gougeon*, 2021 QCTP 84 (CanLII);

² 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37;

2021-05-04(A)

PAGE : 12

- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables ;
- Le droit pour le professionnel visé d'exercer sa profession ;

[20] Rappelons également que selon le Tribunal des professions, « *la suggestion commune issue d'une négociation rigoureuse dispose d'une force persuasive certaine* »³ ;

[21] Enfin, les ententes communes constituent « *un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice disciplinaire* »⁴ ;

[22] De plus, la Cour d'appel, dans l'arrêt *Binet*⁵, reprenant alors l'opinion émise par la Cour d'appel d'Alberta dans l'affaire *Belakziz*⁶, précisait qu'il n'appartient pas au juge de déterminer la sanction qui pourrait être imposée pour ensuite la comparer avec celle proposée par les parties ;

[23] Dans le même ordre d'idée, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction, il ne s'agit pas d'un élément déterminant face à une recommandation commune formulée par les parties⁷ ;

[24] Dans les circonstances, en considérant les enseignements des tribunaux supérieurs

[25] et en tenant compte des facteurs objectifs et subjectifs, à la fois aggravants et atténuants, et plus particulièrement des représentations des parties, le Comité n'a aucune hésitation à entériner la recommandation commune ;

[26] De l'avis du Comité, les sanctions suggérées sont justes et raisonnables et, surtout, appropriées au présent dossier ;

[27] Finalement, elles assurent la protection du public sans punir outre mesure l'intimée ;

[28] En conséquence, et en conformité avec les enseignements du Tribunal des professions dans l'arrêt *Gougeon*⁸, le Comité entérinera la recommandation commune et imposera les sanctions suggérées.

³ *Chan c. Médecins*, 2014 QCTP 5 (CanLII), par. 42 ;

⁴ *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20 (CanLII), par. 21 ;

⁵ *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669 (CanLII), par. 19 et 20 ;

⁶ *R. c. Belakziz*, 2018 ABCA 370 (CanLII), par. 17 et 18 ;

⁷ *Notaires c. Génier*, 2019 QCTP 79 (CanLII), par. 27 ;

⁸ Op. cit., note 1 ;

2021-05-04(A)

PAGE : 13

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**PREND** acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimée ;**DÉCLARE** l'intimée coupable de toutes et chacune des infractions reprochées aux chefs 1 à 5 de la plainte et plus particulièrement comme suit :

Chefs 1a) et b): pour avoir contrevenu à l'article 19 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5)

Chefs 2a) et b) : pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5)

Chef 3: pour avoir contrevenu à l'article 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (RLRQ, c. D-9.2, r.2)

Chef 4: pour avoir contrevenu à l'article 19 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5)

Chef 5: pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5);

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 à 5 de la plainte;

IMPOSE à l'intimée les sanctions suivantes :

Chef 1a) : une amende de 3 000 \$

Chef 1b) : une amende de 2 000 \$

Chef 2a) : une amende de 2 000 \$

Chef 2b) : une amende de 2 000 \$

Chef 3 : une amende de 2 000 \$

Chef 4 : une amende de 2 500 \$

Chef 5 : une amende de 3 500 \$

Total : 17 000 \$

2021-05-04(A)

PAGE : 14

RÉDUIT le montant des sanctions, conformément au principe de la globalité à une somme globale de 10 000 \$ répartie comme suit :

- Chef 1a) :** une amende de 2 500 \$
- Chef 1b) :** une réprimande
- Chef 2a) :** une amende de 2 000 \$
- Chef 2b) :** une réprimande
- Chef 3 :** une réprimande
- Chef 4 :** une amende de 2 000 \$
- Chef 5 :** une amende de 3 500 \$

CONDAMNE l'intimée au paiement de tous les déboursés.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président

Mme Mélanie Couture, agent en assurance
de dommages des particuliers
Membre

Mme Maryse Pelletier, courtier en assurance
de dommages
Membre

Me Karoline Khelfa
Procureure de la partie plaignante

Me Stéphane Harvey
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 20 janvier 2022

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FIELD TRIP HEALTH LTD	20220006629-1	2022-04-26	200,00 \$
RESSOURCES AUXICO CANADA INC.	20220006628-1	2022-04-26	3 800,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	20220006627-1	2022-04-26	200,00 \$
VANADIUMCORP RESOURCE INC.	20220006626-1	2022-04-26	9 400,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

AM Resources Corp.

Interdit à Diego Fernando Barragan, David Grondin, Wayne Isaacs, Patrick Mpoyi Musampa, Adriana Shaw et Dominic Voyer d'effectuer, directement ou indirectement toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de AM Resources Corp. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses documents annuels prévues aux Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 2 mai 2022.

Décision n°: 2022-IC-0007

Ressources Cerro de Pasco inc.

Interdit à Robert Boisjoli, John G. Booth, Keith Brill, James Cardwell, Guy Goulet, Frank Hodgson, Eduardo Loret de Mola, Manuel Rodriguez-Mariategui et Steven Zadka d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Ressources Cerro de Pasco inc. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses documents annuels prévues aux Règlement 51-102 et au Règlement 52-109, et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de Ressources Cerro de Pasco inc. qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant Ressources Cerro de Pasco inc. qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 2 mai 2022.

Décision n°: 2022-IC-0008

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CGI inc.	27 avril 2022	Québec
1844 Resources Inc.	3 mai 2022	Saskatchewan
Anaergia Inc.	27 avril 2022	Ontario
Catégorie revenus de dividendes Yorkville Catégorie croissance ciblée Yorkville	28 avril 2022	Ontario
DRI Healthcare Trust	27 avril 2022	Ontario
Fonds d'actions américaines de qualité GQG Partners	27 avril 2022	Ontario
Innocan Pharma Corporation	29 avril 2022	Alberta
MegaWatt Lithium and Battery Metals Corp.	29 avril 2022	Colombie-Britannique
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	28 avril 2022	Ontario
Tokens.com Corp.	2 mai 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de

prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI	3 mai 2022	Québec
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI		- Colombie-Britannique
FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI		- Alberta
FNB d'obligations à rendement élevé BNI		- Saskatchewan
FNB de revenu fixe sans contraintes BNI		- Manitoba
FNB actif d'actions privilégiées canadiennes BNI		- Ontario
FNB de revenu de dividendes canadiens BNI		- Nouveau-Brunswick
FNB des entreprises familiales canadiennes BNI		- Nouvelle-Écosse
FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI		- Île-du-Prince-Édouard
FNB actif d'actions américaines BNI		- Terre-Neuve et Labrador
FNB actif d'actions internationales BNI		- Territoires du Nord-Ouest
FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI		- Yukon
FNB Développement durable d'actions mondiales BNI		- Nunavut
FNB d'investissements privés mondiaux BNI		
FNB d'investissements alternatifs liquides BNI		
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE	2 mai 2022	Québec
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE		- Colombie-Britannique
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS PEMBROKE		- Alberta
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN PEMBROKE		- Saskatchewan
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL PEMBROKE		- Manitoba
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
TOUTES CAPITALISATIONS PEMBROKE FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PEMBROKE FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC. FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL PEMBROKE FONDS CONCENTRÉ PEMBROKE		
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF Fonds canadien de petites capitalisations AGF Fonds de revenu de dividendes canadiens AGFiQ Catégorie Revenu de dividendes nord- américains AGFiQ Fonds de revenu de dividendes nord- américains AGFiQ Catégorie Croissance américaine AGF Fonds de croissance américaine AGF Catégorie Direction Chine AGF Catégorie Marchés émergents AGF Fonds des marchés émergents AGF Catégorie Actions européennes AGF Fonds d'actions européennes AGF Catégorie mondiale de dividendes AGF Fonds mondial de dividendes AGF Catégorie Actions mondiales AGF Fonds d'actions mondiales AGF Fonds Sélect mondial AGF Fonds É.-U. petite et moyenne capitalisation AG Catégorie Secteurs américains AGFiQ Catégorie Actifs réels mondiaux AGF Fonds d'actifs réels mondiaux AGF Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF	28 avril 2022	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Fonds de revenu stratégique AGF		
Fonds de revenu d'actions AGF		
Fonds équilibré de croissance mondial AGF		
Catégorie mondiale équilibrée Investissement durable AGF		
Fonds mondial équilibré Investissement durable AGF		
Fonds Portefeuille FNB équilibré mondial AGFiQ		
Fonds Portefeuille FNB mondial de revenu AGFiQ		
Fonds de marché monétaire canadien AGF		
Catégorie Revenu fixe Plus AGF		
Fonds de revenu fixe Plus AGF		
Catégorie Revenu à court terme AGF		
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF		
Fonds de revenu à taux variable AGF		
Fonds d'obligations mondiales convertibles AGF		
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF		
Catégorie Obligations à rendement global AGF		
Fonds d'obligations à rendement global AGF		
Portefeuille Éléments Équilibré AGF		
Portefeuille Éléments Conservateur AGF		
Portefeuille Éléments Mondial AGF		
Portefeuille Éléments Croissance AGF		
Portefeuille Éléments Rendement AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Équilibré AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Mondial AGF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Portefeuille Éléments Croissance AGF		
Catégorie Portefeuille Éléments Rendement AGF		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	28 avril 2022	Ontario
Catégorie Fidelity Expansion Canada		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Catégorie Fidelity Potentiel Canada		
Catégorie Fidelity Dividendes		
Catégorie Fidelity Canada Plus		
Catégorie Fidelity Dividendes Plus		
Catégorie Fidelity Situations spéciales		
Catégorie Fidelity Frontière Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Actions nord-américaines		
Catégorie Fidelity Occasions canado- américaines		
Catégorie Fidelity Occasions canadoaméricaines– Devises neutres		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Toute Capitalisations Amérique		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Occasions de croissance américaines		
Catégorie Fidelity Occasions de croissance américaines – Couverture systématique des devises		
Catégorie Fidelity Vision stratégique ^{MC}		
Catégorie Fidelity Vision stratégique – Devises neutres ^{MC}		
Catégorie Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Marchés émergents		
Catégorie Fidelity Europe		
Catégorie Fidelity Extrême-Orient		
Catégorie Fidelity Mondial Actions des		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Japon		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Croissance internationale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondiale – Devises neutres Catégorie Fidelity Innovations mondiales ^{MC} Catégorie Fidelity Innovations mondiales – Devises neutres ^{MC} Catégorie Fidelity Bâtisseurs ^{MC} Catégorie Fidelity Bâtisseurs – Devises neutres ^{MC} Catégorie Fidelity Croissance et valeur mondiales Catégorie Fidelity Croissance et valeur mondiales – Devises neutres Catégorie Fidelity Précurseurs ^{MC} Catégorie Fidelity Précurseurs ^{MC} – Automatisation Catégorie Fidelity Produits de consommation mondiaux Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux Catégorie Fidelity Soins de la santé mondiaux Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales Catégorie Fidelity Immobilier mondial Catégorie Fidelity Innovations technologiques Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens Catégorie Fidelity Équilibre Canada Catégorie Fidelity Revenu mensuel Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale Catégorie Fidelity Revenu à court terme		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canada		
Catégorie Fidelity Obligations de sociétés		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré		
Mandat privé Fidelity Actions américaines		
Mandat privé Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions internationales		
Mandat privé Fidelity Actions internationales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Valeur concentrée		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Équilibre		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif – Devises neutres		
Catégorie Mandat privé Fidelity Revenu fixe – Plus		
CC&L Core Income and Growth Fund	2 mai 2022	Ontario
Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L		
Fonds Global Alpha CC&L		
Fonds d'obligations à haut rendement CC&L		
Fiducie de placement immobilier résidentielle Dream	29 avril 2022	Ontario
FINB socialement responsable Amérique du Nord Wealthsimple	2 mai 2022	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FINB socialement responsable de marchés développés ex Amérique du Nord Wealthsimple		
FINB d'actions mondiales charia Wealthsimple		
FINB d'obligations vertes nord-américaines Wealthsimple (couvert en \$ CA)		
FNB Horizons Indice marijuana États-Unis FNB Horizons Indice d'actions du secteur des produits psychédéliques	29 avril 2022	Ontario
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve FNB indiciel jeux électroniques Evolve Fonds indiciel innovation Evolve Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve Fonds indiciel infonuagique Evolve FNB indiciel FANGMA Evolve	27 avril 2022	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Veritas Fonds de rendement absolu Veritas	29 avril 2022	Ontario
Portefeuille d'actions GC One Portefeuille revenu fixe GC One Fonds d'obligations canadiennes Guardian Fonds d'actions canadiennes Guardian Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian Fonds sélect d'actions canadiennes Guardian Fonds concentré d'actions canadiennes Guardian Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian Fonds de placement à court terme canadien Guardian Portefeuille Marchés boursiers ciblés Guardian	29 mai 2022	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Rendement supérieur ciblé Guardian		
Fonds d'actions des marchés émergents Guardian		
Fonds sélect à revenu fixe Guardian		
Fonds d'actions mondiales fondamentales Guardian		
Fonds mondial de croissance de dividendes Guardian i		
Fonds mondial de croissance de qualité Guardian i		
Fonds international de croissance de qualité Guardian i		
Fonds sélect d'actions internationales Guardian		
Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian		
Portefeuille équilibré sous gestion Guardian		
Portefeuille croissance sous gestion Guardian		
Portefeuille croissance et revenu sous gestion Guardian		
Portefeuille revenu sous gestion Guardian		
Portefeuille prudent à risque géré Guardian		
Fonds d'obligations à courte durée Guardian		
Fonds de croissance d'actions américaines toutes capitalisations Guardian		
Fonds d'actions américaines Guardian		
Fonds sélect d'actions américaines Guardian		
Fonds de revenu stratégique Guardian		
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp.	29 avril 2022	Ontario
Triple Flag Precious Metals Corp.	28 avril 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	27 mai 2022	Ontario
FNB Horizons Épargne à intérêt élevé Horizons Global BBIG Technology ETF	27 avril 2022	Ontario
Fonds compte d'épargne à intérêt élevé	2 mai 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Société en commandite des concessionnaires automobiles du Québec

Vu la demande présentée par Société en commandite des concessionnaires automobiles du Québec (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 7 octobre 2021;

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« CCAQ » : la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec;

« concessionnaires usagers » : les sociétés et individus membres de la CCAQ, titulaires d'une franchise d'un constructeur pour la vente de véhicules neufs, qui utilisent la plateforme web pour afficher leur inventaire;

« dispense de prospectus » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 11 de la Loi d'établir un prospectus dans le cadre du placement de parts privilégiées auprès des concessionnaires usagers;

« parts ordinaires » : les parts ordinaires de l'émetteur;

« parts privilégiées » : les parts privilégiées de l'émetteur;

« plateforme web » : la plateforme web d'affichage de véhicules automobiles neufs ou d'occasions faisant partie de l'inventaire des concessionnaires usagers et destinée à la vente d'automobiles au public;

« prix de souscription » : le prix payé par les concessionnaires usagers pour la souscription d'une part privilégiée, étant un prix fixe par part privilégiée;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est une société en commandite formée le 18 décembre 2020;
2. Le siège de l'émetteur est situé au Québec;
3. L'émetteur a été créé dans le but de participer à la création de la plateforme web;
4. L'émetteur n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada et n'a pas l'intention de le devenir;
5. Les titres de l'émetteur ne sont négociés sur aucun marché et l'émetteur n'a aucune intention d'inscrire ses titres à la cote d'une bourse;
6. L'émetteur ne fera aucune sollicitation ni aucun démarchage auprès du public en général;
7. Seuls les concessionnaires usagers pourront souscrire des parts privilégiées et un concessionnaire usager pourra détenir un maximum d'une part privilégiée;
8. Les parts privilégiées seront non-votantes;
9. Les parts privilégiées conféreront aux souscripteurs le droit à une distribution variable en fonction de la redistribution des profits de la plateforme web à l'émetteur, sur une base trimestrielle et discrétionnaire, en fonction de leur niveau d'utilisation de la plateforme web, dans le but de réduire le montant du forfait mensuel payé par ces derniers pour l'utiliser;
10. Lors de la liquidation ou de la dissolution de l'émetteur, les détenteurs de parts privilégiées auront le droit de recevoir, en priorité sur les détenteurs de parts ordinaires, un montant égal à la valeur de rachat de leurs parts privilégiées;
11. Les parts privilégiées auront une valeur de rachat fixe égale au prix de souscription;
12. Les parts privilégiées seront incessibles, sauf dans le cadre d'une réorganisation corporative d'un porteur ou d'une cession de la part privilégiée en faveur d'une filiale en propriété exclusive du porteur;

13. Les parts privilégiées seront souscrites dans le but de bénéficier d'une ristourne qui servira à diminuer le coût du forfait mensuel payé pour l'utilisation de la plateforme web par le porteur;
14. Les modalités des parts privilégiées prévoient que celles-ci seront rachetables, au prix de souscription, à tout moment au gré du détenteur ou obligatoirement si le détenteur cesse (i) d'être membre de la CCAQ, ou (ii) d'être un utilisateur de la plateforme web;
15. Dans les cas où l'émetteur estimera, selon des critères raisonnables, qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires pour racheter les parts privilégiées sans nuire considérablement à ses activités ou à sa solvabilité, l'émetteur rachètera les parts privilégiées à la première occasion où il pourra le faire;
16. Les états financiers annuels de l'émetteur seront mis à la disposition des concessionnaires usagers qui en feront la demande.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense de prospectus.

Fait le 2 mai 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0096

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les

émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
2843423 Ontario Limited Partnership	2021-11-17	119 779 \$
ACG Alliance S.E.C.	2021-12-06 au 2021-12-13	74 700 \$
ACG Alliance S.E.C.	2021-12-17	126 423 \$
Advent International GPE X Limited Partnership	2021-10-15	750 000 \$
Aegis Special Situations Fund LLC	2021-03-29	140 360 \$
Alliance Mining Corp.	2021-04-28	393 750 \$
AngelList Advisors, LLC	2021-03-12	6 902 \$
AngelList Advisors, LLC	2021-04-07	1 263 \$
AngelList Advisors, LLC	2021-04-14	3 140 \$
Atlantic Park Strategic Capital Fund II (Offshore), L.P.	2022-03-31	437 360 000 \$
Avanti Energy Inc.	2021-03-26	5 000 000 \$
Avicanna Inc.	2021-03-04	5 600 000 \$
Barclays Bank PLC.	2022-01-21	8 618 055 \$
Baxter International, Inc.	2021-12-01	146 920 780 \$
Bedrock 4, LP	2022-03-24	1 254 500 \$
BellRing Distribution LLC	2022-03-10	3 832 800 \$
BendaRx Corp.	2020-11-11	5 738 711 \$
BioHarvest Sciences Inc.	2021-02-02	6 179 931 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BlackRock Direct Lending Feeder IX-L, LP	2022-03-21	4 459 833 \$
BlackRock Europe Property Fund V SCSp SIF	2022-02-08	11 127 946 \$
BlackRock Europe Property Fund V SCSP SIF	2022-03-01	12 665 385 \$
BlackRock Growth Equity Fund (Lux) SCSp	2022-02-10	8 877 400 \$
BlackRock Growth Equity Fund (Lux) SCSp	2022-03-25	787 626 \$
Blue Vista Accelerator Fund, L.P.	2022-03-21	1 259 300 \$
BlueRush Inc.	2021-01-29	1 250 000 \$
BNG Bank N.V.	2022-02-11	54 836 600 \$
Breakthrough Properties Growth Portfolio I, L.P.	2022-03-01	285 930 000 \$
Bucephalus Capital Corp.	2021-03-19	122 500 \$
Bucephalus Capital Corp.	2021-04-23	1 140 000 \$
Bucephalus Capital Corp.	2021-05-31	599 900 \$
Bullet Exploration Inc.	2021-03-26	600 000 \$
CannaOne Technologies Inc.	2021-02-17	2 233 500 \$
Cargill, Incorporated	2022-04-22	5 053 923 \$
Carlyle Europe Technology Partners V, S.C.Sp.	2022-03-11	24 360 000 \$
Charter Communications Operating, LLC and Charter Communications Operating Capital Corp.	2022-03-15	31 890 353 \$
Clean H2 Infra Fund S.L.P.	2022-03-14	140 326 200 \$
Cloud Nine Education Group Ltd.	2021-02-02	1 870 700 \$
Clydesdale Acquisition Holdings, Inc.	2022-04-13	172 991 489 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CNK Fund IV, L.P.	2022-03-11	88 404 000 \$
CNK Seed Fund I, L.P.	2022-03-11	26 076 000 \$
Corporation Terranueva	2021-03-19	1 050 00 \$
Corporation Terranueva	2021-12-24	133 333 \$
Crescent Credit Solutions VIII B, SCSp	2022-03-18	34 696 750 \$
Crow Holdings DOF Offshore Feeder Fund, L.P.	2022-02-18	22 602 850 \$
CVC Credit Partners European Direct Lending Feeder Fund III (Coinvest-E) SCSp	2022-01-27	17 712 500 \$
CVC Credit Partners European Direct Lending Feeder Fund III (EL) SCSp	2022-01-27	56 680 000 \$
CVC CREDIT PARTNERS EUROPEAN DIRECT LENDING FEEDER FUND III (EL) SCSP	2022-04-01	16 579 200 \$
Datable Technology Corporation	2022-04-01	74 632 \$
DelphX Capital Markets Inc.	2021-04-20	570 000 \$
DelphX Capital Markets Inc.	2021-07-20	2 310 000 \$
Denarius Silver Corp.	2021-03-17	33 750 000 \$
DNA Continuity Fund I, L.P.	2022-02-16	95 250 000 \$
Emso Crocus Long Only Fund SP	2022-04-01	560 537 600 \$
Entheos Capital Corp.	2021-04-21	1 000 000 \$
EQT Ventures III (No.1) SCSp	2022-04-14	27 270 000 \$
Espresso Fund V LP	2022-02-02	1 211 220 \$
EverGen Infrastructure Corp.	2021-03-18	6 049 600 \$
EVP II LP	2022-03-10	12 776 000 \$
Exelon Corporation	2022-03-07	31 264 332 \$
Exploration Goldflare inc.	2022-04-07	202 535 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Exploration Goldflare inc.	2022-04-28	70 000 \$
Fandom Sports Media Corp.	2021-03-31 au 2021-04-07	5 067 688 \$
Fathom Nickel Inc.	2021-03-15	11 150 000 \$
Financials Acquisition Corp	2022-04-13	4 950 000 \$
FinCanna Capital Corp.	2021-03-11	2 159 956 \$
FirstMark Capital OF VI, L.P.	2022-04-08	1 258 900 \$
FirstMark Capital VI, L.P.	2022-04-08	1 258 900 \$
Fonds MVMT Capital	2021-08-12	463 900 \$
Fonds MVMT Capital	2021-09-09	269 290 \$
Franchise Cannabis Corp.	2021-04-19	500 000 \$
FRX Polymer (Canada) Inc.	2021-09-14	1 105 000 \$
FRX Polymer (Canada) Inc.	2022-02-03	6 496 596 \$
G6 Materials Corp.	2021-04-12	5 414 200 \$
GameOn Entertainment Technologies Inc.	2021-03-11	5 776 938 \$
GameSquare Esports Inc.	2021-03-04	6 263 753 \$
Genesis Metals Corp.	2021-03-05	501 540 \$
Global Diversified Infrastructure Fund	2022-04-22	32 390 100 \$
Global Energy & Power Infrastructure Fund I, L.P.	2021-12-08	71 298 \$
Global Energy & Power Infrastructure Fund II, L.P.	2022-02-08	2 334 319 \$
Global Helium Corp.	2021-03-01	5 427 000 \$
Globally Local Ltd.	2021-04-13	4 200 000 \$
Gores Holdings IX, Inc.	2022-01-14	1 255 \$
GR Silver Mining Ltd.	2021-04-27	11 534 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Granite Creek Copper Ltd.	2021-03-16	5 137 900 \$
Greenridez 2.0 Acquisitions Corp.	2021-11-15	960 500 \$
Greenridez 4.0 Acquisitions Corp.	2021-02-11	25 000 \$
Greenridez 4.0 Acquisitions Corp.	2021-04-28	1 005 500 \$
Greycroft Growth IV, L.P.	2022-01-28	3 348 818 \$
Greycroft Partners VII, L.P.	2022-01-28	21 791 586 \$
Group RMC Realty LP	2022-03-31	919 490 \$
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital, Inc.	2022-04-13	315 175 \$
HCA Inc.	2022-03-09	18 458 848 \$
Hess Midstream Operations LP	2022-04-08	28 325 250 \$
i-80 Gold Corp.	2021-03-18	53 243 954 \$
IFM USIDF (Offshore) A, L.P.	2022-04-01	20 976 721 \$
IFM USIDF (Offshore) B, L.P.	2022-01-01	6 196 075 \$
Inari Medical, Inc.	2022-03-15	9 038 492 \$
Infinite Acquisition Corp.	2021-11-23	47 244 000 \$
iVIK Holdings Ltd.	2021-02-08	1 921 868 \$
iVirtual Technologies Inc.	2021-04-13	230 000 \$
iVirtual Technologies Inc.	2021-07-15	767 428 \$
J.C. Flowers V L.P.	2021-03-11	31 800 000 \$
J.C. Flowers V L.P.	2021-05-27	12 073 000 \$
J.C. Flowers V L.P.	2022-03-22	100 704 000 \$
J.C. Flowers V L.P.	2022-04-07	33 976 800 \$
JCF V Co-Invest LMAX L.P.	2022-03-11	5 088 000 \$
Jungle 31 Fund, L.P.	2022-02-10	63 410 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Jungle 37 Fund, L.P.	2022-02-14	127 380 \$
Labrador Gold Corp.	2021-04-16	9 800 000 \$
LaSalle Exploration Corp.	2021-03-30	2 018 660 \$
LaSalle Exploration Corp.	2021-07-27	1 296 000 \$
LaSalle Exploration Corp.	2021-08-17	375 000 \$
Le Mare Gold Corp.	2021-04-22	3 584 375 \$
LeanLife Health Inc.	2020-08-26	837 000 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-09-31	67 002 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-04-14	30 000 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-05-03	11 500 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-05-27	9 000 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-07-09 au 2021-07-16	446 188 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-08-31	80 311 \$
Les Boissons Toro inc.	2021-11-04	22 251 \$
LG Energy Solutions, Ltd.	2022-01-21	132 678 000 \$
MacMhaol-onfaidh (Macaloney) Brewers & Distillers Ltd.	2021-04-26	2 361 397 \$
MacMhaol-onfaidh (Macaloney) Brewers & Distillers Ltd.	2021-12-13 au 2021-12-16	348 856 \$
Magallanes, Inc.	2022-03-15	430 160 315 \$
Mainstream Minerals Corporation	2021-02-03	2 100 023 \$
Mainstream Minerals Corporation	2021-10-14	25 482 810 \$
Marilyn Alpha Co-Investment L.P.	2022-04-01	50 048 000 \$
Métaux Genius inc.	2021-04-16	410 000 \$
Metropolitan Life Global Funding I	2022-03-29	285 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Mitsui Fudosan Logistics Park Inc.	2022-02-02	8 797 159 \$
Molecule Holdings Inc.	2021-03-18	1 000 000 \$
Must Capital Inc.	2021-04-15	750 000 \$
NEA 18 Venture Growth Equity, L.P.	2021-12-22	68 184 500 \$
New Age Metals Inc.	2021-03-18 au 2021-03-25	4 190 015 \$
Oakley Capital V-B1 SCSp	2022-02-11	550 887 900 \$
Oakley Capital V-B1 SCSp	2022-03-09	5 669 200 \$
Oaktree Real Estate Income Corp.	2021-04-01	6 429 906 \$
Ophir Gold Corp.	2020-12-17	457 500 \$
Orchid Asia VIII, L.P.	2022-02-14	6 278 637 \$
Oxide Co-Investment L.P.	2022-03-08 au 2022-03-10	231 333 000 \$
Permira Growth Opportunities II SCSp	2021-07-23	125 750 000 \$
Petro Viking Energy Inc.	2021-06-14	13 266 \$
Phantom Space Corporation	2022-03-31	5 479 496 \$
Pinnacle Institutional Access Fund	2021-03-16	2 852 310 \$
Polaris Growth Fund II, L.P.	2022-03-10	1 916 400 \$
Prophecy DeFi Inc.	2021-12-23	5 680 000 \$
Provenance Gold Corp.	2021-04-21	315 000 \$
Provenance Gold Corp.	2021-04-21	315 000 \$
Qwest Productivity Media Income Trust	2021-04-22	1 700 931 \$
RAYL Innovations Inc.	2021-04-26	250 000 \$
Red Pine Exploration Inc.	2021-03-23	20 026 806 \$
Republic of South Africa	2022-04-20	45 632 300 \$
Ressources Cartier inc.	2021-04-15	400 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ressources Cartier inc.	2022-04-21	6 709 623 \$
Romania c/o Ministry of Finance	2022-02-07	8 694 799 \$
Romspen US Mortgage Investment Fund	2021-03-01	636 798 \$
Romspen US Mortgage Investment Fund	2021-09-01	2 272 038 \$
Rubicon Technology Partners IV L.P.	2022-03-03	65 979 440 \$
S&P Global Inc.	2022-03-02	10 973 022 \$
Santacruz Silver Mining Ltd.	2021-04-12	14 094 000 \$
Sealed Air Corporation	2022-04-19	28 000 032 \$
Sempra Energy	2022-03-24	28 770 302 \$
Shell International Finance B.V.	2021-11-26	105 649 017 \$
Skyline Clean Energy Fund	2021-04-12 au 2021-04-20	9 082 541 \$
Skyline Retail Real Estate Investment Trust	2021-04-11 au 2021-04-19	11 135 581 \$
Société en commandite Brightspark 01-21	2020-12-30 au 2021-01-08	1 957 159 \$
Société en commandite Brightspark 01-21	2021-01-14 au 2021-01-15	595 935 \$
Société en commandite Brightspark 01-21	2021-05-31 au 2021-06-10	594 768 \$
Société en commandite Brightspark 01-21	2021-09-14 au 2021-09-24	3 641 292 \$
Sofinnova Venture Partners XI, L.P.	2022-02-10	1 268 200 \$
Sonoro Gold Corp.	2021-04-20	3 111 045 \$
Sovereign Metals Limited	2021-04-08	894 567 \$
Sterling Metals Corp.	2021-03-31	3 000 000 \$
Tailwinds Exploration Corp.	2021-03-08	96 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
The Baring Asia Private Equity Fund VIII, L.P.	2022-03-02	494 368 700 \$
The Central People's Government of The People's Republic of China	2020-10-21	130 885 389 \$
The Goldman Sachs Group, Inc.	2022-03-15	121 554 435 \$
The Home Depot, Inc.	2022-03-28	147 812 045 \$
The Republic of Croatia	2022-04-22	5 438 753 \$
The Valens Company Inc.	2021-03-04	18 126 250 \$
Titus Energy Corp.	2021-03-11	120 000 \$
TPG Inc.	2022-01-18	44 958 813 \$
TSMC Arizona Corporation	2022-04-22	11 407 260 \$
Twist Bioscience Corporation	2022-02-15	1 752 \$
Uncork Plus III, L.P.	2022-04-01	938 400 \$
Valor Siren Ventures II-B L.P.	2022-03-02	58 893 532 \$
Veritex Holdings, Inc.	2022-03-08	2 445 \$
Vision Lithium inc.	2021-04-20	3 615 450 \$
WestCap Strategic Operator Fund II Offshore, LP	2021-09-30	13 315 050 \$
WestCap Strategic Operator Fund II Offshore, LP	2021-11-05	4 980 800 \$
WestCap Strategic Operator Fund II, LP	2021-11-22	31 700 000 \$
Xebra Brands Ltd.	2021-04-12	820 000 \$
Xebra Brands Ltd.	2021-05-27	1 302 452 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

1844 Resources Inc.

Vu la demande présentée par 1844 Resources Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 25 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 29 avril 2022, ainsi que toute modification de celui-ci (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 avril 2021, ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. le rapport financier intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 31 janvier 2022, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 avril 2021;
3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 12 mars 2022;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 28 avril 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0092

Banque Royale du Canada

Le 27 avril 2022

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan,
du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de
Terre-Neuve-et-Labrador (les « territoires »)**

et

de la révocation de la dispense accordée dans plusieurs territoires

et

de la Banque Royale du Canada (l'« émetteur »)

Décision

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Contexte

1. L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a accordé à l'émetteur, le 14 mai 2008, une dispense, sous réserve de certaines conditions, des exigences de déclarations d'initiés contenues dans la législation en valeurs mobilières relativement à la vente d'actions ordinaires de l'émetteur par certains initiés de l'émetteur aux termes d'un régime d'achat et d'aliénation de titres automatique (la « dispense »).
2. Les membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié le 10 décembre 2020 l'Avis 55-317 du personnel des ACVM *Régimes d'aliénation de titres automatique* (l'« avis 55-317 ») qui prévoit des indications pour l'utilisation de régimes d'aliénation de titres automatique (« RATA »). L'objectif des processus qui y sont exposés était qu'ils soient conformes aux principes de saine gouvernance d'entreprise et de transparence qui président à l'établissement et à l'utilisation des RATA ainsi qu'à la déclaration des opérations effectuées en vertu de ces régimes. Le communiqué annonçant la publication de l'avis 55-317 indique que, afin de promouvoir la transparence des opérations d'initiés, il demeure peu probable que le personnel des ACVM recommande l'octroi de dispenses de déclaration d'initié dans le cas d'opérations effectuées dans le cadre de RATA.
3. Les décideurs sont satisfaits, ayant considéré l'impact potentiel des RATA sur la confiance du public dans l'équité de nos marchés des capitaux, qu'il est approprié de révoquer la dispense.

Décision

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous examen coordonné) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la dispense (l'« autorité principale »);

b) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision des autres décideurs.

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation en valeurs mobilières qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation en valeurs mobilières est de révoquer la dispense.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2022-IC-0005

CGI Inc.

Vu la demande présentée par CGI Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le Règlement 44-102 et les termes définis suivants :

« déclaration d'inscription américaine » : la déclaration d'inscription sur formulaire F-10 que l'émetteur entend déposer auprès de la SEC le ou vers le 27 avril 2022, ainsi que toute version modifiée de celle-ci;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 27 avril 2022, le prospectus simplifié définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« titres » : les titres d'emprunt à être émis aux termes de la déclaration d'inscription américaine;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. Aucune sollicitation pour les fins du placement de titres ne sera effectuée auprès d'investisseurs résidant au Canada;
3. La sollicitation pour les fins du placement de titres ne sera effectuée qu'auprès d'investisseurs résidant aux États-Unis;
4. Les titres peuvent être placés aux États-Unis aux termes de la déclaration d'inscription américaine;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 26 avril 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0090

**Desjardins Société de placement inc.
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents**

Le 28 avril 2022

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)**

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

**de Desjardins Société de placement inc.
(le « déposant »)**

et

**du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents
(le « fonds SociéTerre »)**

et

**de tout autre fonds géré par le déposant ou un membre du groupe du déposant qui est assujéti
au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, RLRQ, c. V-1.1, r. 39
(les « fonds ultérieurs », et avec le fonds SociéTerre, individuellement ou collectivement,
le ou les « fonds »)**

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande présentée au nom des fonds en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant conformément à l'article 19.1 du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r. 39 (le « Règlement 81-102 ») une dispense de la restriction en matière de concentration (la « restriction en matière de concentration ») prévue au paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102, afin de permettre à chaque fonds d'investir jusqu'à :

- a) 20 % de sa valeur liquidative, par suite d'une opération, en titres de créance d'un émetteur si les titres de créance sont i) émis ou pleinement garantis, quant au capital et à l'intérêt, par des organismes supranationaux ou par des gouvernements autres que le gouvernement du Canada, le gouvernement d'une province ou d'un territoire du Canada ou le gouvernement des États-Unis d'Amérique, et ii) notés AA par S&P Global Ratings Canada (« S&P ») ou une agence de notation du même groupe ou ayant obtenu une notation équivalente d'une ou de plusieurs autres agences de notation désignées;
- b) 35 % de sa valeur liquidative, par suite d'une opération, en titres de créance d'un émetteur s'il s'agit de titres de créance i) émis par un émetteur visé au paragraphe a) ci-dessus et ii) notés AAA par S&P ou une agence de notation du même groupe ou ayant obtenu une notation équivalente d'une ou de plusieurs autres agences de notation désignées;

(ces titres de créance sont collectivement appelés les « titres d'État étrangers »), (collectivement la « dispense demandée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest (collectivement avec les territoires, les « territoires du Canada »);
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, dans le *Règlement 25-101 sur les agences de notation désignées*, RLRQ, c. V-1.1, r. 8.1, dans le Règlement 11-102 et dans le Règlement 81-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

Le déposant

1. Le déposant est une société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), RLRQ, c. S-31.1;
2. Le siège du déposant est situé au 1, Complexe Desjardins, C.P. 7, tour sud, 25e étage, Montréal (Québec), Canada, H5B 1B2;
3. Le déposant est dûment inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador;
4. Le déposant ou un membre du même groupe que le déposant sera le gestionnaire de fonds d'investissement des fonds;

5. Le déposant ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun des territoires du Canada;

Le fonds SociéTerre

6. Le fonds SociéTerre sera une fiducie de fonds d'investissement à capital variable établie en vertu des lois du Québec aux termes d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour datée du 25 février 2022, en sa version modifiée (la « déclaration de fiducie »). Fiducie Desjardins inc. agira en qualité de fiduciaire du fonds SociéTerre;
7. Le fonds SociéTerre a déposé un prospectus provisoire daté du 8 mars 2022 qui est régi par le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*, RLRQ, c. V 1.1, r. 38 (le « Règlement 81-101 ») dans chacun des territoires du Canada en vue de procéder à un premier appel public à l'épargne. Il est prévu que le fonds SociéTerre devienne un émetteur assujéti, entre autres, au Règlement 81-102 et au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r. 43, dans les territoires du Canada au moment de l'octroi du visa du prospectus simplifié définitif (le « prospectus simplifié »);
8. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« DGIA ») agira à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds SociéTerre et sera également responsable de retenir les services de sous-gestionnaires pour le fonds SociéTerre;
9. DGIA est inscrit comme gestionnaire de portefeuille et comme courtier sur le marché dispensé dans les territoires du Canada. DGIA est également inscrit comme gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à Terre Neuve et Labrador. De plus, DGIA est inscrit comme conseiller au Manitoba en vertu de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises* (Manitoba), C.P.L.M. c. C152 (la « LCTMM »), comme directeur des placements de produits dérivés en Ontario en vertu de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* (Ontario), L.R.O. 1990, c. C.20 (la « LCTMO »), et comme gestionnaire de portefeuille en dérivés au Québec en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec), RLRQ, c. 1-14.01;
10. PIMCO Canada Corp. (le « sous-gestionnaire ») agira à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du fonds SociéTerre. Le sous-gestionnaire est inscrit comme gestionnaire de portefeuille et comme courtier sur le marché dispensé au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, le sous-gestionnaire est inscrit comme gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le sous-gestionnaire est également inscrit en Ontario comme directeur des placements de produits dérivés en vertu de la LCTMO et comme conseiller au Manitoba en vertu de la LCTMM;
11. Le fonds SociéTerre, DGIA et le sous-gestionnaire ne contreviennent à la législation en valeurs mobilières d'aucun des territoires du Canada;

Objectif de placement du fonds SociéTerre

12. L'objectif de placement du fonds SociéTerre est de procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés dans des pays émergents, ou en développement, ou économiquement liés à ceux-ci. Le fonds SociéTerre a recours à une approche d'investissement responsable qui est décrite à la rubrique « Investissement responsable » dans la première partie du prospectus simplifié;

13. Le fonds SociéTerre investira principalement dans des obligations gouvernementales des marchés émergents libellés en dollars américains ou en devises locales. Le fonds peut aussi investir dans des obligations de sociétés des marchés émergents. Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres des marchés émergents;

Les fonds ultérieurs

14. Les fonds ultérieurs seront des fonds d'investissement à capital variable établis en vertu des lois du Québec ou du Canada aux termes de la déclaration de fiducie ou de tout autre document de constitution. Fiducie Desjardins inc. agira en qualité de fiduciaire pour les fonds ultérieurs qui seront constitués en fiducie;
15. Chaque fonds ultérieur rédigera et déposera un prospectus (collectivement avec le prospectus simplifié, les « prospectus des fonds ») en vertu du Règlement 81-101 ou du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14, afin de distribuer ses titres dans un ou plusieurs territoires du Canada et sera un émetteur assujéti au Règlement 81-102;
16. Les fonds ultérieurs auront un objectif et des stratégies de placement qui leur permettront d'investir la majorité de leurs actifs dans des titres à revenu fixe, incluant des titres d'État étrangers;

Raisons de la dispense demandée

17. La restriction en matière de concentration interdit aux fonds d'acquérir un titre autre qu'un « titre d'État », comme défini au Règlement 81-102, dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de la valeur liquidative d'un fonds, calculée à la valeur marchande au moment de l'opération, serait investie en titres d'un émetteur;
18. Les titres d'État étrangers ne correspondent pas à la définition d'un « titre d'État » comme défini dans le Règlement 81-102;
19. Le déposant est d'avis que la flexibilité d'acheter des titres d'État étrangers au-delà de la restriction en matière de concentration prévue au Règlement 81-102 permettra à chaque fonds de mieux réaliser ses objectifs de placement fondamentaux, ce qui aura une incidence positive sur les investisseurs de chaque fonds;
20. Chaque fonds n'achètera des titres d'État étrangers que si cet achat est conforme à ses objectifs de placement fondamentaux;
21. Les prospectus des fonds indiqueront les risques associés à la concentration de l'actif net des fonds dans des titres d'un nombre limité d'émetteurs;
22. Le déposant est d'avis que la dispense demandée ne va pas à l'encontre de l'intérêt du public, qu'elle est dans l'intérêt des fonds et qu'elle est un reflet du jugement professionnel de personnes responsables exercé sans autre considération que l'intérêt véritable des fonds.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense demandée aux conditions suivantes :

- a) les objectifs et les stratégies de placement des fonds leur permettent d'investir la majorité de leurs actifs dans des titres à revenu fixe, incluant des titres d'État étrangers;
- b) les paragraphes a) et b) de la dispense demandée ne peuvent pas être combinés à l'égard d'un émetteur;
- c) les titres acquis au terme de la dispense demandée sont négociés sur un marché mûr et liquide;
- d) l'acquisition de titres de créance au terme de la dispense demandée est conforme à l'objectif de placement fondamental des fonds;
- e) les prospectus des fonds indiqueront les risques supplémentaires associés à la concentration de l'actif net des fonds dans des titres d'un nombre plus restreint d'émetteurs, telle l'exposition supplémentaire potentielle au risque de défaillance de l'émetteur dans lequel les fonds ont effectué des placements, et les risques, dont le risque de change, découlant de placements dans le pays où est situé l'émetteur;
- f) les prospectus des fonds indiqueront, dans la section sur les stratégies d'investissement, une description de la dispense demandée, ainsi que les conditions imposées et du type de titres couverts par la dispense demandée.

Frédéric Belleau
 Directeur principal des fonds d'investissement

Projet SEDAR n° 3349158

Décision n°: 2022-FI-0011

DRI Healthcare Trust

Vu la demande présentée par DRI Healthcare Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la circulaire de sollicitation de procurations datée du 25 mars 2022 (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 26 avril 2022, ainsi que toute modification de celui-ci (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit établi en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus préalable de base définitif.

Fait le 25 avril 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0088

Fiducie de placement immobilier Granite et FPI Granite Inc.

Vu la demande présentée par Fiducie de placement immobilier Granite et FPI Granite Inc. (les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes de la circulaire intitulées « Appendix « C » - Consolidated Blackline Reflecting Proposed Amendments to the Granite REIT Declaration of Trust », « Appendix « D » - Extracts of Proposed Amendments to the Articles of Granite REIT Inc. » et « Appendix « E » - Directors DSU Plan (as amended) »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 13 avril 2022, laquelle sera déposée le ou vers le 3 mai 2022;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base daté du 1er octobre 2021 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. Les émetteurs sont des émetteurs assujettis dans tous les territoires du Canada;
2. Le dépôt de la circulaire aura pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
3. L'intégration des annexes dans la circulaire n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
4. Les annexes font l'objet d'un résumé dans la circulaire;
5. L'inclusion des annexes dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

7. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
8. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par les émetteurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 2 mai 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0097

Fiducie de placement immobilier Industriel Dream

Vu la demande présentée par Fiducie de placement immobilier Industriel Dream (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 25 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe C de la circulaire intitulée « Appendix C – Amendments to the Declaration of Trust »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 22 avril 2022, laquelle sera déposée le ou vers le 2 mai 2022;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

« prospectus » : le prospectus préalable de base déposé dans toutes les provinces du Canada le 26 novembre 2021 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada;
2. Le dépôt de la circulaire aura pour conséquence d'intégrer l'annexe par renvoi dans le prospectus;

3. L'intégration de l'annexe dans la circulaire n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
4. L'annexe fait l'objet d'un résumé dans la circulaire;
5. L'inclusion de l'annexe dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, l'annexe doit être établie en français ou en français et en anglais;
8. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 28 avril 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0093

InnoCan Pharma Corporation

Vu la demande présentée par InnoCan Pharma Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 24 avril 2022, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada sauf le Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 22 avril 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0085

MegaWatt Lithium and Battery Metals Corp.

Vu la demande présentée par MegaWatt Lithium and Battery Metals Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 février 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 18 février 2022, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 17 février 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0042

Minto Apartment Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Minto Apartment Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 avril 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« annexe » : l'annexe A de la circulaire 2021 intitulée « Amended And Restated Omnibus Equity Incentive Plan »;

« circulaire 2020 » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 7 avril 2020;

« circulaire 2021 » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 7 avril 2021;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de l'annexe;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur a déposé un prospectus préalable de base dans tous les territoires du Canada le 8 décembre 2020;
3. L'émetteur a déposé la circulaire 2021 le 19 avril 2021;
4. La circulaire 2021 remplace la circulaire 2020 et est réputée intégrée par renvoi dans le prospectus;
5. L'intégration de l'annexe à la circulaire 2021 n'a été dictée que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
6. L'inclusion de l'annexe à la circulaire 2021 n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de son intégration par renvoi dans le prospectus, l'annexe doit être établie en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec sont traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 30 avril 2021.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0107

Tokens.com Corp.

Vu la demande présentée par Tokens.com Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 11 avril 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 13 avril 2022, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada, à l'exception du Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 12 avril 2022.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2022-FS-0075

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ACADIAN TIMBER CORP.	2022-03-26
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2022-03-26
ADVANTAGE ENERGY LTD.	2022-03-31
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2022-03-31
ALTAGAS LTD.	2022-03-31
ALTALINK, L.P.	2022-03-31
ALTIUS RENEWABLE ROYALTIES CORP.	2022-03-31
ALTUS GROUP LIMITED	2022-03-31
ANACONDA MINING INC.	2022-03-31
ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC.	2022-03-31
ATHABASCA OIL CORPORATION	2022-03-31
AUTOCANADA INC.	2022-03-31
BANK OF AMERICA CORPORATION	2022-03-31
BANQUE HSBC CANADA	2022-03-31
BAYTEX ENERGY CORP.	2022-03-31
B2GOLD CORP.	2022-03-31
CANFOR CORPORATION	2022-03-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2022-03-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2022-03-31
CARDS II TRUST	2022-02-28
CARGOJET INC.	2022-03-31
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2022-03-31
CENTERRA GOLD INC.	2022-03-31
COEUR MINING, INC.	2022-03-31
COMPAGNIE CREDIT FORD DU CANADA	2022-03-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2022-03-31
COMPAGNIE ELECTRIQUE LION (LA)	2022-03-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2022-03-31
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2022-03-26
CONDUENT INCORPORATED	2022-03-31
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2022-03-31
CORPORATION D'ACQUISITION ALBATROS INC.	2022-02-28
CORPORATION FIERA CAPITAL	2022-03-31
CORPORATION LITHIUM ELEMENTS CRITIQUES	2022-02-28
CORPORATION PARKLAND	2022-03-31
CORPORATION TC ENERGIE	2022-03-31
CORPORATION TOMAGOLD	2022-02-28
CORPORATION WAJAX	2022-03-31
DENISON MINES CORP.	2022-03-31
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT	2022-03-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2022-03-31
DGTL HOLDINGS INC.	2022-02-28
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2022-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.	2022-03-31
DOMAN BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	2022-03-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2022-03-31
ECOSYNTHETIX INC.	2022-03-31
ELDORADO GOLD CORPORATION	2022-03-31
EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L')	2022-03-31
ENERFLEX LTD.	2022-03-31
ENTHEON BIOMEDICAL CORP.	2022-02-28
EPCOR UTILITIES INC.	2022-03-31
EQUINOX GOLD CORP.	2022-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
EURO RESSOURCES S.A.	2022-03-31
EUROPEAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-03-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2022-03-31
FAIRCHILD GOLD CORP.	2022-02-28
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	2022-03-31
FAIRFAX INDIA HOLDINGS CORPORATION	2022-03-31
FIDUCIE D'IMPACT DREAM	2022-03-31
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2022-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	2022-03-31
FILO MINING CORP.	2022-03-31
FONDS A RENDEMENT FLEXIBLE RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS ACCENT MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS ACCENT MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS CHINE PLUS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS COMMUN DE BASE DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2022-02-28
FONDS COMMUN DE BASE PLUS DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2022-02-28
FONDS COMMUN PRUDENT DE TITRES A REVENU FIXE CIBC (#43150)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS AME. DE CROISSANCE NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES DE CROISSANCE RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES DE VALEUR RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' INFRASTRUCTURE MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' INFRASTRUCTURE MONDIAL NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS EN DOLLARS AMÉRICAINS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIENS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE CROISSANCE MONDIAL NEUTRE EN DEVICES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE CROISSANCE MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE DIVIDENDES INTERNATIONAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE MARCHES EMERGENTS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER FIRST CAPITAL	2022-03-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU D'ACTION AMÉRICAINES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ EN DOLLARS AMÉRICAINS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU ÉLEVÉ RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU MENSUEL CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE REVENU NORANDA	2022-03-31
FONDS DE SCIENCES DE LA SANTÉ MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE SCIENCES ET DE TECHNOLOGIES MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE VALEUR DE BASE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DE VALEUR MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DES MARCHES MONDIAUX RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS ÉQUILIBRE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS IMMOBILIER MONDIAL NEUTRE EN DEVICES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
FONDS IMMOBILIER MONDIAL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FORTIS INC.	2022-03-31
FORTISALBERTA INC.	2022-03-31
FORTISBC ENERGY INC.	2022-03-31
FORTISBC INC.	2022-03-31
FRANCO-NEVADA CORPORATION	2022-03-31
FRONTERA ENERGY CORPORATION	2022-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
GIBSON ENERGY INC.	2022-03-31
GLOBAL WATER RESOURCES, INC.	2022-03-31
GRAN TIERRA ENERGY INC.	2022-03-31
GRANITE CREEK COPPER LTD.	2022-02-28
GREAT-WEST LIFECO INC.	2022-03-31
GROUPE TMX LIMITEE	2022-03-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2022-03-31
IAMGOLD CORPORATION	2022-03-31
IMAX CORPORATION	2022-03-31
INFORMATION SERVICES CORPORATION	2022-03-31
INTER PIPELINE LTD.	2022-03-31
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION (IBM)	2022-03-31
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	2022-03-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-03-31
KLONDIKE SILVER CORP.	2022-02-28
KURE TECHNOLOGIES, INC.	2022-02-28
LES PRODUCTEURS AFFINOR INC.	2022-02-28
LIFEWORKS INC.	2022-03-31
LOOP ENERGY INC.	2022-03-31
LUMENTUM HOLDINGS INC.	2022-04-02
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2022-03-31
MANDAT PRIVE D'ACTIFS REELS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS AMERICAINES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS CANADIENNES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS INTERNATIONALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' ACTIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE D' OBLIGATIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE DE REVENU D' ACTIONS RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE DE REVENU FIXE MULTISECTORIEL RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE DE REVENU FIXE CANADIEN RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE DE REVENU MONDIAL EQUILIBRE D'ACTIFS MULTIPLES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MANDAT PRIVE DE REVENU ULTRA COURT TERME RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MANDAT PRIVE MONDIAL EQUILIBRE D'ACTIFS MULTIPLES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
MATTEL, INC.	2022-03-31
MEG ENERGY CORP.	2022-03-31
MERCER INTERNATIONAL INC.	2022-03-31
METAUX RUSSEL INC.	2022-03-31
MINERAUX MAGNA TERRA INC.	2022-02-28

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	2022-03-31
MINTO APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-03-31
MIRATI THERAPEUTICS, INC.	2022-03-31
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	2022-03-31
MOLSON COORS CANADA INC.	2022-03-31
MORGAN STANLEY	2022-03-31
MORGUARD CORPORATION	2022-03-31
NABORS INDUSTRIES, LTD.	2022-03-31
NEW GOLD INC.	2022-03-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2022-03-31
NEXA RESOURCES S.A.	2022-03-31
NORZINC LTD.	2022-03-31
NOVA GAS TRANSMISSION LTD.	2022-03-31
NUTRIEN LTD.	2022-03-31
OBSIDIAN ENERGY LTD.	2022-03-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2022-03-31
OPEN TEXT CORPORATION	2022-03-31
OROSUR MINING INC.	2022-02-28
O3 MINING INC.	2022-03-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2022-03-31
PASON SYSTEMS INC.	2022-03-31
PERK LABS INC.	2022-02-28
PERPETUAL ENERGY INC.	2022-03-31
PETRICHOR ENERGY INC.	2022-03-31
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2022-03-31
PINETREE CAPITAL LTD.	2022-03-31
PORTEFEUILLE CANADIEN DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE A LONG TERME AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE DE TITRES ETRANGERS DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE MONDIAL DE CROISSANCE AXIOM (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE OPTIMAL D' ACTIONS MONDIALES NEUTRE EN DEVISES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE OPTIMAL D' ACTIONS MONDIALES RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE OPTIMAL D' AVANTAGES SUR L' INFLATION RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE CROISSANCE ET DE REVENU RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE REVENU RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE OPTIMAL DE REVENU PRUDENT RENAISSANCE (#13184)	2022-02-28
PORTEFEUILLE 100% ACTIONS AXIOM (#13184)	2022-02-28

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
PRECISION DRILLING CORPORATION	2022-03-31
PRIMARIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-03-31
Q4 INC.	2022-03-31
REAL MATTERS INC.	2022-03-31
RESSOURCES MELKIOR INC.	2022-02-28
RESSOURCES TECK LIMITEE	2022-03-31
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	2022-03-31
RF CAPITAL GROUP INC.	2022-03-31
SECURE ENERGY SERVICES INC.	2022-03-31
SERVICES FINANCIERS CATERPILLAR LIMITEE (LES)	2022-03-31
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2022-03-31
SIXTH WAVE INNOVATIONS INC.	2022-02-28
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2022-03-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2022-03-31
SOCIETE DE RECETTES ILLIMITEES	2022-03-27
SOLITARIO ZINC CORP.	2022-03-31
SPIN MASTER CORP.	2022-03-31
SSR MINING INC.	2022-03-31
STORAGEVAULT CANADA INC.	2022-03-31
STRATEGIE DE RENDEMENT ABSOLU D'ACTIFS MULTIPLES CIBC (#47660)	2022-02-28
TAMARACK VALLEY ENERGY LTD.	2022-03-31
TASEKO MINES LIMITED	2022-03-31
TFI INTERNATIONAL INC.	2022-03-31
TOPAZ ENERGY CORP.	2022-03-31
TOPICUS.COM INC.	2022-03-31
TOURMALINE OIL CORP.	2022-03-31
TRANSALTA RENEWABLES INC.	2022-03-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2022-03-31
TWC ENTERPRISES LIMITED	2022-03-31
UNITED STATES STEEL CORPORATION	2022-03-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2022-03-31
VETEMENTS DE SPORT GILDAN INC. (LES)	2022-04-03
VIEMED HEALTHCARE INC.	2022-03-31
VISTA GOLD CORP.	2022-03-31
WASTE CONNECTIONS, INC.	2022-03-31
WELLS FARGO CANADA CORPORATION	2022-03-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2022-03-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2022-03-31
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORPORATION	2022-03-31
WHITECAP RESOURCES INC.	2022-03-31
WILMINGTON CAPITAL MANAGEMENT INC.	2022-03-31
XEROX CORPORATION	2022-03-31
ZOOMERMEDIA LIMITED	2022-02-28
ZYMEWORKS INC.	2022-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
5N PLUS INC.	2022-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2021-12-31
ALPHA COGNITION INC.	2021-12-31
ANB CANADA INC.	2021-12-31
ATMOFIZER TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
ATW TECH INC.	2021-12-31
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2021-12-31
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2021-12-31
BAYMOUNT INCORPORATED	2021-12-31
BELL COPPER CORPORATION	2021-12-31
BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
BLUE MOON METALS INC.	2021-12-31
BONTERRA RESOURCES INC.	2021-12-31
CANADA SILVER COBALT WORKS INC.	2021-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2021-12-31
CANUC RESOURCES CORPORATION	2021-12-31
CAPHA PHARMACEUTICALS INC.	2021-12-31
CAPITAL IMMO PRIVE INC.	2021-12-31
CAPITAL METEORITE INC.	2021-12-31
CHATEAU BEAUVALLON (PROJET IMMOBILIER)	2021-12-31
CLOUDMD SOFTWARE & SERVICES INC.	2021-12-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2021-12-31
CORPORATION CHARBONE HYDROGENE	2021-12-31
CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES	2021-12-31
CORPORATION MINIÈRE FOKUS	2021-12-31
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	2021-12-31
DAVIDSTEA INC.	2022-01-29
DURUM INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
EARTHRENEW INC.	2021-12-31
EAST AFRICA METALS INC.	2021-12-31
ECOLOMONDO CORPORATION	2021-12-31
EF ENERGYFUNDERS VENTURES, INC.	2021-12-31
EMERGE COMMERCE LTD.	2021-12-31
EMERGENT METALS CORP.	2021-12-31
ENTREPRISES BOLD CAPITAL (LES)	2021-12-31
ESPRESSO INCOME TRUST	2021-12-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2021-12-31
FABLED COPPER CORP.	2021-12-31
FONDS D'ÉQUITÉ WATTBYWATT I	2021-12-31
FONDS MVMT CAPITAL	2021-12-31
FORTIFIED TRUST	2021-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FUSE COBALT INC.	2021-12-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2021-12-31
GIGA METALS CORPORATION	2021-12-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2021-12-31
GLOW LIFETECH CORP.	2021-12-31
GOLD RESERVE INC.	2021-12-31
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2021-12-31
GRAVITAS FINANCIAL INC.	2021-12-31
GROUPE ADF INC.	2022-01-31
GROUPE BMTC INC.	2022-01-31
GROUPE TENET FINTECH INC.	2021-12-31
GUNGNIR RESOURCES INC.	2021-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
HOTEL EN COPROPRIETE RESIDENCE INN BY MARRIOTT (PROJET IMMOBILIER)	2021-12-31
HPQ-SILICON RESOURCES INC.	2021-12-31
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2021-12-31
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2021-12-31
IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.	2021-12-31
JAYDEN RESOURCES INC.	2021-12-31
JURA ENERGY CORPORATION	2021-12-31
JUSHI HOLDINGS INC.	2021-12-31
KHIRON LIFE SCIENCES CORP.	2021-12-31
KRAKEN ROBOTICS INC.	2021-12-31
LEVANTE LIVING TRUST	2021-12-31
LIBERO COPPER & GOLD CORPORATION	2021-12-31
LONSDALE APARTMENT PROJECT	2021-12-31
LYNX EQUITY INCOME TRUST	2021-12-31
MANGAZEYA MINING LTD.	2021-12-31
MARITIME LAUNCH SERVICES INC.	2021-12-31
MAVAN TECH OPPORTUNITY FUND #1	2021-12-31
MILLROCK RESOURCES INC.	2021-12-31
MISTANGO RIVER RESOURCES INC.	2021-12-31
NADG NNN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
NATIONWIDE II SELF STORAGE AND AUTO WASH TRUST	2021-12-31
NATIONWIDE IV SELF STORAGE & AUTO WASH TRUST	2021-12-31
NEW LEAF VENTURES INC	2021-12-31
NEWLOOK CAPITAL DENTAL SERVICES TRUST	2021-12-31
NEWLOOK CAPITAL INDUSTRIAL SERVICES FUND II	2021-12-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2021-12-31
NOVA ROYALTY CORP.	2021-12-31
NOVRA TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2021-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
OMAI GOLD MINES CORP.	2021-12-31
ORGANTO FOODS INC.	2021-12-31
ORSU METALS CORPORATION	2021-12-31
PETROLYMPIC LTD.	2021-12-31
PHARMACIELO LTD.	2021-12-31
PHARMADRUG INC.	2021-12-31
PLACE MONTFORT APARTMENT PROJECT	2021-12-31
PLANET BASED FOODS GLOBAL INC.	2021-12-31
PRESTIGE HOSPITALITY OPPORTUNITY FUND-I	2021-12-31
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	2021-12-31
PULIS REAL ESTATE LP2	2021-12-31
PULIS REAL ESTATE TRUST	2021-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2021-12-31
QWEST PRODUCTIVITY MEDIA INCOME TRUST	2021-12-31
REACT GAMING GROUP INC.	2021-12-31
REOCITO CAPITAL INC.	2021-12-31
RESSOURCES KWG INC.	2021-12-31
RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	2021-12-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2021-12-31
SACOPAN, INC.	2021-12-31
SECURE CAPITAL MIC INC.	2021-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
SLANG WORLDWIDE INC.	2021-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE CENTRE DES RECOLLETS-FOUCHER	2021-12-31
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	2021-12-31
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	2021-12-31
ST-BERNARD (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-12-31
STAKEHOLDER GOLD CORP.	2021-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (*26113) (*26114)	2021-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (*26112) (*26114)	2021-12-31
TINTINA MINES LIMITED	2021-12-31
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2021-12-31
TRIUMPH REAL ESTATE INVESTMENT FUND	2021-12-31
TVI PACIFIC INC.	2021-12-31
VERANO HOLDINGS CORP.	2021-12-31
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2021-12-31
WILDPACK BEVERAGE INC.	2021-12-31
37 CAPITAL INC.	2021-12-31
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2021-12-31
49 NORTH RESOURCES INC.	2021-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2021-12-31
ALPHA COGNITION INC.	2021-12-31
ANB CANADA INC.	2021-12-31
ATMOFIZER TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
ATW TECH INC.	2021-12-31
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2021-12-31
BAYMOUNT INCORPORATED	2021-12-31
BELL COPPER CORPORATION	2021-12-31
BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
BLUE MOON METALS INC.	2021-12-31
BONTERRA RESOURCES INC.	2021-12-31
CANADA SILVER COBALT WORKS INC.	2021-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2021-12-31
CANUC RESOURCES CORPORATION	2021-12-31
CAPHA PHARMACEUTICALS INC.	2021-12-31
CAPITAL METEORITE INC.	2021-12-31
CLOUDMD SOFTWARE & SERVICES INC.	2021-12-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2021-12-31
CORPORATION CHARBONE HYDROGENE	2021-12-31
CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES	2021-12-31
CORPORATION MINIÈRE FOKUS	2021-12-31
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	2021-12-31
DAVIDSTEA INC.	2022-01-29
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
EARTHRENEW INC.	2021-12-31
EAST AFRICA METALS INC.	2021-12-31
ECOLOMONDO CORPORATION	2021-12-31
EF ENERGYFUNDERS VENTURES, INC.	2021-12-31
EMERGE COMMERCE LTD.	2021-12-31
EMERGENT METALS CORP.	2021-12-31
ENTREPRISES BOLD CAPITAL (LES)	2021-12-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2021-12-31
FABLED COPPER CORP.	2021-12-31
FORTIFIED TRUST	2021-12-31
FUSE COBALT INC.	2021-12-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2021-12-31
GIGA METALS CORPORATION	2021-12-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2021-12-31
GLOW LIFETECH CORP.	2021-12-31
GOLD RESERVE INC.	2021-12-31
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2021-12-31
GRAVITAS FINANCIAL INC.	2021-12-31
GROUPE ADF INC.	2022-01-31
GROUPE BMTIC INC.	2022-01-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
GROUPE TENET FINTECH INC.	2021-12-31
GUNGNIR RESOURCES INC.	2021-12-31
HPQ-SILICON RESOURCES INC.	2021-12-31
IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.	2021-12-31
JAYDEN RESOURCES INC.	2021-12-31
JURA ENERGY CORPORATION	2021-12-31
JUSHI HOLDINGS INC.	2021-12-31
KHIRON LIFE SCIENCES CORP.	2021-12-31
KRAKEN ROBOTICS INC.	2021-12-31
LIBERO COPPER & GOLD CORPORATION	2021-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
LONSDALE APARTMENT PROJECT	2021-12-31
MANGAZEYA MINING LTD.	2021-12-31
MARITIME LAUNCH SERVICES INC.	2021-12-31
MILLROCK RESOURCES INC.	2021-12-31
MISTANGO RIVER RESOURCES INC.	2021-12-31
NADG NNN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
NEW LEAF VENTURES INC	2021-12-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2021-12-31
NOVA ROYALTY CORP.	2021-12-31
NOVRA TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2021-12-31
OMAI GOLD MINES CORP.	2021-12-31
ORGANTO FOODS INC.	2021-12-31
ORSU METALS CORPORATION	2021-12-31
PETROLYMPIC LTD.	2021-12-31
PHARMACIELO LTD.	2021-12-31
PHARMADRUG INC.	2021-12-31
PLACE MONTFORT APARTMENT PROJECT	2021-12-31
PLANET BASED FOODS GLOBAL INC.	2021-12-31
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	2021-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2021-12-31
REACT GAMING GROUP INC.	2021-12-31
REOCITO CAPITAL INC.	2021-12-31
RESSOURCES KWG INC.	2021-12-31
RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	2021-12-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2021-12-31
SLANG WORLDWIDE INC.	2021-12-31
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	2021-12-31
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	2021-12-31
STAKEHOLDER GOLD CORP.	2021-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (*26113) (*26114)	2021-12-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (*26112) (*26114)	2021-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
TINTINA MINES LIMITED	2021-12-31
TVI PACIFIC INC.	2021-12-31
VERANO HOLDINGS CORP.	2021-12-31
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2021-12-31
WILDPACK BEVERAGE INC.	2021-12-31
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2021-12-31
49 NORTH RESOURCES INC.	2021-12-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	
ALTIUS RENEWABLE ROYALTIES CORP.	
APTOSE BIOSCIENCES INC.	
BAUSCH HEALTH COMPANIES INC.	
CANADA SILVER COBALT WORKS INC.	
CANSO SELECT OPPORTUNITIES CORPORATION	
CHARLOTTE'S WEB HOLDINGS INC	
CONDOR PETROLEUM INC.	
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	
CORPORATION FIERA CAPITAL	
CORPORATION MOTEURS TAIGA	
DOLLARAMA INC.	
DREAM UNLIMITED CORP.	
D2L INC.	
ENDO INTERNATIONAL PLC	
EUROPEAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	
FIDUCIE D'IMPACT DREAM	
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE	
FIRST MINING GOLD CORP.	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	
FPI GRANITE INC.	
GOLD STANDARD VENTURES CORP.	
GROUPE ADF INC.	
GROUPE BMTIC INC.	
HARMONY ENERGY TECHNOLOGIES CORPORATION	
HIGH TIDE INC.	
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	
IOU FINANCIAL INC.	
JAGUAR MINING INC.	
KITS EYECARE LTD.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
LIBERTY GOLD CORP.	
LIMINAL BIOSCIENCES INC.	
MCEWEN MINING INC.	
MILESTONE PHARMACEUTIQUES INC.	
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTEE	
NEXA RESOURCES S.A.	
OCEANAGOLD CORPORATION	
PARK LAWN CORPORATION	
PIERIDAE ENERGY LIMITED	
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	
SIERRA WIRELESS, INC.	
SOFTCHOICE CORPORATION	
SOLITARIO ZINC CORP.	
STAGWELL INC.	
STORAGEVAULT CANADA INC.	
TRULIEVE CANNABIS CORP.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
VIEMED HEALTHCARE INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ALTALINK, L.P.	2021-12-31
AT&T INC.	2021-12-31
ATMOFIZER TECHNOLOGIES INC.	2021-12-31
DAVIDSTEA INC.	2022-01-29
EARTHRENEW INC.	2021-12-31
EMERGE COMMERCE LTD.	2021-12-31
FORTIFIED TRUST	2021-12-31
GIGA METALS CORPORATION	2021-12-31
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2021-12-31
GOLD RESERVE INC.	2021-12-31
GROUPE ADF INC.	2022-01-31
GROUPE BMTIC INC.	2022-01-31
JURA ENERGY CORPORATION	2021-12-31
JUSHI HOLDINGS INC.	2021-12-31
KHIRON LIFE SCIENCES CORP.	2021-12-31
KRAKEN ROBOTICS INC.	2021-12-31
LIBERO COPPER & GOLD CORPORATION	2021-12-31
NEW LEAF VENTURES INC	2021-12-31
NOVA ROYALTY CORP.	2021-12-31
ORGANTO FOODS INC.	2021-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
SCULLY ROYALTY LTD.	2021-12-31
SLANG WORLDWIDE INC.	2021-12-31
TVI PACIFIC INC.	2021-12-31
WILDPACK BEVERAGE INC.	2021-12-31
AVIS SUR L'EMPLOI DU PRODUIT	
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2021-12-31
CAPITAL IMMO PRIVE INC.	2021-12-31
DURUM INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-12-31
ESPRESSO INCOME TRUST	2021-12-31
FONDS D'ÉQUITÉ WATTBYWATT I	2021-12-31
FONDS MVMT CAPITAL	2021-12-31
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2021-12-31
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2021-12-31
LEVANTE LIVING TRUST	2021-12-31
LYNX EQUITY INCOME TRUST	2021-12-31
NATIONWIDE II SELF STORAGE AND AUTO WASH TRUST	2021-12-31
NATIONWIDE IV SELF STORAGE & AUTO WASH TRUST	2021-12-31
NEWLOOK CAPITAL DENTAL SERVICES TRUST	2021-12-31
NEWLOOK CAPITAL INDUSTRIAL SERVICES FUND II	2021-12-31
PULIS REAL ESTATE LP2	2021-12-31
PULIS REAL ESTATE TRUST	2021-12-31
QWEST PRODUCTIVITY MEDIA INCOME TRUST	2021-12-31
SECURE CAPITAL MIC INC.	2021-12-31
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2021-12-31
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2021-12-31
9346-9260 QUEBEC INC.	2021-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien	AVIS
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	L'information publiée dans cette annexe provient du
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de cinq jours , sauf dans certains cas précis.
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription	
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
A&W Revenue Royalties Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Glowinsky, Fern Tammy	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3	41.0100	BC
Mahoney, Kevin	4	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Mindell, David Allen	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	40.8500	BC
The Cedarhurst Foundation	PI	O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	182	40.8500	BC
Senecal, Susan	6	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	40.8500	BC
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35	41.0700	BC
Accord Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jang, James Chadwick J & L Jang Holdings Ltd.	7 PI	O	2022-03-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	172	8.9400	ON
Advantage Energy Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	485		AB
Balog, Stephen	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	485		AB
Choate, Deirdre Mary	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	243		AB
Clague, Donald M.	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	485		AB
Haggis, Paul	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	534		AB
MacDonald, Norman	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	243		AB
Mah, Andy	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	243		AB
McIntosh, Ronald A	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	738		AB
Aimia Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aimia Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.0772	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	24 100	5.1346	ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(24 100)		ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.1380	ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	22 400	5.0732	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(22 400)		ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.1497	ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	5.1408	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	19 800	5.1906	ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(19 800)		ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2367	ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2192	ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2060	ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2478	ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2500	ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	30 379	5.2281	ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(30 379)		ON
Mithaq Capital SPC	3	O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77 800	4.9909	ON
AirlQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
FELSTEAD, KAREN	5	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.2950	ON
Alamos Gold Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Murphy, Paul	4	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	251		ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	473		ON
Alaris Equity Partners Income Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
MacEachern, Daniel	5	O	2022-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	20.1400	AB
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Catégorie A</i>								
Bouchard, Karinne	4	O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	58.4800	QC
Dzadovsky, Edward	5							
Administrateur du régime	PI	O	2022-04-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Fortin, Eric	4	O	2021-12-08	D	36 - Conversion ou échange	309 955		QC
		M	2021-12-08	D	36 - Conversion ou échange	313 597		QC
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Fortin, Eric	4	O	2021-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2021-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-12-08	D	36 - Conversion ou échange	(309 955)		QC
		M	2021-12-08	D	36 - Conversion ou échange	(313 597)		QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Dzadovsky, Edward	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Anderton, Niall	5	O	2019-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	2 658	56.8900	QC
Bednarz, Brian John	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	5 493	56.8900	QC
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	170 278	56.8900	QC
Brooks, Aaron Donald	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	4 598	56.8900	QC
Cunnington, Kathy	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	5 530	56.8900	QC
Dzadovsky, Edward	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Hannasch, Brian Patrick	4, 5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	126 767	56.8900	QC
Høidahl, Hans-Olav	7	O	2012-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	3 023	56.8900	QC
Johnson, Richard David	7	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	6 551	56.8900	QC
LEWIS, KEVIN ANDREW	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	10 688	56.8900	QC
Madsen, Jørn	7	O	2012-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	3 357	56.8900	QC
Miller, Alex	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	27 485	56.8900	QC
Strand, Ina	7	O	2012-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	2 654	56.8900	QC
Tessier, Claude	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	21 348	56.8900	QC
Tewell, Dennis	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	7 120	56.8900	QC
Trudel, Stéphane	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	4 725	56.8900	QC
Warner, Louise Renee	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	7 808	56.8900	QC
Zamuner, Valery	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	4 669	56.8900	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Dzadovsky, Edward	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Dzadovsky, Edward	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Altus Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Altus Group Limited	1							
National Bank Financial	PI	O	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2022-02-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	(7 500)	50.9896	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		M	2022-02-14	I	38 - Rachat ou annulation	7 500	50.9896	ON
		O	2022-02-15	I	38 - Rachat ou annulation	(11 000)	51.0195	ON
		M	2022-02-15	I	38 - Rachat ou annulation	(11 000)	51.0195	ON
		M'	2022-02-15	I	38 - Rachat ou annulation	11 000	51.0195	ON
		O	2022-02-16	I	38 - Rachat ou annulation	(4 600)	50.9061	ON
		M	2022-02-16	I	38 - Rachat ou annulation	4 600	50.9061	ON
		O	2022-02-17	I	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	51.0172	ON
		M	2022-02-17	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	51.0172	ON
		O	2022-02-18	I	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	50.6260	ON
		M	2022-02-18	I	38 - Rachat ou annulation	4 000	50.6260	ON
		O	2022-02-22	I	38 - Rachat ou annulation	(12 000)	49.6189	ON
		M	2022-02-22	I	38 - Rachat ou annulation	12 000	49.6189	ON
		O	2022-02-23	I	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	49.4777	ON
		M	2022-02-23	I	38 - Rachat ou annulation	3 000	49.4777	ON
		O	2022-02-24	I	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	49.2284	ON
		M	2022-02-24	I	38 - Rachat ou annulation	1 900	49.2284	ON
		O	2022-02-28	I	38 - Rachat ou annulation	(14 000)	48.8678	ON
		M	2022-02-28	I	38 - Rachat ou annulation	14 000	48.8678	ON
		O	2022-03-03	I	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	48.7765	ON
		M	2022-03-03	I	38 - Rachat ou annulation	4 000	48.7765	ON
		O	2022-03-04	I	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	47.7247	ON
		M	2022-03-04	I	38 - Rachat ou annulation	3 000	47.7247	ON
		O	2022-03-07	I	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	46.7897	ON
		M	2022-03-07	I	38 - Rachat ou annulation	10 000	46.7897	ON
		O	2022-03-08	I	38 - Rachat ou annulation	(500)	46.6120	ON
		M	2022-03-08	I	38 - Rachat ou annulation	500	46.6120	ON
		O	2022-03-09	I	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	47.6953	ON
		M	2022-03-09	I	38 - Rachat ou annulation	10 000	47.6953	ON
		O	2022-03-10	I	38 - Rachat ou annulation	(64 900)	47.4600	ON
		M	2022-03-10	I	38 - Rachat ou annulation	64 900	47.4600	ON
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	24.7200	MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	23.6056	MB
<i>Actions privilégiées Series I</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	24.9267	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 800)		MB
Badger Infrastructure Solutions Ltd.								
<i>Deferred Shares</i>								
Bhatia, Pramod	5	O	2022-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 329		AB
Peterson, Elizabeth	5	O	2022-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 993		AB
Yaworsky, Darren Julian	7, 5	O	2022-03-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 092		AB
Banque de Montréal								
<i>Deferred Share Units</i>								
Casper, David Robert	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	300	146.4100	QC
Cronin, Patrick	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	590	146.4100	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	207	146.4100	QC
Haward-Laird, Sharon Marie	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	21	146.4100	QC
Johannson, Erminia	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	138	146.4100	QC
Kamanga, Deland	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	1 023	146.4100	QC
Malone, Mona Elizabeth	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	20	146.4100	QC
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	205	146.4100	QC
Tuzun, Tayfun	5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	110	146.4100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit White, William Darryl	7, 5	O	2022-05-02	D	35 - Dividende en actions	546	146.4100	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Royal Bank of Canada	1	O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	138.0102	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	138.7307	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	137.2981	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	135.7509	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	136.7177	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	137.7565	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	136.9795	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	135.9790	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	137.0606	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	137.3977	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	137.9264	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	139.4606	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	139.4380	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	135.0827	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	130.8825	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	130.9169	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	129.7059	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	131.2977	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	131.0329	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
Baylin Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davis, Janice Leslie	4	O	2022-05-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 861	0.7500	ON
Saska, David	4	O	2022-05-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 556	0.7500	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Reiter, Barry	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 111	0.7500	ON
SIMMONDS, DONALD E.	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 723	0.7500	ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 112	0.7500	ON
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Birchcliff Energy Ltd.	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	9.2303	AB
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	128 200	9.2927	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(628 200)	9.0903	AB
Boat Rocker Media Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Desai, Sangeeta	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 256		ON
Jacob, Ellis	4	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 219		ON
BRP Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Beaudoin, Pierre	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Bekenstein, Joshua	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Bombardier, Charles	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Hanley, Michael	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Hernández, Ernesto M.	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Katherine, Kountze	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Laporte, Louis	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Métayer, Estelle	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Philip, Edward Michael	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
Samardzich, Barbara Jean	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	400	104.0022	QC
BSR Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Held, Bryan	4	O	2022-04-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	19.5500USD	ON
BARBARA HELD	PI	O	2022-04-29	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	19.5500USD	ON
Neto, Teresa	4	O	2022-04-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	19.5500USD	ON
Senst, Graham David	4	O	2022-04-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	19.5500USD	ON
Wademan, Elizabeth Anne	4	O	2022-04-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 250	19.5500USD	ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian Natural Resources Limited	1	O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500 000	80.8439	AB
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500 000	64.0400USD	AB
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000 000)		AB
CANEX Metals Inc. (formerly Northern Abitibi Mining Corp.)								
<i>Options</i>								
Collins, Chantelle	5	O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.1800	AB
Ebert, Shane William	4	O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1800	AB
Hanks, Gregory Scott	4	O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1800	AB
Hayes, Lesley Olive	4	O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1800	AB
Jutras, Jean Pierre	4, 5	O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	137 500	0.1800	AB
O'Neill, Barbara Michele	5	O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1800	AB
Canopy Growth Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hong, Judy Eun Joo	5	O	2021-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Cathedral Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MAXWELL, RODERICK DONALD	4							
Sharron Maxwell	PI	O	2022-04-25	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	714 300	0.7000	AB
<i>Bons de souscription</i>								
MAXWELL, RODERICK DONALD	4							
Sharron Maxwell	PI	O	2009-12-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-04-25	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	357 150		AB
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casey, Keith Michael	4							
Fidelity Joint Spousal Account	PI	O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 691	18.5766	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 691	18.5766USD	AB
MacPhail, Keith A.J.	4	O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	23.5355	AB
1136050 Alberta Ltd	PI	O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	23.9761	AB
McKenzie, Jonathan Michael	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	8 400		AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	23.5400	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	66 600		AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 600)	23.5300	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	25 000		AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	23.5600	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	200 000		AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	23.5500	AB
<i>Options</i>								
Hart, Jeffrey Ryan	5	O	2022-04-29	D	59 - Exercice au comptant	(22 397)	21.7400	AB
		O	2022-04-29	D	59 - Exercice au comptant	(64 329)	19.8500	AB
		O	2022-04-29	D	59 - Exercice au comptant	(106 095)	18.3500	AB
McKenzie, Jonathan Michael	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	11.5300	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(66 600)	11.5300	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	11.5300	AB
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	11.5300	AB
CENTR Brands Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Drescher, Anton J.	4	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	60 000	0.6000	BC
Meehan, Paul Francis	3							
Meehan Family Investments Inc.	PI	O	2022-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6300	BC
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6100	BC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.6100	BC
Young, David Thomas	4	O	2022-05-03	D	46 - Contrepartie de services	115 000	0.6100	BC
<i>Actions ordinaires rsu</i>								
Becher, R W Campbell	4	O	2020-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-05-03	D	36 - Conversion ou échange	60 000	0.6100	BC
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
de Groot, Dirk Anton	5							
RAA-SPP	PI	O	2022-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Vested PSU	PI	O	2022-04-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gerin, Laurent Serge	5	O	2020-04-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	1 473	39.4700	QC
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 473)	102.6000	QC
UAR Acquisées	PI	O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(794)	105.2389	QC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
de Groot, Dirk Anton	5	O	2022-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
de Groot, Dirk Anton	5	O	2022-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gerin, Laurent Serge	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(1 473)	39.4700	QC
Charlotte's Web Holdings, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jensen, Lindsey	5	O	2022-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Jensen, Lindsey	5	O	2022-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 750		ON
<i>Options</i>								
Jensen, Lindsey	5	O	2022-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-05-01	D	50 - Attribution d'options	116 250		ON
Chorus Aviation Inc.								
<i>Actions privilégiées Series 1 Preferred Shares</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
BSI Dragonfly Holdings LP	3	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Bons de souscription</i>								
BSI Dragonfly Holdings LP	3	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Class B Voting Shares</i>								
BSI Dragonfly Holdings LP	3	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Cogeco Communications Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Cogeco Communications Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	102.8221	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	104.3780	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	105.2257	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	104.7375	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	106.2189	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	106.7514	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	13 300	106.3929	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	107.5694	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	107.1340	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	110.6573	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	113.4269	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	113.5712	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	113.8894	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	112.9207	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	111.9929	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	110.0743	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	108.7596	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	108.3160	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	108.2801	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	107.5534	QC
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(99 800)		QC
Cogeco Inc								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Cogeco Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	77.3513	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	500	78.4300	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	77.3269	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	77.4057	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	77.3771	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	77.6900	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	78.4500	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	79.0425	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 014	81.7485	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	900	83.4794	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	84.1800	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	600	82.2983	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	81.1375	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	78.5414	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	78.5600	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	400	78.4000	QC
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(12 414)		QC
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators								
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>								
Daniel, Kevin	7	O	2022-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	ON
Hanna, Paul	7	O	2022-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	ON
Mably, Laura	7	O	2022-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian National Railway Company	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	110 128	163.4425	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(110 128)		QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	113 600	161.4063	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(113 600)		QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	110 481	162.9226	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(110 481)		QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	126 000	158.7365	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(126 000)		QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	125 804	158.9762	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(125 804)		QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	127 670	156.5725	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(127 670)		QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	128 220	155.9427	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(128 220)		QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	127 553	156.7960	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(127 553)		QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	126 375	158.2568	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(126 375)		QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	122 000	159.5661	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(122 000)		QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	124 575	160.4143	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(124 575)		QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	123 665	159.8921	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(123 665)		QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	112 917	160.9668	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(112 917)		QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	112 362	161.9015	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(112 362)		QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	126 131	158.5627	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(126 131)		QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	127 239	157.1589	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(127 239)		QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	126 961	157.5259	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(126 961)		QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	129 465	154.4811	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(129 465)		QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	115 805	155.4331	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(115 805)		QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	117 349	153.3868	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(117 349)		QC
Gates, William Henry, III Bill & Melinda Gates Foundation Trust	3 PI	O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 715)	121.4676USD	QC
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 975)	121.1005USD	QC
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(116 426)	121.2427USD	QC
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 560)	155.4598	QC
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 195)	121.2766USD	QC
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 241)	120.6067USD	QC
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 299)	152.3828	QC
Cascade Investment, L.L.C.	PI	O	2022-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(82 658)	121.4676USD	QC
		O	2022-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 025)	121.1005USD	QC
		O	2022-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(612 382)	121.2427USD	QC
		O	2022-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(155 482)	155.4598	QC
		O	2022-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(342 914)	121.2766USD	QC
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 388)	120.6067USD	QC
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(301 380)	152.3828	QC
Robinson, Tracy	4, 5	O	2022-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	153.6000	QC
<i>Options</i> MacDonald, Douglas Allan	5	O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	12 768	155.0600	QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions de performance</i> MacDonald, Douglas Allan	5	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 794	155.0600	QC
Copperleaf Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PenderFund Capital Management Ltd.	3							
Pender Small Cap Opportunities Fund	PI	O	2022-04-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	10.0500	BC
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 950	10.0000	BC
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0000	BC
		O	2022-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 150	10.0000	BC
Corporation Charbone Hydrogène (auparavant Capital Orletto II Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
9029-6799 Québec inc.	3	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Chabarekh, Brigitte	4	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 428	0.4000	QC
Charette, Daniel	6, 5							
9029-6799 Québec Inc.	PI	O	2022-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Dallaire, Stephane	6, 5							
Fiducie JURAFE	PI	O	2022-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Fiducie Buckell Trust	3	O	2021-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Fiducie Jurafe	3	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gagnon, Dave	4, 6, 5							
Fiducie Buckell Trust	PI	O	2022-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
LECOQ, Frederic Georges Joseph	4	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Bons de souscription</i>								
Beshay, Mena	4	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Chabarekh, Brigitte	4	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	714		QC
Corporation Fiera Capital								
<i>Restricted Share Units (CASH)</i>								
Desjardins, Jean-Guy	4, 6, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35 253		QC
		M	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35 254		QC
Corporation Financière Power								
<i>Equity Forward Contrat</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.9820	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 14 (2018-03)</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 15 (2019-04)</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 16</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 2018-03</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
Corporation Minière Monarch								
<i>Actions ordinaires</i>								
Langlois, David	5	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Droits Restricted Share Units								
Langlois, David	5	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Options								
Langlois, David	5	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Corporation Ressources Pershimex								
Actions ordinaires								
Bureau, Loïc								
REER	PI	O	2022-04-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0300	QC
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0300	QC
Corporation TC Énergie								
Actions ordinaires								
BLACK, ROBERT								
	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	67.7449	AB
Forestell, David								
	7	O	2022-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	67.9000	AB
Muttart, Patrick C.								
	5	O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	458	52.5350USD	AB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39	53.3300USD	AB
Corus Entertainment Inc.								
Actions sans droit de vote Class B								
Corus Entertainment Inc.								
	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.8880	ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.8444	ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.8051	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.7393	ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.7418	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.6078	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5663	ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5130	ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5052	ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5386	ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.4864	ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5139	ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5827	ON
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.5241	ON
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.4467	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.3679	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.3252	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.2904	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.2773	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	4.2491	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		ON
Coveo Solutions Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
O'Connor, Tracey Ryan								
	5	O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 386	1386.0000	QC
Deferred Share Units								
Ariker, Shanti								
	4	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-01-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 368		QC
		O	2022-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 993		QC
Goon, Fay Sien								
	4	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-01-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 368		QC
Kim, Isaac								
	4	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-01-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 368		QC
Pande, Sumit								
	4	O	2021-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit		O	2022-01-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 368		QC
<i>Restricted Share Units</i> O'Connor, Tracey Ryan	5	O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 386)		QC
Cybin Inc. (formerly, Clarmin Explorations Inc.) <i>Actions ordinaires</i>								
Lawson, Mark <i>Options</i>	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 570		ON
Palfreyman, Michael Gavin <i>Subsidiary shares exchangeable into Common Shares</i>	5	O	2022-04-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 041		ON
Palfreyman, Michael Gavin	5	M	2022-04-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 041		ON
Cymat Technologies Ltd. <i>Options</i>								
Johnson, Harold James	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2050	ON
D2L Inc. <i>Deferred Share Units</i>								
Johnston, David Lloyd	4	O	2022-04-30	D	46 - Contrepartie de services	1 684		ON
DAVIDsTEA INC. <i>Droits (Restricted Share Units)</i>								
Hilcoat, Martin	5	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(26 427)		QC
Segal, Sarah	5	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(50 390)		QC
Zitella, Franco	5	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(47 590)		QC
Dividend Growth Split Corp. <i>Actions privilégiées</i>								
Wong, Ann RRSP	4, 5 PI	O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.9000	ON
Dollarama Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	69 444	71.9995	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	67 605	73.9583	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	68 314	73.1720	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	204 715	73.2713	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	142 900	73.4966	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	147 400	74.8592	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	119 071	75.2447	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	196 827	76.2087	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	226 590	74.3774	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	201 937	74.2109	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 444 803)		QC
DRI Healthcare Trust <i>Droits Restricted Units</i>								
Busbridge, Stewart Michael	5	O	2022-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	629		ON
		O	2022-04-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(209)	7.8800USD	ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Busbridge, Stewart Michael	5	O	2022-04-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	209	7.8800USD	ON
Dundee Corporation <i>Droits Deferred Share Units</i>								
Sharpe, Steven Blair	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 567	1.4011	ON
E Automotive Inc. d/b/a E Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Chapnik, Jason Intercap Equity Inc.	4, 5, 3 PI	O	2021-12-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 900	16.5893	ON
		M	2021-12-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 800	16.5897	ON
Intercap Equity Inc.	3	O	2021-12-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 900	16.5893	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	M		2021-12-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 800	16.5897	ON
Electra Battery Materials Corporation (formerly "First Cobalt Corp.")								
<i>Actions ordinaires</i>								
INSULAN, MICHAEL	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(94 444)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 083		ON
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 028 322)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 500		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 693		ON
		O	2022-04-19	D	54 - Exercice de bons de souscription	13 889		ON
		O	2022-04-19	D	51 - Exercice d'options	35 184		ON
		O	2022-04-19	D	51 - Exercice d'options	20 370		ON
		O	2022-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	6.4150	ON
		O	2022-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.5500	ON
		O	2022-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.5000	ON
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	6.5000	ON
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.4500	ON
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.4000	ON
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.9000	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.6904	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.6944	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.7500	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.7200	ON
Cienna Capital Corp. Watts, Regan Patrick	PI 5	O	2022-04-13	I D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 490 799)		ON
		O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(62 962)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 083		ON
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	5.9900	ON
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	6.0000	ON
		O	2022-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	6.3000	ON
		O	2022-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	6.2900	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(236 111)		ON
		O	2022-04-19	D	54 - Exercice de bons de souscription	(13 889)		ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
INSULAN, MICHAEL	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(64 740)		ON
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(530 919)		ON
Watts, Regan Patrick	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(38 083)		ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
INSULAN, MICHAEL	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(70 833)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 083)		ON
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(425 000)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 500)		ON
Watts, Regan Patrick	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(70 833)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 083)		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(242 524)		ON
		O	2022-04-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 693)		ON
Watts, Regan Patrick	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 482)		ON
<i>Options</i>								
INSULAN, MICHAEL	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(773 264)		ON
Mell, Trent	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 821 810)		ON
		O	2022-04-19	D	51 - Exercice d'options	(35 184)		ON
		O	2022-04-19	D	51 - Exercice d'options	(20 370)		ON
Watts, Regan Patrick	5	O	2022-04-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(177 083)		ON
Endeavour Mining plc								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
La Mancha Capital Management GP La Mancha Global Holdings Ltd.	3 PI	O	2022-04-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 737)	20.5373	
		M	2022-04-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 737)	20.5373GBP	
		O	2022-04-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 622)	20.3538GBP	
		O	2022-04-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	33.5459	
		O	2022-04-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 300)	33.2220	
La Mancha Global Holdings Ltd.	3	O	2022-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 737)	20.5373GBP	
		O	2022-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 622)	20.3538GBP	
		O	2022-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	33.5459	
		O	2022-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 300)	33.2220	
Equitable Group Inc.								
<i>Actions privilégiées Series 3</i>								
Equitable Group Inc.	1	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	25.0000	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	25.0000	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
Essential Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Essential Energy Services Ltd.	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(134 500)		AB
EURO Ressources S.A.								
<i>Actions ordinaires</i>								
IAMGOLD Corporation	3							
IAMGOLD France S. A.	PI	O	2022-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 388	3.2500EUR	ON
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.2500EUR	ON
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	3.2500EUR	ON
		O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.2500EUR	ON
		O	2022-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.2400EUR	ON
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tumbull, AnneMarie	4	O	2022-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.9300	ON
Exploration Azimut inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brunet, Michel	4	O	2022-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.3100	QC
		O	2022-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	1.3200	QC
		O	2022-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.3050	QC
LIM, MONIROTH	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.4500	QC
Potvin, Jean-charles	4	O	2022-04-30	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.4500	QC
Simoneau, Jacques	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.3200	QC
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 600	1.3400	QC
<i>Options</i>								
LIM, MONIROTH	5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.4500	QC
Potvin, Jean-charles	4	O	2022-04-30	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	0.4500	QC
Exploration Minière MacDonald Ltée								
<i>Bons de souscription</i>								
Adair, Stuart Adair	4	O	2022-04-25	D	55 - Expiration de bons de souscription	(150 000)	0.1000	ON
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dion, Jacques	4	O	2022-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2022-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.3300	QC
<i>Options</i>								
Dion, Jacques	4	O	2022-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-03-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	QC
FABLED COPPER CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smalley, David William	4, 5	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.0500	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.0450	BC
Fiducie de placement immobilière résidentielle Dream								
<i>Parts de fiducie</i>								
Hughes, Robert Michael Lockwood	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lau, Derrick Siu-Ming	5	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Finning International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Finning International Inc.	1	O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	38 300		BC
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(38 300)		BC
Fire & Flower Holdings Corp. (formerly Cinaport Acquisition Corp. II)								
<i>Actions ordinaires</i>								
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC. 2707031 Ontario Inc.	3	O	2022-04-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	1 570 513	4.7732	ON
		O	2022-04-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	6 717 554	4.5103	ON
<i>Bons de souscription</i>								
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC. 2707031 Ontario Inc.	3	O	2022-04-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	(1 570 513)	4.7732	ON
		O	2022-04-28	C	54 - Exercice de bons de souscription	(6 717 554)	4.5103	ON
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dadouch, Eli RRSP	4, 5	O	2020-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 272		ON
		O	2021-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 966		ON
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	8.9418	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.9000	ON
Fonds de Placement Immobilier H&R								
<i>Parts</i>								
Rutman, Ronald C. CLYR Charitable Foundation FEZ Financial Corporation	4	O	2022-04-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	155 000		ON
		O	2022-04-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(155 000)		ON
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	O	2022-04-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 152	16.2200	ON
		O	2022-04-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 130)	16.2200	ON
		O	2022-04-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	498	16.2200	ON
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	615	16.2000	ON
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(618)	16.2000	ON
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	796	16.2200	ON
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 155	16.2181	ON
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	16.2200	ON
		O	2022-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 694	16.2200	ON
Fortuna Silver Mines Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chapman, Eric	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 472		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	51 500		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 600		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 441		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 444		BC
<i>Restricted Share Unit Plan (cash settled)</i>								
Chapman, Eric	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(4 787)		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 998)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(9 183)		BC
Manrique, Carlos	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 749)		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(6 882)		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(6 888)		BC
Velasco, Cesar	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(786)		BC
Whittall, Sally	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 532)		BC
Restricted Share Unit Plan (share settled)								
Chapman, Eric	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 472)		BC
		O	2022-04-27	D	58 - Expiration de droits de souscription	(12 472)		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(51 500)		BC
		O	2022-04-27	D	58 - Expiration de droits de souscription	(51 501)		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 600)		BC
		O	2022-04-27	D	58 - Expiration de droits de souscription	(17 601)		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 441)		BC
		O	2022-04-27	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 441)		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 444)		BC
		O	2022-04-27	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 444)		BC
Fortune Bay Corp.								
Actions ordinaires								
Dawe, Wade K.	4, 5							
Brigus Capital Inc.	PI	O	2022-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(500 000)		NS
Kelligrew Inc.	PI	O	2022-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	500 000		NS
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6000	NS
Freshii Inc.								
Actions à droit de vote subalterne Class A								
Freshii Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.8100	ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.8200	ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.8200	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7900	ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.8100	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.8000	ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7998	ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	50 500	1.7702	ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7291	ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 566	1.7277	ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7895	ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7800	ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7845	ON
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	51 266	1.7700	ON
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7896	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7500	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.7200	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.6882	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.6700	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 266	1.6287	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(176 854)		ON
Frontera Energy Corporation								
Actions ordinaires								
Gramercy Funds Management LLC	3							
California Institute of Technology	PI	O	2022-04-29	C	38 - Rachat ou annulation	(3)	14.3724	ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund II LP	PI	O	2022-04-29	C	38 - Rachat ou annulation	(254)	14.3724	ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund III LP	PI	O	2022-04-29	C	38 - Rachat ou annulation	(460)	14.3724	ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund III-A LP	PI	O	2022-04-29	C	38 - Rachat ou annulation	(413)	14.3724	ON
Gramercy EM Credit Total Return Fund	PI	O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	14.3724	ON
Gramercy Multi-Asset Fund L.P.	PI	O	2022-04-29	C	38 - Rachat ou annulation	(15)	14.3724	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Fury Gold Mines Limited								
<i>Options</i>								
Rowa, Stacy Jennifer	7	O	2022-04-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	BC
		O	2022-01-24	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	BC
GCM Mining Corp. (formerly Gran Colombia Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gran Colombia Gold Corp.	1	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	5.4414	ON
GFL Environmental Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Chiesa, Dino	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		ON
Konkle, Violet	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		ON
Nayar, Arun	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		ON
Poole, Lonnie Craven, III	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Gilbert, Mindy Beth	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		ON
Glavina, Edward Christian	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		ON
Grahek, Elizabeth Joy	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		ON
Pelosi, Jonathan Lucas (Luke)	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	8		ON
Yorston, Gregory Gerald	5	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	13		ON
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Labrecque, Jean-Charles	4, 5	O	2022-04-26	D	52 - Expiration d'options	(225 000)		QC
Global Dividend Growth Split Corp.								
<i>Actions privilégiées</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eastglen Consulting Corp.	PI	O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	9.8000	ON
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.8550	ON
		O	2022-05-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.7500	ON
Wong, Ann	4, 5							
RRSP	PI	O	2020-10-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.8500	ON
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.8000	ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
goeasy Ltd	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	15 706	114.2800	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	406	114.8079	ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 406	114.8151	ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(31 818)		ON
<i>Deferred Share Unit Plan</i>								
Appel, David Harry	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
Basian, Karen	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
Deakin, Tara	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
Doniz, Susan	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
Johnson, Donald Kenneth	4, 3	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	116.6500	ON
Moore, James	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
Morrison, Sean	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	60	116.6500	ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Mullins, Jason	5	O	2022-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 812		ON
		M	2022-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 456		ON
		M'	2022-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 996		ON
Gold Standard Ventures Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Sun Valley Gold LLC Client accounts	3 PI	O	2022-04-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153 405	0.4100USD	BC
		O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124 414	0.4000USD	BC
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 446	0.4000USD	BC
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 982	0.4100USD	BC
Goodfood Market Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cuggy, Neil	4, 6, 5, 3							
NJC1 2020 Limited Liability Company	PI	O	2022-04-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(61 050)	2.1220	QC
		O	2022-04-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(14 350)	2.0985	QC
Ferrari, Jonathan	4, 6, 5, 3							
JF1 2020 Limited Liability Company	PI	O	2022-04-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(61 050)	2.1220	QC
		O	2022-04-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(14 350)	2.0985	QC
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ellson, Ryan Paul	5							
ESPP	PI	O	2022-05-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 671	1.6500USD	AB
Evans, Jim Randall	5							
ESPP	PI	O	2022-05-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	737	1.6500USD	AB
Guidry, Gary Stephen	4, 5							
ESPP	PI	O	2022-05-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 359	1.6500USD	AB
Trimble, Rodger Derrick	5							
ESPP	PI	O	2022-05-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 179	1.6500USD	AB
GreenFirst Forest Products Inc. (formerly, Itasca Capital Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Interfor Corporation	3							
Interfor East Ltd.	PI	O	2022-05-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rayonier Advanced Materials Inc.	3							
Rayonier A.M. Canada G.P. Inc.	PI	O	2022-05-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(28 684 433)		ON
Groupe BMTC Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bérard, André	4	O	2022-04-29	D	97 - Autre	3 300	14.9400	QC
		O	2022-04-29	D	97 - Autre	45	15.4000	QC
Bouchard, Lucien	4	O	2022-05-02	D	97 - Autre	500	15.4900	QC
		O	2022-04-29	D	97 - Autre	200	15.2500	QC
		O	2022-05-03	D	97 - Autre	1 000	15.7500	QC
		O	2022-05-03	D	97 - Autre	25	15.8000	QC
Groupe Colabor Inc.								
<i>Options</i>								
Blanchette, Pierre	5	O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	160 000		QC
Frenette, Louis	5	O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	355 000		QC
GROUPE KDA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zoommed inc	3							
Zoommed Médical inc	PI	O	2022-04-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 000 000)	0.1440	QC
GURU Organic Energy Corp. (formerly Mira X Acquisition Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Graveline, Eric Yves	4, 3							
DEK Management, Inc.	PI	O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	11.8000	QC
Sarrafi, Ingy	5	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	11.8000	QC
HEXO Corp.								
<i>Options</i>								
Bowman, Ernest Charles	5	O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	2 839 660	0.5100	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
ICPEI Holdings Inc.(formerly EFH Holdings Inc.)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Ghiz, Robert	7	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 371		ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 142		ON
Wallace, Dennis Murray	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 599		ON
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
IMAX Corporation	1	O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	82 080		ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(82 080)		ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	137 600		ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(137 600)		ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	137 600		ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(137 600)		ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	137 600		ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(137 600)		ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	137 600		ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(137 600)		ON
Sparacio, Joseph	5	O	2021-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(15 838)	17.8400USD	ON
		M	2021-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(15 836)	17.8400USD	ON
		O	2022-04-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 948		ON
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 633)	15.8200USD	ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Sparacio, Joseph	5	O	2022-04-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 948)		ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Imperial Metals Corporation	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.7600	BC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.8800	BC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	3.8400	BC
		O	2022-04-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(10 177)	3.7700	BC
Intact Corporation financière								
<i>Actions ordinaires</i>								
Intact Financial Corporation	1	O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 210	187.9900	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	4 140	187.8100	ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 140	185.1000	ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 210	181.9100	ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 280	182.1700	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	178.9200	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	8 280	177.8400	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 280	177.8400	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 280	180.8100	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 210	180.8300	ON
Josemaria Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2022-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	442 774		BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2022-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	144 107		BC
<i>Débetures 2019 US\$20 Million</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 20 000 000.00)		BC
<i>Débetures 2020 US\$3.5 Million_Lorito</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 3 500 000.00)		BC
<i>Débetures 2020 US\$3.5 Million_Zebra</i>								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 3 500 000.00)		BC
<i>Débetures 2021 US\$10 Million_Lorito</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 10 000 000.00)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Débutures 2021 US\$10 Million_Zebra</i>								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 10 000 000.00)		BC
Kelt Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guinan, William Charles	4, 5	O	2022-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38 000	6.0600	AB
		M	2022-03-29	D	51 - Exercice d'options	38 000	6.0600	AB
		O	2022-03-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35 000	4.7600	AB
		M	2022-03-29	D	51 - Exercice d'options	35 000	4.7600	AB
		O	2022-04-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 000	2.7600	AB
		M	2022-04-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.7600	AB
kneat.com, inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dawe, Wade K.	5							
Brigus Capital Inc.	PI	O	2022-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(250 000)		NS
Kelligrew Inc.	PI	O	2022-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	250 000		NS
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rovinescu, Calin	4							
Scarsdale Capital	PI	O	2022-04-27	I	35 - Dividende en actions	176	82.6500	ON
<i>Droits Director Deferred Stock Units (DDSU)</i>								
Aufreiter, Nora Anne	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	991	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	282	81.9600	ON
Babatz, Guillermo	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	793	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242	81.9600	ON
Bonham, Scott Barclay	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	271	81.9600	ON
Callahan, Daniel Hughes	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	81.9600	ON
Patterson, Lynn Katherine	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	81.9600	ON
Penner, Michael D.	5	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203	81.9600	ON
Power, Una Marie	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	991	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	301	81.9600	ON
Regent, Aaron William	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 525	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	568	81.9600	ON
Rovinescu, Calin	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46	81.9600	ON
Segal, Susan Louise	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	515	81.9600	ON
Thomson, Scott	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	991	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	287	81.9600	ON
Warmbold, Benita Marie	4	O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	839	81.9600	ON
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140	81.9600	ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Rowe, Jane	4							
TD HR Trust Account	PI	O	2022-04-29	I	46 - Contrepartie de services	222	93.5500	ON
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Brant, Cherie Lynn	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	196	93.6300	ON
Brinkley, Amy Woods	4, 7	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	77	93.6300	ON
Ferguson, Brian Charles	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	380	93.6300	ON
Goggins, Colleen	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	397	93.6300	ON
Halde, Jean-Rene	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	354	93.6300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE								
<i>Deferred Stock Units</i>								
Kepler, David E.	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	327	93.6300	ON
Levitt, Brian	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	647	93.6300	ON
MacGibbon, Alan	4, 7	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	553	93.6300	ON
Maidment, Karen	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	77	93.6300	ON
Miller, Irene Ruth	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	380	93.6300	ON
Mohamed, Nadir	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	343	93.6300	ON
Mongeau, Claude	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	354	93.6300	ON
Natale, Joe	4	O	2022-04-29	D	46 - Contrepartie de services	327	93.6300	ON
<i>Daoust, Paul</i>								
Daoust, Paul	4	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 320		ON
Vamvakas, Elias	4	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 237		ON
Welsh, Kathryn A.	4	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 739		ON
Young, John	4	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 615		ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	181.3538	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	179.3503	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	177.2268	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	178.8572	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	178.9360	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre								
<i>Parts de fiducie</i>								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.8900	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.8500	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.7200	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.9000	ON
Le Fonds de dividendes des secteurs de l'agriculture durable et du bien-être								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Agriculture & Wellness Dividend Fund	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.5500	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.5000	ON
Le Fonds de dividendes du secteur de l'immobilier durable								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2022-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.5000	ON
		O	2022-04-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	9.2478	ON
		O	2022-04-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.3311	ON
		O	2022-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.2071	ON
Sustainable Real Estate Dividend Fund	1	O	2022-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	9.0671	ON
Le Fonds de dividendes du secteur des technologies en milieu de travail								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lauzon, Robert	7							
RRSP	PI	O	2022-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	6.8088	ON
Workplace Technology Dividend Fund	1	O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.1500	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.9750	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.8629	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	6.7776	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
David, Jean-Sébastien	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1900	QC
		O	2022-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1900	QC
		O	2022-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2000	QC
Les Producteurs Affinor inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pavenham Developments Inc	3	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700 000	0.0450	BC
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Everett, Calvin Clovis	5	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6800	BC
Gilligan, Jonathan	5	O	2021-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-04-22	D	36 - Conversion ou échange	95 289		BC
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Gilligan, Jonathan	5	O	2022-04-22	D	36 - Conversion ou échange	(95 289)		BC
LifeSpeak Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LifeSpeak Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.8800	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	5.8900	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.9400	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.9700	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.7900	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.7600	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.7700	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.8000	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.9000	ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		ON
Logistec Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	200	44.0000	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	44.0000	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	44.0000	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	43.2100	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	43.1900	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	43.0300	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	43.2000	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	43.7000	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	42.0000	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	500	41.6900	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	41.0800	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	41.6000	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	41.8800	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	42.0000	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		QC
Lundin Mining Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heppenstall, C. Ashley ROJAFI (11431872)	4	O	2020-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	755 748		ON
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lundin, Jack Oliver	4	O	2022-04-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	15 789	11.8300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
regroupement ou acquisition								
Lundin, Lukas Henrik	4	O	2022-04-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	298 500		ON
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2022-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options								
Heppenstall, C. Ashley	4	O	2020-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	46 872	5.0500	ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	35 813	4.5100	ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	18 141	6.8000	ON
Laurenson, Annie	5	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.5000	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.5000	ON
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.8300	ON
Lundin, Jack Oliver	4	O	2021-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	46 872	5.0500	ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	35 813	4.5100	ON
		O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	18 289	4.3800	ON
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	3							
Vanac Development Corp.	PI	O	2021-08-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(400 000)	5.7500	BC
		M	2021-08-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 200 000)	5.7500	BC
VDC1 Investments Ltd.	PI	O	1998-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	5.7500	BC
VDC2 Investments Ltd.	PI	O	1998-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	5.7500	BC
VDC3 Investments Ltd.	PI	O	1998-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	5.7500	BC
Magna International Inc.								
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Mayer, Anton	5	O	2022-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 018	75.1000USD	ON
Marathon Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bache, Douglas	4	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	150 000	1.0800	ON
Faught, George D.	4							
RBC Direct Investing	PI	O	2022-05-02	I	51 - Exercice d'options	160 000	1.0800	ON
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	2.1645	ON
<i>Options</i>								
Bache, Douglas	4	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	1.0800	ON
Faught, George D.	4	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(160 000)	1.0800	ON
Maverix Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonney, Brent Alexander	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	37 500	2.8000	BC
Fargey, Matthew Gordon	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	20 600	2.8000	BC
<i>Options</i>								
Bonney, Brent Alexander	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	2.8000	BC
Fargey, Matthew Gordon	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	(20 600)	2.8000	BC
MCAN Mortgage Corporation (d/b/a/ MCAN Financial Group)								
<i>Actions ordinaires</i>								
BUCK, AVISH	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2022-02-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	18.1000	ON
		O	2022-02-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	18.8301	ON
		O	2022-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	17.9279	ON
		O	2022-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	17.4434	ON
		O	2022-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	18.9326	ON
		M	2022-03-31	I	35 - Dividende en actions	127	18.9326	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	17.8915	ON
		O	2022-04-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	17.6286	ON
Corr, Aaron John Computershare (ESOP)	5 PI	O	2022-02-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	18.1000	ON
		O	2022-02-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	18.8301	ON
		O	2022-03-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	17.9279	ON
		O	2022-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	17.4434	ON
		O	2022-03-31	I	35 - Dividende en actions	30	18.9326	ON
		O	2022-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	17.8915	ON
		O	2022-04-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	17.6286	ON
<i>Performance Share Units</i>								
BUCK, AVISH	5	O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	69	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	139	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	17.4434	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	17.4434	ON
Corr, Aaron John	5	O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	12	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	10	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	17.4434	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	17.4434	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
BUCK, AVISH	5	O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	69	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	227	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	17.4434	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	92	17.4434	ON
Corr, Aaron John	5	O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	12	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	35 - Dividende en actions	11	18.9326	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	17.4434	ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	17.4434	ON
Medical Facilities Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Medical Facilities Corporation	1	O	2021-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	18 600		ON
		O	2011-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	40 800		ON
		O	2011-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 000		ON
		M	2011-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	42 000		ON
		O	2011-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	31 500		ON
		O	2011-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	22 000		ON
		O	2012-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 058		ON
		O	2012-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	9 500		ON
		O	2012-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000		ON
		O	2012-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 600		ON
		O	2012-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	45 616		ON
		O	2013-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	83 300		ON
		O	2014-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	55 600		ON
		O	2015-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	300 600		ON
		O	2016-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	67 500		ON
		O	2017-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	95 600		ON
		O	2021-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	30 800		ON
		O	2021-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(61 600)		ON
		O	2022-01-01	D	38 - Rachat ou annulation	252 100		ON
		O	2022-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(252 100)		ON
		O	2022-02-01	D	38 - Rachat ou annulation	47 800		ON
		O	2022-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	(47 800)		ON
		O	2022-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	60 400		ON
		O	2022-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(60 400)		ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	9.9976	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	9.9723	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	12 400	9.9927	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(8 200)		ON
<i>Deferred Share Units from PSU Plan</i>								
Horrar, Robert Oreon	4, 5	O	2022-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	85 384		ON
Rolfe, James Davis	5	O	2022-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 589		ON
Schario, John	5	O	2022-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 905		ON
Watson, David Nathaniel Tait	5	O	2022-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 470		ON
Medicare Inc								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friesen, Albert David	4, 5							
L. FRIESEN	PI	O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.1000	MB
MedMen Enterprises Inc. (formerly Ladera Ventures Corp.)								
<i>MedMen Enterprises Inc. Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Elias, Melvin	4	O	2022-04-25	D	46 - Contrepartie de services	160 775	0.1650USD	BC
Hsu, David	4	O	2022-04-25	D	46 - Contrepartie de services	143 449	0.1650USD	BC
Record, Edward	4	O	2022-04-25	D	46 - Contrepartie de services	143 449	0.1650USD	BC
Smith, Cameron	4	O	2022-04-25	D	46 - Contrepartie de services	143 449	0.1650USD	BC
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lynch Proctor, Kimberley Elizabeth	4	O	2022-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Metalla Royalty & Streaming Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casswell, Kim Charisse	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 000	11.7300	BC
Heath, Brett	4, 5	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1100	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1100	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1100	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1100	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.1100	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1200	BC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000		BC
Krepiakovich, Terry	4	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	7.4680	BC
Molyneux, Alexander	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000		BC
Silver, Douglas	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 000	11.7300	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Casswell, Kim Charisse	5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)	11.7300	BC
Heath, Brett	4, 5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		BC
Molyneux, Alexander	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)		BC
Silver, Douglas	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)	11.7300	BC
Metaux Russel Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schmelzer, Dan	5	O	2022-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Schmelzer, Dan	5	O	2022-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harripersad, Leiselle	7	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Methanex Corporation	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	35 486	55.2214USD	BC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	35 447	55.2834USD	BC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	35 419	55.3262USD	BC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	36 201	54.1316USD	BC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	35 807	54.7273USD	BC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	35 156	55.7410USD	BC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	37 097	52.8236USD	BC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	35 616	55.0207USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	35 858	54.6491USD	BC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	35 483	55.2262USD	BC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	34 993	55.9998USD	BC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	35 654	54.9615USD	BC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	35 357	55.4232USD	BC
		M	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	35 357	55.4232USD	BC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	36 135	54.2308USD	BC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	6 215	51.8255USD	BC
		O	2022-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(505 924)		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Harripersad, Leiselle	7	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Harripersad, Leiselle	7	O	2022-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Metro inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bich, Geneviève	5	O	2022-04-26	D	51 - Exercice d'options	8 500	35.4200	QC
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	70.6500	QC
		O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 687)	70.0000	QC
Coyles, Stephanie	4							
RESP	PI	O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	70.9000	QC
<i>Options</i>								
Bich, Geneviève	5	O	2022-04-26	D	51 - Exercice d'options	(8 500)	35.4200	QC
<i>Unités d'actions différées/Deferred Stock Units</i>								
Beausoleil, Lori-Ann	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	256	70.3700	QC
Bertrand, Maryse	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	380	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	48	67.4000	QC
Boivin, Pierre	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	999	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	30	67.4000	QC
Coutu, François Jean	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	425	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	21	67.4000	QC
Coutu, Michel	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	425	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	30	67.4000	QC
Coyles, Stephanie	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	490	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	68		QC
Goodman, Russell Andrew	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	270	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	60	67.4000	QC
GUAY, Marc	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	507	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	52	67.4000	QC
HAUB, Christian W.E.	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	458	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	255	67.4000	QC
Magee, Christine	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	490	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	58	67.4000	QC
McManus, Brian	4	O	2022-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	476	70.3700	QC
		O	2022-05-03	D	35 - Dividende en actions	6	67.4000	QC
Mines d'Or Dynacor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ROCHA, ISABEL	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.8700	QC
<i>Options</i>								
ROCHA, ISABEL	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	1.8700	QC
Miniere Osisko Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Osisko Mining Inc.	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	126 645	3.8813	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(126 645)		ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	138 745	3.9509	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(138 745)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	138 745	4.1534	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(138 745)		ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	118 745	3.8467	ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(118 745)		ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	108 745	3.9607	ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(108 745)		ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Bougie, Ronald	5	O	2022-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		ON
Minto Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Class B Partnership Units</i>								
Minto Properties Inc. 2437552 Ontario Inc.	3	PI	2018-07-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-25	C	45 - Contrepartie d'un bien	1 950 007	22.0000	ON
MCM Fund II (39 Niagara), GP Inc.	PI	O	2018-07-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-25	C	45 - Contrepartie d'un bien	607 317	22.0000	ON
MCM Fund II (39 Niagara), LP	PI	O	2018-07-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-22	C	45 - Contrepartie d'un bien	2 985 956	22.0000	ON
		O	2022-04-25	C	45 - Contrepartie d'un bien	(2 985 956)	22.0000	ON
Minto Canadian Real Estate Value-Add Fund, GP Inc.	PI	O	2018-07-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-25	C	45 - Contrepartie d'un bien	6 334	22.0000	ON
Minto Canadian Real Estate Value-Add Fund, LP	PI	O	2018-07-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-25	C	45 - Contrepartie d'un bien	422 298	22.0000	ON
<i>Parts</i>								
Minto Properties Inc.	3	O	2019-09-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	896 459	22.3100	ON
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 195	12.5288	AB
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 195	12.5093	AB
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(183 900)		AB
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	9 195	12.5115	AB
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	9 195	12.0569	AB
NanoXplore Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gascon, Benoît	4	O	2022-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 133	0.4500	QC
		M	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	80 133	0.4500	QC
<i>Options</i>								
Gascon, Benoît	4	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	(80 133)	0.4500	QC
Neptune Solutions Bien-Être Inc. (anciennement Neptune Technologies & Bioressources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	47 172	0.1699USD	QC
		O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 852 932	0.1723USD	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 172)	0.1699USD	QC
		O	2022-04-29	D	97 - Autre	(30 605)	0.1699USD	QC
		O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 055 123	0.1723USD	QC
		O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 852 932)	0.1723USD	QC
		O	2022-05-02	D	97 - Autre	(1 202 191)	0.1723USD	QC
New Pacific Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ZHANG, YONGMING	5	O	2022-04-26	D	51 - Exercice d'options	125 000	1.1500	BC
<i>Options</i>								
ZHANG, YONGMING	5	O	2022-04-26	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	1.1500	BC
Newcore Gold Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Forster, Douglas Burton	4, 3	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.4900	BC
NexJ Health Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alvarez, Richard	4	O	2016-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	34 000	0.0100	ON
Closson, Tom	4	O	2016-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	33 000	0.0100	ON
Orridge, Camille	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	33 000	0.0100	ON
Singer, Errol Charles	5	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.0100	ON
Tatham, William Murray	4, 5, 3	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.0100	ON
<i>Options</i>								
Alvarez, Richard	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(34 000)	0.0100	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2500	ON
Closson, Tom	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(33 000)	0.0100	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2500	ON
Orridge, Camille	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(33 000)	0.0100	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2500	ON
Singer, Errol Charles	5	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.0100	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2500	ON
Tatham, William Murray	4, 5, 3	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.0100	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.2500	ON
NexLiving Communities Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Turner, Thomas Richard	4							
Turner Family Limited Partnership	PI	O	2018-08-23	I	55 - Expiration de bons de souscription	(500 000)		NS
<i>Débiteures convertibles</i>								
Turner, Thomas Richard	4							
Titanstar Investment Group Inc.	PI	O	2020-04-16	I	38 - Rachat ou annulation	\$ 37 500.00		NS
Turner Family Limited Partnership	PI	O	2021-09-29	I	38 - Rachat ou annulation	\$ 25 000.00		NS
		M	2021-09-29	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 25 000.00)		NS
Nextleaf Solutions Ltd.								
<i>Options</i>								
Bonner, Frederick Joseph	5	O	2022-05-01	D	52 - Expiration d'options	(28 572)		BC
Pedersen, Erik Paul	4, 5	O	2022-05-01	D	52 - Expiration d'options	(28 572)		BC
North American Construction Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
North American Construction Group Ltd.	1	O	2022-04-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	17.2136	AB
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	17.7727	AB
		O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	18.0095	AB
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	16.8305	AB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	16.3017	AB
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
Northern Superior Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Beilhartz, David Ervine	4	O	2022-04-23	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.6500	ON
NorZinc Ltd.								
<i>Options</i>								
Hazelton, Rohan	5	O	2021-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-14	D	50 - Attribution d'options	3 000 000	0.0755	BC
		O	2022-02-03	D	50 - Attribution d'options	6 724 138	0.0400	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Hazelton, Rohan	5	O	2021-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 825 000		BC
Nova Royalty Corp.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heath, Brett	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	133 334		BC
<i>Options Restrictive Share Units</i>								
Heath, Brett	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(133 334)		BC
Nuvei Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Nuvei Corporation	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	76.3630USD	QC
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	78.0265USD	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	76.2026USD	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	70.2276USD	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	69.6846USD	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	67.7639USD	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	66.9573USD	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	66.5080USD	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	67.5099USD	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	66.5061USD	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	65.8790USD	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	68.0707USD	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	67.4032USD	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	63.9038USD	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	59.6581USD	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	19 983	59.4303USD	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(19 983)		QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	58.7477USD	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	57.3372USD	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	57.8866USD	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	19 919	58.7894USD	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(19 919)		QC
ONEX CORPORATION								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Copeland, David Wayne	5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6	77.1900	ON
Daly, Andrea Elizabeth	5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	77.1900	ON
Etherington, William	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	107	78.0700	ON
Goldhar, Mitchell	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	78.0700	ON
Govan, Christopher Allan	5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	257	77.1900	ON
Heersink, Ewout R.	4, 5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	564	77.1900	ON
Huffington, Arianna	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	78.0700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
McCoy, John Bonnet	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	131	78.0700	ON
Munk, Anthony	7	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	77.1900	ON
Popatia, Tawfiq	5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	53	77.1900	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	134	78.0700	ON
Reisman, Heather M.	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	121	78.0700	ON
Thorsteinson, Arni Clayton	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	173	78.0700	ON
Wilkinson, Beth Ann	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	78.0700	ON
Wright, Nigel Stewart	7	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	72	77.1900	ON
Pan Global Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moody, Timothy	5	O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.6000	BC
Pender Growth Fund Inc.								
<i>Actions ordinaires Class C</i>								
Pender Growth Fund Inc.	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	11.9502	BC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 400)		BC
Perk Labs Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zhang, Jian Qun	5							
PrimeObjects Software Inc.	PI	O	2022-05-02	C	46 - Contrepartie de services	228 571	0.0350	BC
<i>Restricted share units</i>								
Hoyles, Jonathan	4, 5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 052		BC
Tan, Norman Ming	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	61 538		BC
Pivotree Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bryan, Scott	4	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	312 500	1.0800	ON
Di Nardo, William	4, 5	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	312 500	1.0800	ON
Morris, William Frederick	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	4.3400	ON
<i>Options</i>								
Bryan, Scott	4	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	(312 500)	1.0800	ON
Di Nardo, William	4, 5	O	2022-05-03	D	51 - Exercice d'options	(312 500)	1.0800	ON
Postmedia Network Canada Corp.								
<i>Class NC Variable Voting Shares</i>								
Chatham Asset High Yield Master Fund, Ltd.	3	O	2022-05-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	915 880	2.4900	ON
Chatham Asset Management, LLC	3							
Chatham Asset High Yield Master Fund, Ltd.	PI	O	2022-05-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	915 880	2.4900	ON
Various Funds Managed by Chatham Asset Management, LLC	PI	O	2022-05-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(915 880)	2.4900	ON
Melchiorre, Anthony	3							
Chatham Asset High Yield Master Fund, Ltd.	PI	O	2022-05-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	915 880	2.4900	ON
Various Funds Managed by Chatham Asset Management, LLC	PI	O	2022-05-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(915 880)	2.4900	ON
Power Corporation du Canada								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	194 200	38.6061	QC
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(194 200)	38.6061	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	193 700	38.7150	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(193 700)	38.7150	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	193 800	38.6813	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(193 800)	38.6813	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	194 600	38.5262	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(194 600)	38.5262	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	195 400	38.3634	QC
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(195 400)	38.3634	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	192 600	38.9221	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(192 600)	38.9221	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	127 900	39.0807	QC
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(127 900)	39.0807	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	192 800	38.8950	QC
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(192 800)	38.8950	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	194 000	38.6427	QC
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(194 000)	38.6427	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	194 000	38.6580	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(194 000)	38.6580	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	194 200	38.6151	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(194 200)	38.6151	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	140 700	39.0025	QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(140 700)	39.0025	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	127 600	39.1800	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(127 600)	39.1800	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	127 000	39.3412	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(127 000)	39.3412	QC
<i>Equity Forward Contract</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.9820	QC
<i>PFC Equity Forward Contract</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.9820	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 13 (2018-03)</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 14</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 15 (2020-02)</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 16</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 17</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 18</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 19</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 20</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 14 (2018-03)</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 15 (2019-04)</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 16</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 2018-03</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2022-04-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	37.8400	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
un tiers								
PrairieSky Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Phillips, Andrew	5	O	2022-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	17.4101	AB
Primaris Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								
Bobrowsky, Mordecai Leib	5	O	2021-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sullivan, Patrick James	5	O	2021-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Series A Units</i>								
Primaris Real Estate Investment Trust	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	15.4237	ON
		O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	15.2104	ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	15.1359	ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.8201	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.5066	ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.9690	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.6553	ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	16 700	14.6109	ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(16 700)		ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.6635	ON
		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.6328	ON
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.5178	ON
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.5455	ON
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.6721	ON
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.4919	ON
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.1424	ON
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.0332	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	13.9569	ON
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	13.9227	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.1888	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	14.0274	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
PYROGENÈSE CANADA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	PI	2022-04-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(29 500)	2.4395	QC
FIDUCIE DE CRÉDIT MELLON TRUST		O						

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-04-26	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(28 600)	2.3662	QC
		O	2022-04-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(36 700)	2.4805	QC
		O	2022-04-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(50 000)	2.6496	QC
		O	2022-04-29	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(50 000)	2.7685	QC
		O	2022-05-02	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(50 000)	2.9978	QC
Queen's Road Capital Investment Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gilman, Warren Philip	4, 5	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 500	0.7800	BC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lord, Richard	4, 5	O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	36.8436	QC
Quincaillerie Richelieu Ltée	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	49 600	36.7000	QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(49 600)	36.7000	QC
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 100	4.8368	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 100)	4.8368	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 400	4.6958	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 400)	4.6958	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 600	4.5671	ON
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(10 600)	4.5671	ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	140 000	4.7064	ON
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(140 000)	4.7064	ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	134 500	4.7894	ON
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(134 500)	4.7894	ON
Reitmans (Canada) Limitée								
<i>Options Class A non-voting</i>								
Murad, Alain	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Reitman, Lisa	5	O	2021-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Reitman, Stephen	4, 6, 5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	500 000		QC
Strachan, Michael	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	300 000		QC
Tardif, Jacqueline	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	300 000		QC
Wait, Richard	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	425 000		QC
Ressources Cartier inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
John, William Murray	6	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Rodriguez Tovalino, Alex Alberto	6	O	2022-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources Géoméga Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cayer, Alain	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	125 000	0.0900	QC
		O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.0850	QC
<i>Options</i>								
Cayer, Alain	5	O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	0.0900	QC
		O	2022-04-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.0850	QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Gentile, Michael	4							
Consultant Financiere Integritas	PI	O	2021-02-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-25	I	51 - Exercice d'options	740 000	0.1100	QC
Lachance, Denis	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1350	QC
<i>Options</i>								
Gentile, Michael	4	O	2022-04-25	D	51 - Exercice d'options	(740 000)		QC
Lachance, Denis	4	O	2022-04-29	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1350	QC
Rubicon Organics Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Savics, Eric	3	O	2022-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 400	1.0000	BC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	1.0000	BC
RYAH Group Inc. (formerly, Prime Blockchain Inc.)								
Bons de souscription								
Desrosiers, Francois	4	O	2022-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Senvest Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Senvest Capital Inc.	1	O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	382.0000	QC
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	396.9900	QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	402.9900	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	402.2700	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		QC
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
Directors' Deferred Share Units (DDSU)								
Bissonnette, Peter	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 468	38.3200	AB
BURNS, ADRIAN	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 631	38.3200	AB
Clark, Christina	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 101	38.3200	AB
Pew, Paul Kenneth	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 055	38.3200	AB
Weatherill, Sheila Christine	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	734	38.3200	AB
White, Steven	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 878	29.9600USD	AB
Restricted Share Units								
Green, Richard R.	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	460	38.5700	AB
Royer, Jeffrey	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 459	38.5700	AB
Sievert, Michael	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	921	38.5700	AB
SILVERCORP METALS INC.								
Droits Restricted Share Units								
Feng, Rui	4, 5	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	301 500	3.9300	BC
Katusa, Marina	4	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000	3.9300	BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	3.9300	BC
Kong, David TokPay	4	O	2022-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000		BC
		M	2022-04-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000		BC
		M'	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000	3.9300	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 000	3.9300	BC
Liu, Yikang	4	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000	3.9300	BC
Shaver, Lon Eric	5	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000	3.9300	BC
Simpson, Stephen Paul	4	O	2022-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 000	3.9300	BC
Options								
Feng, Rui	4, 5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.9300	BC
Katusa, Marina	4	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Kong, David TokPay	4	O	2022-04-22	D	50 - Attribution d'options	20 000	4.3900	BC
		M	2022-04-25	D	50 - Attribution d'options	30 000	4.1200	BC
		M'	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.9300	BC
Liu, Yikang	4	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Shaver, Lon Eric	5	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Simpson, Stephen Paul	4	O	2022-04-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	3.9300	BC
Société financière IGM Inc.								
Actions ordinaires								
O'Sullivan, James Patrick	4, 5	O	2022-04-29	D	35 - Dividende en actions	419	41.2269	MB
Equity Forward - IGM 23								
IGM Financial Inc.	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
Equity Forward - IGM 25								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
IGM Financial Inc. <i>Equity Forward - IGM 27</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
IGM Financial Inc. <i>Equity Forward - IGM20</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
IGM Financial Inc. <i>Equity Forward - IGM28</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
IGM Financial Inc. <i>Equity Swap - IGM 26</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
IGM Financial Inc. <i>Equity Swap - IGM 29</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
IGM Financial Inc. <i>Equity Swap - IGM18</i>	1	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	40.7100	MB
<i>Executive Performance Share Units</i>								
Allen, Brent	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	40.7100	MB
Asman, Todd	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	107	40.7100	MB
Bartlett, Naomi	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	40.7100	MB
Bast, Esther	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	40.7100	MB
Dibden, Michael William	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	350	40.7100	MB
Goldberg, Rhonda	5	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	110	40.7100	MB
Gould, J. Luke	5	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	337	40.7100	MB
Kinzel, Mark Richard	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	153	40.7100	MB
Lamba, Herpreet	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74	40.7100	MB
Lawrence, Ian	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	40.7100	MB
Locke, Steven	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100	40.7100	MB
Marks, Lesley Carolyn	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	40.7100	MB
McInerney, Barry	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 451	40.7100	MB
Milloy-Alfred, Patricia	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	40.7100	MB
Milne, Douglas	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	109	40.7100	MB
Murchison, Damon	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	684	40.7100	MB
O'Sullivan, James Patrick	4, 5	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 177	40.7100	MB
Petursson, Philip	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19	40.7100	MB
Potter, Keith	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	71	40.7100	MB
Sen, Subhas	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	40.7100	MB
Shewchuk, Blaine	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	264	40.7100	MB
Testani, Annamaria	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27	40.7100	MB
Van Cauwenberghe, Christine	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	40.7100	MB
<i>Restricted Share Units</i>								
Allen, Brent	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	40.7100	MB
Asman, Todd	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	40.7100	MB
Bartlett, Naomi	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	40.7100	MB
Bast, Esther	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	40.7100	MB
Dibden, Michael William	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	142	40.7100	MB
Goldberg, Rhonda	5	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	40.7100	MB
Gould, J. Luke	5	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	135	40.7100	MB
Kinzel, Mark Richard	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	40.7100	MB
Lamba, Herpreet	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	40.7100	MB
Lawrence, Ian	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	40.7100	MB
Locke, Steven	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	40.7100	MB
Marks, Lesley Carolyn	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	40.7100	MB
Milloy-Alfred, Patricia	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	40.7100	MB
Milne, Douglas	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	40.7100	MB
Murchison, Damon	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	40.7100	MB
Petursson, Philip	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	40.7100	MB
Potter, Keith	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	40.7100	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Sen, Subhas	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	40.7100	MB
Shewchuk, Blaine	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	40.7100	MB
Testani, Annamaria	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	212	40.7100	MB
Van Cauwenberghe, Christine	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	40.7100	MB
Senior Executive Share Units								
Bast, Esther	7	O	2022-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	906	45.5600	MB
		M	2022-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 661	45.5600	MB
		M'	2022-02-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 208	45.5600	MB
		O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	40.7100	MB
Milloy-Alfred, Patricia	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	40.7100	MB
Murchison, Damon	7	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	40.7100	MB
Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141	40.7100	MB
Société Financière Manuvie								
Actions ordinaires								
Alves, Emanuel	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 318		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34		ON
Doughty, Michael James	7, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 345		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53		ON
Finch, Steve	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 752		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31		ON
Gallagher, James D.	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 681		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31		ON
Gori, Rocco	4, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46 626		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	482		ON
Harrison, Marianne	7, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	19 594		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141		ON
Hartz, Scott	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 285		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140		ON
Hatch, John Richard	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 170		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37		ON
Hirji, Rahim	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 986		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53		ON
Irshad, Naveed	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 406		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		ON
Joshi, Rahul Madhav	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 579		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17		ON
Kalita von dem Hagen, Halina	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 203		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2		ON
Kimmet, Pamela O'Brien	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 470		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31		ON
Ku, Tin	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	790		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11		ON
Leggett, Karen	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 175		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		ON
Lorentz, Paul	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 405		ON
MacInnis, Matthew Lyman	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 175		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	23		ON
Manulife Financial Corporation	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.7050	ON
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.7105	ON
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.8668	ON
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.7305	ON
		O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.4224	ON
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.9477	ON
		O	2022-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	27.0675	ON
		O	2022-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.9543	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.7126	ON	
		O	2022-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.8767	ON	
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.9096	ON	
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.8831	ON	
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.8834	ON	
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	27.0803	ON	
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	26.3283	ON	
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	25.5059	ON	
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	25.4512	ON	
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	25.0029	ON	
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	25.1054	ON	
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	225 000	25.2694	ON	
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(4 710 000)		ON	
	Orlandella, Sarah Seery	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	602		ON
			O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12		ON
	Rappold, Kenneth Joseph	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 478		ON
			O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30		ON
	Ross, Kenneth Michael	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	847		ON
			O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	34		ON
	Sheerin, Martin Ignatius	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 056		ON
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30		ON	
Springer-Haynes, Renee	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 077		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64		ON	
Tingle, Brooks	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 898		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31		ON	
Vendittelli, Simonetta	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 899		ON	
Wadhvani, Anil	7, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 157		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	121		ON	
Weiland, Shamus Edward	5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 295		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	54		ON	
Witherington, Philip James	7, 5	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 044		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183		ON	
Wong, Henry	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 441		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31		ON	
Yeo, Steven Hui Chin	7	O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 758		ON	
		O	2022-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53		ON	
Stakeholder Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berlet, Christopher James	5	O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.7500	BC	
Suncor Énergie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Suncor Energy Inc.	1	O	2022-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	464 400	32.7714USD	AB	
		O	2022-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(464 400)		AB	
		O	2022-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	458 300	33.1510USD	AB	
		O	2022-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(458 300)		AB	
		O	2022-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	452 000	33.6420USD	AB	
		O	2022-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(452 000)		AB	
		O	2022-04-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	464 500	32.8399USD	AB	
		O	2022-04-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(464 500)		AB	
		O	2022-04-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	471 500	32.2302USD	AB	
		O	2022-04-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(471 500)		AB	
		O	2022-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	457 500	32.9644USD	AB	
		O	2022-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(457 500)		AB	
		O	2022-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	469 700	32.1515USD	AB	
		O	2022-04-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(469 700)		AB	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2022-04-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	455 600	33.0359USD	AB
		O	2022-04-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(455 600)		AB
		O	2022-04-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	452 900	33.2756USD	AB
		O	2022-04-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(452 900)		AB
		O	2022-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	424 000	33.7023USD	AB
		O	2022-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(424 000)		AB
		O	2022-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	416 100	34.2418USD	AB
		O	2022-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(416 100)		AB
		O	2022-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	415 500	34.3228USD	AB
		O	2022-04-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(415 500)		AB
		O	2022-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	414 500	34.4025USD	AB
		O	2022-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(414 500)		AB
		O	2022-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	420 800	34.2430USD	AB
		O	2022-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(420 800)		AB
		O	2022-04-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	465 000	32.6259USD	AB
		O	2022-04-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(465 000)		AB
		O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	483 700	30.8837USD	AB
		O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(483 700)		AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	493 600	31.7148USD	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(493 600)		AB
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	458 400	32.3846USD	AB
		O	2022-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(458 400)		AB
		O	2022-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	390 200	35.9507USD	AB
		O	2022-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(390 200)		AB
		O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	382 700	36.6552USD	AB
		O	2022-04-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(382 700)		AB
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Christopoulos, George	3							
1000068462 Ontario Limited	PI	O	2022-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	3.3100	QC
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.3000	QC
Supremex Inc	1	O	2022-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	12 800	3.4944	QC
		O	2022-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.5000	QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	12 800	3.4575	QC
		O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	12 800	3.4575	QC
		M	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	12 800	3.4993	QC
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 300	3.3713	QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	3.4066	QC
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	3.3886	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	3.3700	QC
Surge Energy Inc.								
<i>Droits Performance Share Awards</i>								
Colborne, Paul	4	O	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 656 244)		AB
		M	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 674 592)		AB
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Colborne, Paul	4	O	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(750 044)		AB
		M	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(758 570)		AB
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2022-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.9756	ON
		O	2022-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.6731	ON
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.6800	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.6575	ON
TeraGo Inc.								
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Gerber, Matthew	5	O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	130 970	5.4700	ON
Jones, Philip Neil	5	O	2022-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 408	5.3000	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 408	5.3000	ON
		O	2022-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 407	5.3000	ON
Wetzel, Blake	5	O	2022-04-28	D	50 - Attribution d'options	64 299	5.4700	ON
Performance Share Units								
Gerber, Matthew	5	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(8 972)		ON
Wetzel, Blake	5	O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(9 445)		ON
TFI International Inc.								
Actions ordinaires								
ABI-KARAM, LESLIE	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 306	85.0272USD	QC
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	40 000	24.9300	QC
		O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 390	104.6610	QC
CRI	PI	O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	103.9600	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	103.9200	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	103.9100	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	103.9100	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	103.7000	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	103.5900	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	103.5850	QC
REER	PI	O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	103.5650	QC
RER	PI	O	2008-05-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	295	104.0000	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	104.0000	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	103.9700	QC
Bérard, André	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	609	107.7725	QC
ENGLAND, WILLIAM T.	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 306	85.0272USD	QC
Giard, Diane	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	609	107.7725	QC
Guay, Richard	4, 5	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	609	107.7725	QC
KELLY-ENNIS, DEBRA	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 306	85.0272USD	QC
Manning, Neil Donald	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	609	107.7725	QC
Saperstein, David Joseph	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 391	82.1600USD	QC
Saputo, Joey	4	O	2008-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	609	107.7725	QC
TFI International Inc.	1	O	2022-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	126.0200	QC
		O	2022-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	122.8700	QC
		O	2022-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	115.9200	QC
		O	2022-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	109.9000	QC
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(164 400)		QC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 045	104.6400	QC
		O	2022-04-28	D	97 - Autre	(3 045)		QC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 225	83.0000USD	QC
		O	2022-04-28	D	97 - Autre	(5 225)		QC
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 460	102.5981	QC
		M	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 460	102.5981	QC
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 460)		QC
		M	2022-05-02	D	97 - Autre	(14 460)		QC
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 026	81.9052USD	QC
		O	2022-05-02	D	97 - Autre	(2 026)		QC
Turner, Rosemary	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 306	85.0272USD	QC
Options								
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-05-02	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		QC
Restricted Share Units								
ABI-KARAM, LESLIE	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 306)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Bédard, Alain	4, 5	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		QC
Bérard, André	4	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 677)		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 305)		QC
ENGLAND, WILLIAM T.	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 306)		QC
Giard, Diane	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 305)		QC
Guay, Richard	4, 5	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 305)		QC
KELLY-ENNIS, DEBRA	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 306)		QC
Manning, Neil Donald	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 305)		QC
		O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203		QC
Saperstein, David Joseph	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 295)		QC
Saputo, Joey	4	O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203	105.7000	QC
		O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 292)	107.7725	QC
Turner, Rosemary	4	O	2022-04-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 306)		QC
		O	2022-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		QC
The North West Company Inc.								
<i>Options</i>								
Akerstream, Cole James Ashley	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	4 988		MB
Beaulieu, Michael	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	6 697		MB
Caldwell, Jim	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	15 726		MB
Chatyrbok, David Michael	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	7 075		MB
Coville, Alison Faith	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	11 794		MB
Flewitt, Leanne	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	6 275		MB
Hill, Kyle Adrian	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	12 903		MB
Johnson, Matthew	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	5 920		MB
Kaminsky, Laurie	5	O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 508)		MB
		O	2022-04-27	D	59 - Exercice au comptant	(2 318)		MB
		O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	5 701		MB
King, John	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	18 144		MB
McConnell, Daniel, George	4, 5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	77 172		MB
Pickett, Walter	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	5 647		MB
Proctor, James K.	7	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	12 903		MB
Roller, Randolph	5	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	6 384		MB
Ruckle, Douglas	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	4 216		MB
Sabogal Arango, Nicolas	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	4 218		MB
Sie, Kevin Thomas Peter	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	5 782		MB
Sutton, Amanda Elizabeth	5	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	6 800		MB
Thomson, Bret James	7	O	2022-04-29	D	50 - Attribution d'options	4 938		MB
<i>Variable Voting and Common Voting Shares</i>								
Hill, Kyle Adrian	5	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	35.9900	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	36.0000	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	36.0100	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	36.0200	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	36.0300	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	880	36.0500	MB
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	36.0600	MB
Stout, Jeffrey Barret	7	O	2022-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2)	37.3500	MB
The Valens Company Inc. (formerly Valens Groworks Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fallows, Jeffrey William	5							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
RRSP	PI	O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2700	ON
		O	2022-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2400	ON
McCaskill, Karin Ann	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.2800	ON
Robson, Andrew Tyler	4, 5	O	2022-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.2300	ON
Theratechnologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arena, Joseph	4	O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3090USD	QC
		O	2022-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	2.2650USD	QC
<i>Unités d'actions différées (DSU)</i>								
Molson, Andrew	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 823	3.1100	QC
TRUDEAU, ALAIN	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 823	3.1100	QC
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Fraser, Douglas Scott	4	O	2021-11-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 193)	1.3400	AB
		M	2021-11-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 761)		AB
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Total Energy Services Inc	1	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 500	7.9016	AB
		O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(135 500)		AB
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 477	1.4200	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 377	1.4200	AB
Shipka, James	5	O	2022-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 817	1.4200	AB
TransAlta Renewables Inc.								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Drinkwater, David William	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	153	17.8200	AB
Gellner, Brett	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	17.8200	AB
Hagerman, Allen R.	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	146	17.8200	AB
Hodges, Georganne Marie	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	17.8200	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	171	17.8200	AB
WARD, Susan Mary	4	O	2022-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	17.8200	AB
Transat A.T. inc.								
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>								
Chort, Valérie	4	O	2022-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Unités d'actions différées (UAD)</i>								
Bachand, Raymond	4, 5	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 766	4.6300	QC
Chabot, Lucie	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 512	4.6300	QC
Desjardins, Daniel	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 792	4.6300	QC
Kudzman, Susan	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 203	4.6300	QC
Rae, Ian	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 512	4.6300	QC
Sureau, Philippe	4, 7	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 512	4.6300	QC
Tremblay, Julie	4	O	2022-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 704	4.6300	QC
Transcontinental inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>								
Transcontinental inc.	1	O	2022-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	16.2512	QC
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	15.9234	QC
		O	2022-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		QC
		O	2022-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	16.0871	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)</i>								
Cote, Jacynthe	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 498	16.2100	QC
Gentiletti, Nelson	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 094	16.2100	QC
Leduc, Yves	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 928	16.2100	QC
Martini, Anna	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 234	16.2100	QC
Plourde, Mario	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 175	16.2100	QC
Raymond, Jean	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 959	16.2100	QC
Thabet, Annie	4	O	2022-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 064	16.2100	QC
Tricon Residential Inc. (formerly, Tricon Capital Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Douglas, Camille	4	O	2022-04-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 307	19.1200	ON
Glover, Renee	4	O	2022-04-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 367	19.1200	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Douglas, Camille	4	O	2022-04-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 307)	19.1200	ON
		O	2022-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2)	19.1200	ON
Glover, Renee	4	O	2022-04-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 367)	19.1200	ON
Troilus Gold Corp.								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Arsenault, Caroline	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000	0.7000	ON
Arsenault, Denis	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000	0.7000	ON
Bergeron, Daniel	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000	0.7000	ON
Davies, Brianna Kirsten	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	320 000	0.7000	ON
Hadjigeorgiou, John	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Harrison, Richard	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000	0.7000	ON
Horvat, Jamie	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Hylands, Blake	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	540 000	0.7000	ON
Lai, Diane E.	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Lamontagne, Eric	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Leroux, Jacqueline	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000	0.7000	ON
Olesinski, Thomas	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Pettigrew, Pierre Stewart	4	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000	0.7000	ON
Pritchard, Ian	5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000	0.7000	ON
Reid, Christopher Justin	4, 5	O	2022-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	850 000	0.7000	ON
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	3	O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	59.9358USD	ON
Unigold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Normand	4	O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1000	ON
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1000	ON
		O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1000	ON
United Lithium Corp. (formerly United Battery Metals Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dehn, Michael	4, 5	O	2022-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3700	BC
Val-d'Or Mining Corporation (formerly Nunavik Nickel Mines Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullan, Glenn J	4, 6	O	2022-05-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	60 000	0.1000	QC
Rosatelli, Michael P.	5	O	2022-05-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	60 000	0.1000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Mullan, Glenn J	4, 6	O	2022-05-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	(60 000)		QC
Rosatelli, Michael P.	5	O	2022-05-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	(60 000)		QC
VALEO PHARMA INC.								
<i>Options</i>								
Allard, Guy Paul	6, 5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Brennan, Maureen	4	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	15 000		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Brien, Michelle	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	15 000		QC
Fasano, Frederic	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Hogue, Vincent	4	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	15 000		QC
Komari, Nelly	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Léger, Marc François	4	O	2022-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
MacKay, Richard J.	4, 6	O	2018-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	15 000		QC
Mainville, Luc	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	37 500	0.6600	QC
Saviuk, Helen	6, 5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.6600	QC
Saviuk, Steve	4, 6, 5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.6600	QC
Skinner, Jeffrey Michael	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Therrien, Nathalie	5	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Trudeau, Michel Claude	4	O	2022-04-27	D	50 - Attribution d'options	15 000		QC
Restricted Share Units (RSUs)								
Brennan, Maureen	4	O	2018-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	0.5400	QC
		M	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 778	0.5400	QC
Hogue, Vincent	4	O	2018-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	0.5400	QC
		M	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 037	0.5400	QC
Léger, Marc François	4	O	2022-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	0.5400	QC
		M	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 778	0.5400	QC
MacKay, Richard J.	4, 6	O	2018-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	0.5400	QC
		M	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 296	0.5400	QC
Trudeau, Michel Claude	4	O	2019-09-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	0.5400	QC
		M	2022-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 037	0.5400	QC
Vermilion Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Donadeo, Lorenzo	4, 5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(252 812)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 153	26.7321	AB
Glemser, Lars William	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(19 296)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	26.7321	AB
Hatcher, Dion	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 964)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	26.7321	AB
Hergott, Terrance Gerald	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 789)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	26.7321	AB
Jeffery, Yvonne	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 950)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	26.7321	AB
Kerwin, Darcy Blake	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 204)	36.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	26.7321	AB
Kremnica, Bryce	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 210)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	26.7321	AB
MacDonald, Geoffrey Robert	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 354)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	26.7321	AB
Preston, Kyle	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 848)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	26.7321	AB
Schraven, Avely	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 686)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	26.7321	AB
Schut, Gerard	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 587)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	26.7321	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Tan, Jenson Jit-Chang	5	O	2022-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(19 296)	26.9389	AB
		O	2022-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	26.7321	AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Linton, Arthur Robert	4							
QTrade - TFSA	PI	O	2022-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	12.9000	ON
		M	2022-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	12.4800	ON
<i>Actions ordinaires US Common Shares</i>								
Linton, Arthur Robert	4							
QTrade - TFSA	PI	O	2022-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	10.0000	ON
		M	2022-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.9259	ON
Vior inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2022-04-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	0.1750	QC
		O	2022-04-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1800	QC
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1700	QC
		O	2022-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1750	QC
		O	2022-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.1750	QC
		O	2022-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1700	QC
Vista Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Earnest, Frederick H.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 001		BC
Rozelle, John W.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 350		BC
Solly, Pamela A.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 560		BC
<i>RSU</i>								
Earnest, Frederick H.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 001)		BC
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(17 999)	0.8300USD	BC
Rozelle, John W.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 350)		BC
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(4 650)	0.8300USD	BC
Solly, Pamela A.	5	O	2022-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 560)		BC
		O	2022-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(4 440)	0.8300USD	BC
Vizsla Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pettingell, Michael	5	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.1000	BC
Voyager Digital Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hanshe, Gerard	5	O	2022-04-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.3000	ON
		O	2022-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 435)	4.0388	ON
<i>Options</i>								
Hanshe, Gerard	5	O	2022-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.3000	ON
WeCommerce Holdings Ltd. (formerly Brachium Capital Corp.)								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Dumont, Andrew James	7	O	2021-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-04-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 889)	9.2900	BC
Persson, Alexander	5	O	2022-03-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 423		BC
		O	2022-03-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 848)	9.3100	BC
<i>Droits Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Dumont, Andrew James	7	O	2022-04-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 139)		BC
<i>Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Persson, Alexander	5	O	2022-03-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 423)		BC
WELL Health Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
WELL Health Technologies Corp.	1	O	2022-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		BC
Whitehorse Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Wildpack Beverage Inc.								
<i>Options</i>								
Titre Initié Porteur inscrit Feng, Rui	4	O	2022-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	0.5368	BC
Dwyer, Matthew	4	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Windfall Geotek Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kandanchatha, Dinesh RRSP	5 PI	O	2022-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	224 000	0.0750	QC
		O	2022-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 000	0.0750	QC
		O	2022-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 000	0.0750	QC

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

**Objet : Dealerweb Inc.
Demande de dispense**

Vu la demande sous examen coordonné visant à obtenir une dispense (la « dispense demandée ») des obligations prévues au *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1, r. 5 (le « Règlement 21-101 »), au *Règlement 23-101 sur les règles de négociation*, RLRQ, c. V-1.1, r. 6 (le « Règlement 23-101 ») et au *Règlement 23-103 sur la négociation électronique et l'accès électronique direct aux marchés*, RLRQ, c. V-1.1, r. 7.1 (le « Règlement 23-103 ») qui lui sont applicables (collectivement, les « règlements relatifs aux marchés ») complétée par Dealerweb Inc. (le « demandeur ») et déposée auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale ») et auprès des autorités en valeurs mobilières du Québec et de la Nouvelle-Écosse (collectivement avec l'autorité principale, les « décideurs ») conformément à l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires* (l'« examen coordonné »);

Vu l'entente conclue entre l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et le demandeur le 26 avril 2022, dans laquelle :

1. le demandeur a reconnu avoir contrevenu à la législation en valeurs mobilières du Québec, notamment :
 - a. en ayant permis à des adhérents du Québec (comme défini à la déclaration 5 du demandeur ci-dessous) de négocier des valeurs mobilières, plus précisément, des titres à revenus fixes alors qu'il n'était pas reconnu à titre de bourse ou dispensé de cette reconnaissance par l'Autorité;
 - b. en ayant fait défaut de mettre en place des mesures pour empêcher la négociation de valeurs mobilières, plus précisément, des titres à revenus fixes par des adhérents québécois sur son système de négociation parallèle (« SNP »);
2. le demandeur a accepté de travailler en collaboration avec l'Autorité afin de normaliser ses activités en valeurs mobilières au Québec, notamment par la demande de dispense faisant l'objet de la présente décision, et a consenti à corriger les lacunes en matière de surveillance et de conformité qui ont mené aux manquements en lien avec le contrôle des accès à sa plateforme comme mentionné ci-dessus;
3. le demandeur s'est engagé à employer la définition d'adhérent du Québec comme libellée à la déclaration 5 ci-dessous en ce qui a trait à l'exercice de ses activités.

Vu les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, qui ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition;

Vu les déclarations du demandeur, notamment que :

1. Le demandeur est une société existant selon les lois de New York aux États-Unis dont le siège est situé dans la ville de New York;
2. Le demandeur était une filiale à part entière de Tradeweb Markets LLC (« Tradeweb »). Tradeweb exploite un réseau mondial de marchés électroniques qui offrent aux adhérents institutionnels des marchés de gros et de détail et un accès à la négociation de titres de créances émis par un gouvernement, une municipalité, des sociétés hypothécaires ainsi que de produits dérivés sur une gamme de plateformes. Tradeweb est détenu à 100 % par Tradeweb Markets Inc., une société publique détenue majoritairement par Refinitiv Holdings Ltd, une société qui est actuellement détenue indirectement à 100 % par le London Stock Exchange Group plc;
3. Dealerweb facilite la négociation des obligations du Trésor américain les plus actives, des obligations du Trésor américain les plus anciennes, des bons du Trésor américain, des obligations du Trésor américain à taux variable et d'opérations de rachat à un jour et à terme (collectivement, « les produits du Trésor américain ») au moyen de son interface web (la « plateforme »). La plateforme facilite les transactions sur les produits du Trésor américain par le biais d'un registre central d'ordres à cours limité (pour les obligations du Trésor américain les plus anciennes et les plus actives, les bons du Trésor américain, les opérations de rachat et les obligations à taux variable du Trésor américain), d'un mécanisme de flux direct (pour les obligations du Trésor américain les plus actives) et de sessions de négociation en continu (pour les obligations du Trésor américain les plus anciennes, les bons du Trésor américain et les obligations à taux variable du Trésor américain). Les opérations de rachat peuvent porter sur des garanties spécifiques, des garanties générales et des financements de garanties générales qui consistent en des bons du Trésor américain, des notes du Trésor américain, des obligations du Trésor américain, des obligations d'agences du gouvernement des États-Unis, des obligations à taux variable du Trésor américain, des titres adossés à des hypothèques de flux direct du gouvernement des États-Unis et des hypothèques à taux variable. Les produits du Trésor américain sont négociés électroniquement, à l'exception des transactions sur le registre central d'ordres à cours limité pour les bons du Trésor américain les plus anciens, qui sont fournies par courtage vocal et ensuite exécutées sur la plateforme. Le demandeur dispose également d'un service de courtage vocal qui facilite les opérations sur les obligations du Trésor américain les plus anciennes, les bons du Trésor américain, les obligations à taux variable du Trésor américain et les titres du Trésor américain protégés contre l'inflation, ainsi que d'un pupitre de négociation vocal qui facilite les opérations de rachat;
4. Il est prévu que certains investisseurs institutionnels dans le territoire de chacun des décideurs souhaitent devenir des adhérents du demandeur afin d'accéder à la liquidité fournie par la plateforme;
5. Les adhérents actuels et potentiels qui sont situés au Québec, y compris les adhérents dont le siège social ou l'« adresse légale » d'un adhérent (comme l'indique l'identifiant de l'entité juridique ou « LEI ») se trouve au Québec et tous les négociateurs effectuant des transactions en son nom, quel que soit l'emplacement physique des négociateurs (y compris les succursales non québécoises d'entités juridiques québécoises), ainsi que tout négociateur physiquement situé au Québec qui effectue des transactions au nom de toute autre entité (les « adhérents du Québec ») sont composés uniquement d'investisseurs institutionnels qui se qualifient comme clients autorisés au sens de l'article 1.1 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 »);
6. Le demandeur s'assure que chaque adhérent du Québec qui cherche à participer sur la plateforme satisfait aux critères d'admissibilité du demandeur, y compris, entre autres, qu'il est un investisseur institutionnel qui se qualifie comme client autorisé au sens de l'article 1.1 du Règlement 31-103, en obtenant une représentation de la part de l'adhérent canadien avant de lui octroyer l'accès à la

plateforme. Cette représentation est réputée être effectuée par l'adhérent canadien chaque fois qu'il saisit un ordre pour une transaction sur la plateforme;

7. Le demandeur se fonde actuellement sur la dispense de courtier international prévue à l'article 8.18 du Règlement 31-103 dans le territoire de chacun des décideurs. Le demandeur n'est pas inscrit à quelque titre que ce soit en vertu de la législation en valeurs mobilières du territoire de chacun des décideurs;
8. Le demandeur opère un SNP inscrit auprès de la SEC en tant que courtier conformément à la règle 301(b) du *Regulation ATS* de la section 15 de la Loi de 1934, et il est membre du *Financial Industry Regulatory Authority* (« FINRA »). Le demandeur est membre du *Municipal Securities Rulemaking Board* (« MSRB ») et de la *National Futures Association* (« NFA »). Le demandeur est également un courtier remisier en vertu de la *U.S. Commodity Exchange Act* et est réglementé en tant que courtier remisier par la *Commodity Futures Trading Commission* et la NFA. À ce titre, le demandeur est assujéti à un régime réglementaire rigoureux aux États-Unis;
9. Le demandeur ne contrevient pas à la législation en valeurs mobilières dans son territoire d'origine ni dans le territoire de chacun des décideurs, sauf dans les cas prévus à la déclaration 10 ci-dessous;
10. Entre le 5 octobre 2016 et le 13 décembre 2021, sans être inscrit à titre de SNP ni être dispensé de cette obligation, le demandeur a permis à un adhérent du Québec d'accéder à la plateforme. Le demandeur a pris connaissance de cet accès le 18 novembre 2021. Après une enquête et un examen internes, le demandeur l'a porté à l'attention de l'autorité principale et de l'Autorité, respectivement les 7 et 8 décembre 2021. Le demandeur a supprimé cet accès le 13 décembre 2021 et a pris des mesures pour assurer la conformité avec la législation en valeurs mobilières du Québec. Une entente entre le demandeur et l'Autorité a été conclue le 26 avril 2022;
11. Le demandeur n'a pas de bureau ou d'autres installations physiques dans le territoire de chacun des décideurs ou autre province ou territoire canadien;
12. Le demandeur fournit aux adhérents canadiens dans le territoire de chacun des décideurs un accès direct, électronique, hybride et vocal à la négociation uniquement aux produits du Trésor américain. Il est donc considéré comme un SNP dans le territoire de chacun des décideurs tel que ce terme est défini dans la législation en valeurs mobilières de ces territoires;
13. Le demandeur, en tant que SNP, n'est pas autorisé à exercer ses activités dans le territoire de chacun des décideurs, sauf s'il se conforme aux règlements relatifs aux marchés ou s'il en est dispensé;
14. Le demandeur exigera également des adhérents canadiens qu'ils signent une convention d'utilisation par laquelle ils acceptent les conditions d'utilisation de la plateforme, y compris des critères et des exigences d'accès clairs et transparents pour tous les adhérents sur la plateforme, ainsi que des exigences financières minimales pour les adhérents afin de maintenir l'intégrité financière de la plateforme. Le demandeur applique ces critères à tous les adhérents de la plateforme de manière impartiale;
15. En plus de se conformer au manuel de règles du demandeur et à toutes les lois applicables relatives à l'utilisation de la plateforme, les adhérents potentiels doivent également se soumettre à une vérification de crédit, fournir l'information nécessaire afin que le demandeur puisse bien connaître le client et répondre aux questions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent. Les clients potentiels doivent se soumettre à une évaluation de la convenance et à d'autres procédures de surveillance des comptes avant de se voir accorder l'accès à la plateforme et de façon continue conformément à la législation en valeurs mobilières dans le territoire de chacun des décideurs et aux exigences du demandeur;

16. Le demandeur ne permettra que la négociation des produits du Trésor américain qui sont autorisés à être négociés aux États-Unis en vertu des lois et règlements applicables en matière de valeurs mobilières;
17. Le demandeur est une société déclarante auprès du FINRA *Trade Reporting and Compliance Engine* (« TRACE ») et au MSRB de manière anonyme, en indiquant seulement qu'il s'agissait d'un « client » qui a négocié avec le demandeur. Le demandeur affiche les ordres des produits du Trésor américain et fournit des informations précises et opportunes concernant les ordres. Le demandeur déclarera toutes les opérations sur titres exécutées sur la plateforme par les adhérents canadiens à TRACE par le biais de *Financial Information Exchange* (« FIX ») dans le délai requis de 15 minutes ou moins, de la même manière que pour les opérations des participants américains. La déclaration des opérations par le demandeur ne dispense aucun adhérent de ses propres obligations réglementaires en matière de déclaration. L'identifiant de participant au marché du demandeur est « DLWB »;

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu l'Avis 21-328 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières – *Approche en matière de réglementation des marchés étrangers négociant des titres à revenu fixe*;

Vu la confirmation par le demandeur de l'acceptation des conditions et modalités énoncées dans la décision de l'autorité principale;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de l'encadrement des activités de négociation et la recommandation de la Direction principale de l'encadrement des activités de marché et des dérivés d'accorder la dispense demandée du fait qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. Réglementation et surveillance

- 1.1 Le demandeur demeure assujéti à la surveillance réglementaire des autorités du territoire d'origine.
- 1.2 Le demandeur est soit inscrit dans une catégorie appropriée ou soit dispensé d'inscription en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières.
- 1.3 Le demandeur avise rapidement l'Autorité de toute révocation, suspension ou modification de son statut dans son territoire d'origine, ou du motif pour lequel celui-ci a considérablement changé, le cas échéant.

2. Accès

- 2.1 Le demandeur offre un accès direct qu'à un adhérent du Québec qui est un client autorisé au sens du Règlement 31-103.
- 2.2 Le demandeur exige que les adhérents canadiens l'avisent rapidement de la perte de leur qualité de client autorisé.
- 2.3 Le demandeur offre une formation appropriée aux adhérents canadiens, incluant une formation pour chaque personne autorisée à effectuer des opérations sur la plateforme.

3. Opérations effectuées par les adhérents canadiens

- 3.1 Le demandeur n'autorisera les adhérents canadiens qu'à négocier les produits du Trésor américain comme décrit dans cette décision.
- 3.2 Les opérations effectuées sur le SNP par les adhérents canadiens sont compensées et réglées par l'entremise d'un membre compensateur direct de *Fixed Income Clearing Corporation* (« FICC »), par une chambre de compensation réglementée à ce titre par l'autorité du territoire d'origine, ou par Fedwire, le réseau pour le règlement des valeurs mobilières de la Réserve fédérale américaine, par un agent de compensation de FICC ou une institution de dépôts reconnue comme SG Americas Securities, LLC.
- 3.3 Le demandeur permet aux adhérents canadiens de négocier uniquement les titres pouvant être négociés aux États-Unis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.
- 3.4 Le demandeur déclarera toutes les opérations sur titres effectuées sur la plateforme par les adhérents canadiens aux systèmes TRACE par le biais de FIX dans le délai requis de 15 minutes ou moins.

4. Notification

- 4.1 Le demandeur notifie rapidement l'Autorité de :
 - 4.1.1 tout changement important dans son entreprise, ses activités et l'information figurant dans la demande de dispense, notamment ce qui suit :
 - 4.1.1.1 sa surveillance réglementaire;
 - 4.1.1.2 le modèle d'accès, dont les critères d'admissibilité applicables aux adhérents canadiens;
 - 4.1.1.3 les systèmes et technologies;
 - 4.1.1.4 ses mécanismes de compensation et de règlement;
 - 4.1.2 tout changement à ses règles ou aux lois, aux règles et aux règlements du territoire d'origine qui auraient une incidence importante sur le fonctionnement du SNP;
 - 4.1.3 toute enquête connue (autre que les examens, audits ou enquêtes réglementaires de routine) ou action disciplinaire à l'encontre du demandeur par les autorités de réglementation du territoire d'origine ou toute autre autorité de réglementation à laquelle il est assujéti;
 - 4.1.4 toute affaire ou question connue du demandeur qui pourrait se répercuter sur sa viabilité financière ou opérationnelle, y compris, mais sans s'y limiter, toute défaillance ou interruption importante de ses systèmes;
 - 4.1.5 tout cas de manquement, d'insolvabilité ou de faillite d'un adhérent connu du demandeur ou de ses représentants qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le demandeur ou un adhérent du Québec.
- 4.2 Le demandeur tient à jour l'information suivante et la transmet d'une manière et sous une forme acceptable à l'Autorité dans les 30 jours suivant la fin de chaque trimestre et dans les meilleurs délais lorsque le personnel de l'Autorité en fait la demande :

- 4.2.1 une liste à jour de tous les adhérents canadiens par province et par territoire, indiquant pour chaque adhérent du Québec le motif pour lequel il a déclaré au demandeur qu'un accès direct pouvait lui être accordé;
- 4.2.2 une liste de toutes les entités canadiennes, par province et par territoire, ayant demandé à devenir adhérents canadiens dont la demande à devenir adhérents canadiens ou la demande d'accès a été refusée, ou dont l'état de l'adhérent du Québec ou l'accès a été révoqué durant la période;
 - 4.2.2.1 pour les demandeurs canadiens d'un statut d'adhérent du Québec dont l'accès à ce statut a été refusé, le motif de ce refus;
 - 4.2.2.2 dans le cas des adhérents canadiens qui se sont vus révoquer cet état, le motif de la révocation;
- 4.2.3 pour chaque produit :
 - 4.2.3.1 le total du volume et la valeur totale des opérations provenant des adhérents canadiens, ventilés par province et territoire d'adhérents canadiens;
 - 4.2.3.2 à l'échelle mondiale, la proportion du volume et de la valeur des opérations réalisées sur le SNP par les adhérents canadiens, présentée pour l'ensemble (volume et valeur par produit) par province et par territoire pour ces adhérents canadiens;
- 4.2.4 une liste énumérant chaque panne importante survenue au cours de la période pour tout système lié à l'activité de négociation des adhérents canadiens sur la plateforme et signalée à l'autorité principale, le cas échéant.

5. Information à communiquer

- 5.1 Le demandeur fournit à ses adhérents du Québec de l'information précisant ce qui suit :
 - 5.1.1 leurs droits et leurs recours contre le demandeur pourraient être régis uniquement par les lois du territoire d'origine, et non par celles du Québec, et devoir être invoqués ou intentés dans ce territoire plutôt qu'au Québec;
 - 5.1.2 les règles applicables à la négociation sur le SNP pourraient être soumises aux lois du territoire d'origine et non à celles du Québec.

6. Supervision du demandeur

Le demandeur est réglementé et supervisé par les autorités de son territoire d'origine.

7. Acte d'acceptation de compétence et désignation d'un fondé de pouvoir

- 7.1 Dans tout recours intenté par l'Autorité ou les décideurs et découlant de la réglementation et de la surveillance par ces dernières des activités du demandeur au Canada, ou s'y rapportant, le demandeur accepte la compétence non exclusive (i) des tribunaux judiciaires et administratifs de la province ou du territoire concerné, et (ii) de tout recours administratif intenté dans cette province ou ce territoire.
- 7.2 Le demandeur désigne et maintient en fonction un fondé de pouvoir pour le représenter au Québec et informe l'Autorité dans les meilleurs délais de son nom et de ses coordonnées.

Le demandeur avise également l'Autorité dans les meilleurs délais de tout changement de fondé de pouvoir.

8. Échange d'informations

- 8.1 Le demandeur doit fournir, et doit faire en sorte que les entités de son groupe, le cas échéant, fournissent rapidement, aux décideurs, sur demande, toutes les données, informations et analyses dont le demandeur ou l'une des entités de son groupe a la garde ou le contrôle, sans restriction, caviardage, ni condition, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède :
- 8.1.1 les données, informations et analyses relatives à l'ensemble de ses activités ou à celles des entités de son groupe;
 - 8.1.2 les données, informations et analyses de tiers sous sa garde ou son contrôle ou celui des entités de son groupe.
- 8.2 Le demandeur doit fournir les informations qui peuvent lui être demandées et coopérer avec les autres bourses reconnues ou dispensées de reconnaissance, organismes d'autorégulation reconnus, chambres de compensation reconnues ou dispensées de reconnaissance, fonds de protection des investisseurs et autres organismes de réglementation appropriés.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision émis par l'autorité principale.

Fait le 28 avril 2022.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

DÉCISION N° 2022-SMV-0008



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATION DES RÈGLES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS EN VUE DU LANCEMENT DE NOUVEAUX CONTRATS À TERME SUR INDICES SECTORIELS

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles et au manuel des risques de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 2 mai 20 22

(s) Dima Ghozaiel

Dima Ghozaiel, Conseillère juridique

CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Section retirée

- 8.1 Sous-section retirée
 - 8.2 Sous-section retirée
 - 8.3 Sous-section retirée
 - 8.4 Sous-section retirée
-

8.1 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.2 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.3 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.4 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.